

L'ESSOR SARLADAIS

HEBDOMADAIRE DE LA DÉMOCRATIE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARLAT

VENDREDI
25
JANVIER

JOURNAL PARAISSANT LE VENDREDI
ABONNEMENT UN AN : 45 euros
INTITULÉ : IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Banque française de crédit coopératif n° 021006363404
C.C.P. Limoges : 20041 01006 0207131 U 27 71

Ce journal est habilité à recevoir les publications administratives du département de la Dordogne et les publications des annonces judiciaires et légales pour l'arrondissement de SARLAT
Commission paritaire des papiers n° 1008 C 83767

Bureaux du journal : 29, avenue Thiers
IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Michel et Josette DELPECH
BP 57 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 59 00 38 - Fax : 05 53 59 17 52

63^e année
N° 22 - 2008
1,10 €

POUR UN BON COUSCOUS
LA PALMERAIE
à SARLAT
Spécialités marocaines
Vendredi soir
samedi et dimanche
MECHOUI
MENUS et
CARTE VARIÉS
Couscous à emporter
Réservations
au 05 53 30 31 40
Ouvert tous les jours sauf le lundi

Connaissance du Monde



Grèce continentale. Entre récits et rencontres
Cinéma conférence lundi 28 janvier
à 14 h 30 et 20 h 45 au cinéma Rex

Lire page 28

Salignac



Mémoires et souvenirs
Réédition des premiers recueils

Lire page 18

Montignac



Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe

Lire page 19

The English corner

A regular weekly column of events and news in English in L'Essor Sarladais !

Read page 6

La mobilisation ne faiblit pas

Les manifestants ont défilé samedi dernier à Gourdon



Samedi 19 janvier à 17 h, une centaine de personnes sont parties de la gare de Gourdon pour défilé en ville en faisant une halte à la sous-préfecture, et puis se sont retrouvées à plus de deux cents à leur retour pour bloquer de nouveau les voies !

Mise sur pied la veille, cette manifestation a permis de sensibiliser la population aux conséquences de la suppression des arrêts de trains en gare de Gourdon.

Elle fait suite aux douze rendez-vous du vendredi à 18 h et au grand rassemblement du samedi 12 janvier qui a vu plus de cinquante personnes, dont vingt-six représentants d'associations et

cinquante-huit élus, bloquer les trains !

Elle était également organisée par solidarité envers les usagers des gares de Saint-Sébastien, Saint-Sulpice, Uzerche, Souillac et Saint-Germain-des-Fossés, qui montaient en ligne ce même jour pour exiger la restauration d'un véritable service public SNCF adapté à leurs besoins.

Les responsables de l'association Tous ensemble pour les gares de Souillac et de Gourdon demandent un appui encore plus important des usagers ; à ce jour 750 adhésions mais il en faut plus de mille pour mieux se faire entendre.

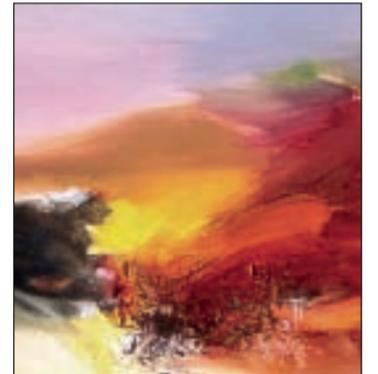
La pétition des agents de la gare a recueilli plus de 9 000 signatures.

Pour l'instant, la seule réaction de la direction de la SNCF a été de porter plainte contre cette association, de supprimer plusieurs emplois à la gare, ainsi que quinze arrêts depuis le 9 décembre.

Coordonnées de l'association : siège social, hôtel de ville, 46300 Gourdon.

www.bataildurail.com, avec tous les renseignements pratiques sur le site : codegass.free.fr/flash.htm, et le blog www.defensegares-lot.canalblog.com

Exposition



Et si dans mon rêve...
Viviane De Barba expose
au Centre culturel jusqu'au 3 février

Lire page 28

Djalma



Sortie du DVD de Djalma sur scène
accompagné par le groupe
Coco Briaval Gipsy Swing

Lire page 28

Sainte-Foy-de-Belvès



Les vœux au Bercaill de la Barde

Lire page 21

CONSTRUCTION PLUS

De belles maisons pour notre région

Clés en main
Rénovation
Agrandissement

29, boulevard Eugène-Le Roy - 24200 **SARLAT** - 05 53 59 25 31 | 12, boulevard Cabanès - 46300 **GOURDON** - 05 65 41 43 65

LA PERIGOURDINE
COOPERATIVE AGRICOLE

**Rayons vêtements
SOLDES**
jusqu'au 19 février 2008

Fontaine de Bontemps - Route de Souillac - **SARLAT** - 05 53 59 01 05

L'ATTELDAY
Temps Modernes

SOLDES sur tout le magasin
à partir du 23 janvier **50%**

NOUVELLES MARQUES
pour la collection
PRINTemps - Été 2008

Teddy Smith - Homme
PDC - Femme

L'AtteLDay - Temps Modernes
Prêt à porter homme - femme
66, rue de la République - SARLAT
Tél. 05 53 51 27 30

Amnesty International

Projection
au cinéma Rex

Mardi 29 janvier à 20 h 30, le cinéma Rex présentera le film "Détenue secrète" et Amnesty International s'associe à la sortie de ce long-métrage pour faire porter son message auprès d'un large public.

Ce film recoupe les préoccupations d'Amnesty sur les transferts illégaux de détenus (les "restitutions"), les détentions secrètes et le recours à la torture dans la guerre contre le terrorisme.

Ce film s'inspire de faits réels qui sont autant de cas individuels défendus par Amnesty tout au long de la campagne "Contre le terrorisme : la justice".

L'idée du film est venue au scénariste Kelley Sane lors d'une discussion avec un ami, le sujet portant sur une activité peu connue du gouvernement américain : l'enlèvement de ressortissants étrangers suspectés d'être une menace pour la sécurité nationale et leur détention dans des prisons secrètes à l'étranger pour y subir des interrogatoires. Cette activité illégale est connue sous le nom "d'extraordinary rendition".

Cet abus de pouvoir, dit K. Sane ne cadre pas du tout avec l'idéal américain. Les familles des disparus ignorent tout du destin de leurs proches. Aux Etats-Unis, des centaines de personnes disparaissent tous les ans pour de multiples raisons, nous imaginons parfaitement la douleur que chacune de ces situations provoque.

Il faut faire attention à ce que le message du film ou celui d'Amnesty International ne soit pas mal interprété : il ne s'agit pas de dé-

sarl
Gîtes de la Peyretailade
Saint-Cybranet

LOCATION
SALLE de 70 m²
avec cuisine équipée et vaisselle
Possibilité 35 couchages

05 53 28 45 36 www.sarl.com

Le tour des livres

Aussi bon que Dan Brown

C'est sous les pseudonymes d'Édouard Guimel et Thomas Dallet que deux auteurs anonymes ont publié, aux éditions du Cherche Midi, "le Chevalier Coën et le mystère de la parole perdue". Ce thriller, tout à fait digne du meilleur Dan Brown, nous entraîne, sur les pas de Jean Gibelain, commissaire de police et franc-maçon, à la recherche d'un secret qui donnerait le pouvoir absolu à celui qui le posséderait : le véritable nom de Dieu. Tout commence par l'assassinat d'un nouvel initié par des néo-nazis qui tentent de recréer la "nouvelle Thulé", une secte à l'origine de l'hitlérisme. Le héros va vite découvrir que les adorateurs d'Hitler travaillent en fait pour des terroristes islamistes, en vertu du vieil accord (historique) que j'ai décrit dans mon livre "le Chemin de Jérusalem". Jean Gibelain doit à la fois combattre ceux qui veulent asservir le monde et progresser dans les arcanes ésotériques pour empêcher que le secret ne tombe dans de mauvaises mains. Le récit fait de fréquents retours en arrière, à l'époque des Esséniens, des Templiers, puis d'Isaac Newton, tous détenteurs à un moment du trésor tant convoité. Ce fabuleux combat du bien contre le mal est le prétexte à revisiter l'histoire de notre spiritualité, tout en se passionnant pour les aventures et les amours du héros.

Le plus britannique des romanciers périgourains, Louis Sanders,

a placé en Sarladais le cadre de son roman noir "Vie et mort des plantes toxiques", publié à La Table Ronde. Dans sa retraite campagnarde, le vieil Charles, odieux et manipulateur, vit entouré de personnes qui lui veulent du mal : sa fille Sue, qui couche avec tous les hommes en âge d'être son père ; son neveu George, un séducteur ivrogne et désargenté ; sa gouvernante, la mystérieuse Helen Havilland. Charles se sait condamné et tous attendent l'héritage. Mais le diagnostic s'avère erroné. Le vieil homme prétend alors se remarier ; quelques jours plus tard, il meurt empoisonné. Cet excellent polar est le prétexte pour décrire une société anglaise décadente, pour qui le temps s'est arrêté dans les années soixante.

Chez Gallimard, François Vergne publie "la Piscine naturelle", le récit très descriptif (il est inspiré de photos), détaillé et poétique d'une jeune fille et de ses rapports avec ses cousines, et avec les garçons de son âge, dans une ambiance de vacances à la campagne. La maîtrise des mots et des rythmes permet au lecteur de sentir physiquement la chaleur du soleil, le parfum d'une peau, le goût d'un fruit, la moiteur du Sud. Un superbe exercice de style.

Ceux qui ont adoré "les Cerfs-volants de Kaboul" aimeront "Mille soleils splendides", le nouveau roman de Khaled Hosseini,

publié chez Belfond. Dans Kaboul menacé d'invasion par les Soviétiques, les deux épouses d'un vieil Afghan cruel et tyrannique décident d'unir leurs forces pour s'enfuir au Pakistan. Leur voyage deviendra une véritable épopée vers un pays perçu comme un asile sûr et qui n'a pourtant rien d'un paradis.

Actes Sud publie les trois tomes de "Millenium", seule œuvre du romancier suédois Stieg Larsson, aujourd'hui disparu. Avec ces héros atypiques et attachants, l'auteur nous offre, en plus d'un remarquable suspense, une critique acerbe de la société nordique. Une fresque qui ne décevra pas ses lecteurs.

Jean-Luc Aubarbier

Écrivain public agréé

Tous travaux d'écriture

Devis personnalisé sur simple demande

Anne BÉCHEAU, 24220 Bézénac
Tél. 06 03 04 38 97 - 05 53 30 40 39
E-mail : anne.becheau@club-internet.fr

Dimanche 3 février
10 h - 19 h - Salle Paul-Eluard
Centre culturel et de congrès
SARLAT

Salon de Mariage

Costumes, robes de mariées...
Défilés à 11 h 30, à 15 h et à 17 h

Présence de membres professionnels du mariage à votre service

Organisé par : C. de Darné
organisateur de mariage SARLAT
M. de FLORIAN SARLAT
Tél. 05 53 28 45 36

NOUVEAUTÉS 2008. RENAULT MULTIPLIE L'ÉMOTION.



www.renault.fr

PORTES OUVERTES DU 24 AU 28 JANVIER

Ouverture exceptionnelle dimanche 27 suivant autorisation

Découvrez Nouveau Grand Modus, Nouvelle Laguna Estate, Nouvelle Twingo, Nouvelle Clio Estate et Nouveau Kangoo.

Consommation mixte min./max. (l/100 km) : 4,2/6,9. Émission CO₂ min./max. (g/km) : 113/210. **CELESTIA**

DANS LE RÉSEAU RENAULT CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS



Marché du mercredi 23 janvier

Légumes, au kilo

Pommes de terre : 0,65 € à 0,85 € ; charlotte, 1,10 € ; roseau ou amandine, 2,15 € ; agata, 1,05 €. Chou-fleur, 1,20 € à 2,80 € pièce. Chou : vert, 1,15 € à 2 € pièce. Choux de Bruxelles, 2 € à 3,50 €. Courgettes, 2,40 € à 3,85 €. Aubergines, 2,75 € à 4,50 €. Poivrons : verts, 3,20 € à 4,50 € ; rouges, 3,20 € à 5,50 €. Carottes, 0,95 € à 1,45 € ; fanes, 1,15 € à 2,35 € la botte. Poireaux, 1,90 € à 2,95 €. Navets, 1,75 € à 2,60 €. Tomates, 1,75 € à 1,95 €. Blettes, 1,30 € ou 1,50 € la botte. Ail : 4,50 € à 6,80 € ; rose, 5 €. Oignons : 1 € à 1,36 € ; blancs, 1 € la botte. Echalotes, 4 € à 4,80 €. Salades (pièce) : laitue et batavia, 0,80 € à 1,35 € ; feuille de chêne, 0,80 € à 1,55 € ; frisée ou scarole, 2,75 € ; mâche, 8,95 € à 13,50 €. Concombre, 1,15 € à 1,55 € pièce. Cresson, 1,15 € à 1,95 € la botte. Radis : 1 € à 1,95 € la botte ; noir, 1,95 € à 2,50 €. Céleri branche, 1,80 € à 2,45 €. Céleri-rave, 1,75 € à 1,90 €. Betterave rouge cuite, 3,90 € à 3,95 €. Champignons de Paris, 3,75 € à 6,15 €. Endives, 1,90 € à 2,55 €. Brocolis, 1,75 € à 2,75 €. Citrouille, 1,20 € à 1,50 €. Fenouil, 2,55 € à 3,60 €. Salsifis, 5,50 €. Fèves, 2,85 €. Epinards, 2,80 € à 4,50 €.

Fruits, au kilo

Pommes : golden, 1,45 € à 2,15 € ; fuji, 1,45 € à 1,60 € ; royal gala, 1,25 € à 2,35 € ; sainte-germaine, 1,45 € à 2,55 €. Poires : comice, 1,95 € à 2,65 € ; conférence ou passe-crassane, 1,90 € ; abatte, 2,55 € à 3,35 €. Noix, 3,10 €. Raisin : muscat, 2,40 €. Clémentines, 2 € à 2,95 €. Kiwis, 2 €.

Volailles, au kilo prêtes à cuire

Lapin, 8,50 €. Pintade, 7,60 €. Poulet, 5,79 € à 6,70 €. Poule, 4,88 €. Canette, 7,60 €.

Marché au gras, au kilo

Canard avec foie, 6,40 €. Carcasse, 1,60 € pièce. Magret, 13,50 €. Aiguillettes, 14,90 €. Foie d'oie, 64 €. Foie de canard, 42,90 €. Truffes, 800 €.

Avis divers

Eric DELIBIE
magasin ART ET FLEURS
42, avenue Thiers à Sarlat, vous propose ses SERVICES avec une équipe jardins espaces verts, travaux paysagers, taille, entretien, plantations, parcs et jardins. Travail soigné. Devis gratuit sur demande. Tél. 05 53 31 20 91 ou port. 06 81 94 33 09.

Pompes funèbres du Sarladais, LACOSTE et Fils, permanence 24 h/24 - 7j/7. Organisation complète d'obsèques, transport de corps avant et après mise en bière, inhumation, incinération, contrat d'obsèques. Magasin d'articles funéraires place Pasteur à Sarlat. Sarlat/Daglan, tél. 05 53 59 21 25 ou 06 80 62 96 53.

ARTISAN TAPISSIER QUALIFIÉ depuis 1970. Réfection - Neuf. Sièges, canapés, spécialiste matelas laine et sommiers traditionnels sur mesure. Contactez-nous. MARCOULY, Gourdon. Tél. 05 65 41 08 07

Céline BESSE, organisatrice de festivités, vous propose ses services pour vos MARIAGES BAPTÊMES, ANNIVERSAIRES SOIRÉES à thème. Pour tout renseignement, tél. 06 09 82 56 59.

Pompes funèbres
Michel ANDRÉ
Organisation complète d'obsèques
Monuments funéraires
Meul & Rénovation - Pierre & Granit
51 rue du Doyen-Estival La Violette Sarlat
05 53 30 49 71 - 06 75 61 32 48

REMERCIEMENTS

Madame Gervais DEVAL ; ses enfants et petits-enfants, très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès et des obsèques de

Monsieur Gervais DEVAL

vous prie de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

Le Tapis Vert - 24200 SARLAT

REMERCIEMENTS

Madame Marie-Antoinette TARIN

est partie en ce samedi 12 janvier 2008 et à jamais elle nous manquera. Que notre amour soit plus fort que notre souffrance.

Comme elle vous le disait si souvent, MERCI.

Un grand et reconnaissant merci à vous tous qui l'avez connue, accompagnée, aidée, soignée.

Aux associations d'aide à domicile de Salignac et de Sarlat. Merci tout particulièrement à Barbara qui a été auprès d'elle si longtemps, à Anne, Eliane, Françoise. Merci à vous toutes de votre gentillesse, de votre disponibilité. Vous avez été toutes formidables.

A la communauté de communes du Sarladais (service des repas). Merci de votre bonne humeur et de vos paroles.

Au Centre hospitalier de Sarlat, service de médecine générale. Un grand merci à tout son personnel, aide-soignants, infirmières, kiné et médecins, tout particulièrement au docteur Jean-Louis Bakoson. Vous vous êtes tous occupé d'elle avec tant de gentillesse.

Au service de soins continus. Merci à toute l'équipe, merci de vous être occupé d'elle avec autant d'attention, de sérieux et de gentillesse. Un merci tout à fait personnel à l'infirmière qui était à ses côtés quand la vie l'a quittée. Merci pour la récitation des prières et merci d'avoir été là. Merci également au médecin pour ses paroles de réconfort. Merci également à Norbert pour son aide.

FNATH

Assemblée générale

La section sarladaise de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés tiendra son assemblée générale le samedi 26 janvier à 10 h au Centre socioculturel de Sarlat, salle Joséphine-Baker.

DÉMÉNAGEMENTS

toutes destinations
Paris ↔ Périgord
toutes les semaines
GARDE-MEUBLES
SOUHIL-NOYER
25 bis, rue de Cahors - SARLAT
05 53 30 42 23

AXEL, joaillier d'art, informe que la bijouterie sera fermée du 16 février au 11 mars pour travaux. Merci de venir récupérer vos réparations et commandes avant cette date. Téléphone : 05 53 59 08 40.

Fédération des aînés ruraux

Le 12 décembre, le conseil d'administration de la Fédération départementale des clubs des aînés ruraux de la Dordogne a élu un nouveau bureau dont la composition est la suivante.

Président, Jean Figarella, président du club des aînés ruraux de Bouzic (club de l'Amitié).

Première vice-présidente, Claudine Faure, présidente de la caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Dordogne.

Seconde vice-présidente, Yolande Essorgui, présidente du Club des aînés ruraux de Cours-de-Pile.

Secrétaire, Claude Larrue, administrateur de la MSA.

Trésorière, Micheline Salat, présidente du Club des aînés ruraux de Saint-Méard-de-Gurçon.

Présidente d'honneur, Marie-Nicole Bourla, présidente sortante.

Président d'honneur, Marcel Jayr, ancien délégué général de la Fédération départementale.

Dans ce nouveau conseil d'administration, outre le président, trois administrateurs appartiennent à des clubs des aînés ruraux du Périgord Noir :

GINETTE GARROUTY, présidente du club de Saint-Laurent-La Vallée ; CLAUDINE MARCON, présidente du

club de Domme et Mme Roussignol du club de Thenon.

Jean Figarella succède donc à Marie-Nicole Bourla à la tête de la Fédération départementale des aînés ruraux.

Après son élection, ce dernier a tenu à rendre hommage à Marie-Nicole Bourla pour l'œuvre accomplie et pour son engagement total au service des aînés ruraux.

Il poursuivra la réalisation des objectifs qu'elle avait assignés à la Fédération départementale, à savoir l'engager davantage encore sur ses valeurs de solidarité et de partage et contribuer ainsi à la cohésion sociale et au bien vieillir ; donner une image dynamique des aînés ruraux en initiant et en encourageant des actions innovantes tant dans les domaines festifs que culturels ou utilitaires ; mieux communiquer sur ces objectifs et ces valeurs.

Cérémonie des vœux

Jean-Fred-Droin, conseiller général du canton de Sarlat, a le plaisir de vous inviter à la présentation de ses vœux, avec pot de l'amitié, le samedi 26 janvier à 11 h à Sarlat, salle Pierre-Denoix, en présence du député Germinal Peiro.

MÉMENTO SARLADAIS

Dimanche 27 janvier



CANTON DE SARLAT
MÉDECIN de service,
veuillez appeler le 15

PHARMACIE DE SERVICE
Semaine : de 20 h à 8 h
Week-end : du samedi 20 h au lundi 8 h

pour **CARSAC-AILLAC**
BEYNAC-ET-CAZENAC
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
SAINT-JULIEN-DE-LAMPON
SALIGNAC-EYVIGUES
SARLAT-LA CANÉDA

Pharmacie LAGOUBIE
3, rue de la République
Sarlat

Pour des raisons de sécurité,
il est demandé aux patients
de se présenter à la gendarmerie
munis de leur ordonnance du jour
et de leur carte Vitale. ATTENTION,
les pharmacies ne délivreront
qu'après appel de la gendarmerie !

Réseau Bronchiolite Aquitaine
0 820 825 600

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE DE SERVICE
Dr CAVÉ
Salignac
tél. 05 53 28 81 85 - 06 87 42 07 77

CHIRURGIEN-DENTISTE DE SERVICE
De 9 h à 12 h et de 17 h à 19 h
Dr Jean-Michel ROLLET
Saint-Cyprien - Tél. 05 53 29 22 79

INFIRMIÈRES DE SERVICE
COUPIN-LE GOFF
tél. 05 53 31 06 00
QUILLON - PAQUE - BÉGOC
tél. 05 53 31 27 39

A. MAUGIS - M. POLI-BLANCHARD
05 53 31 06 26 - 05 53 59 47 39
Nathalie DELTEIL, 05 53 29 66 69
Didier AYMAR, 06 24 29 13 17
Serge SAGOT - Delphine GUÉRY
Alexandra ODASSO
tél. 05 53 28 98 42
Lucile LESPINASSE
tél. 06 86 83 59 96

COMMUNE DE BEYNAC

TAXI CORINNE - Brouqui Corinne - Tél. 06 72 76 03 32 - 05 53 29 42 07

COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL
tél. 0 800 05 95 95

CROIX-ROUGE
Soins aux personnes âgées
tél. 05 53 31 15 15

ALCOOLIKES ANONYMES
tél. 05 53 28 54 02

ALCOOL ASSISTANCE
tél. 05 53 53 96 34

Protection de l'enfance
ENFANCE MAJUSCULE
Comité Alexis-Danan de Bergerac-Sarlat
Tél. 05 53 58 20 20 - 06 80 61 79 80

POMPIERS, Sarlat, périphérie et campagne éloignée, faire le 18
HÔPITAL, tél. 05 53 31 75 75
MAIRIE, tél. 05 53 31 53 31
GENDARMERIE, tél. 05 53 31 71 10
SNCF, tél. 05 53 59 00 21
CROIX-ROUGE, tél. 05 53 59 12 41

PERMANENCES

GÉNÉRALE DES EAUX, 0 811 902 903

EDF - GDF SERVICES
Dépannage électricité
0 810 333 024
Dépannage gaz 0 810 433 431

AMBULANCES-TAXIS
Ambulances, taxi, J. DEROCHE
tél. 05 53 31 12 54 ou 06 08 63 56 18

CANTON DE SALIGNAC

Médecin de service
Veuillez appeler le 15

Infirmières
TRAJSTER, tél. 05 53 28 80 95
FERBER - HAMELIN - MARIEL
MOBILI - LEMAIRE - BESSE - BOUYGUE
tél. 05 53 28 82 43 ou 05 53 28 97 52

TAXIS SALIGNACOIS
Christelle GAUSSINEL - Salignac
tél. 05 53 29 18 39 - 06 82 44 40 63

CANTON DE MONTIGNAC

Médecin de service
Veuillez appeler le 15

Pharmacie de service :
BIGNON
Terrasson, tél. 05 53 50 00 73

CANTON DE BELVÈS

Médecin de service,
veuillez appeler le 15

Pharmacie de service

DEBEC-TIXIER

Le Bugue
tél. 05 53 07 20 62

Infirmières

SIMON-DELPECH et DAURIAC-LARIVIÈRE
Belvès, tél. 05 53 30 21 34
S. JIMENEZ - B. VERGNOLLE
Siorac, tél. 05 53 29 60 99

CANTON DE SAINT-CYPRIEN

Médecin de service,
veuillez appeler le 15

Pharmacie de service

DEBEC-TIXIER

Le Bugue
tél. 05 53 07 20 62

Infirmières

DULAC - TEILLET - MANDEIX
tél. 05 53 29 30 45
BAUMERT - JAUMARD - DELBOS
tél. 05 53 29 34 25

CANTON DE CARLUX

Médecin de service,
veuillez appeler le 15

Infirmières

BARBIOT - DELTEIL - LAVAL - VIDAL
tél. 05 53 29 70 19
St-Julien-de-Lampon

Regroupement Carsac-Grolejac
R. MARTEGOUTTE - C. VANEL
B. DELPECH : 06 87 08 31 30
06 73 27 15 51 - 06 83 03 97 37

CANTON DE DOMME

Médecin de service,
veuillez appeler le 15

Infirmières

Cabinet infirmier
MARTEGOUTTE - ALLARD - FRARE
tél. 05 53 28 35 91

Cabinet

GOULPIÉ - PERSONNE - DOUGNAT
tél. 05 53 28 40 67

Mme LOUILLET, tél. 05 53 29 58 60

GARRIGUE
bp Superfioul

Payez votre fioul en plusieurs fois et au meilleur prix

SARLAT - BELVÈS - ST-CYPRIEN

05 53 30 24 02

Secours catholique

Vente de vêtements

Rendez-vous samedi 26 janvier de 9 h à 17 h au 16 bis de la rue Jean-Jaurès à Sarlat pour une vente à petits prix de vêtements hommes, femmes et enfants.

Croix-Rouge française

Formation premiers secours

La formation aux premiers secours a évolué. Depuis le 1^{er} août, le PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) remplace l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours).

Le PSC1, d'une durée de dix heures, intègre de nouvelles techniques et l'enseignement de l'utilisation du défibrillateur automatisé externe.

La prochaine formation organisée par la section sarladaise se déroulera les dimanche 27 janvier de 8 h 15 à 12 h 15 et lundi 28 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, dans ses locaux sis boulevard Henri-Arlet à Sarlat.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au bureau de la Croix-Rouge, téléphone : 05 53 59 12 41.

PROMO Du 24 -01-08 au 10-02-08 **PROMO**

PYJAMAS
UN → 17€
TROIS → 35€

Les P'tits Clowns
56, rue de la République
SARLAT
05 53 29 64 01

NOS JOIES, NOS PEINES...

Du 14 au 20 janvier 2008

Naissances — Lisa Lacombe, Sarlat ; Emma Barry, Sarlat ; Basile Mas, Masclat (46) ; Yann Poillion, Belvès ; Mathilde Josse, Lamothe-Fénelon (46) ; Léo Lambros, Fajolles (46) ; Mathis Bouysou-Granchon Travanca, Vézac.

Meilleurs vœux aux bébés.

Décès — Marie-Antoinette Breton, veuve Tarin, 89 ans, Sarlat ; Gervais Deval, 90 ans, Sarlat ; Andréa Sclafert, veuve Lascaud, 96 ans, Sarlat ; Michel Albié, 64 ans, Marquay ; Emilio Travichich, 81 ans, Saint-Vincent-de-Cosse ; Marthe Délibie, 94 ans, Sarlat ; Eugène Urizzi, 89 ans, Sainte-Nathalène ; Henriette Mallard, veuve Chapoulie, 85 ans, Proissans ; Henri Bresson, 76 ans, Sarlat ; André Labrousse, 69 ans, Sarlat.

Condoléances aux familles.

Perdu — Deux chiens fox-terrier, l'un à poil dur, noir et blanc, l'autre à poil lisse, noir et marron.

Trouvé — Caniche noir, âgé, avec collier.

S'adresser à la mairie de Sarlat service social, rue Fénelon.

Fnaca

Comité de Sarlat

Le président Jean Renaudie, après avoir remercié les adhérents de leur présence, a fait observer une minute de silence à la mémoire des disparus et a associé à ces quelques instants festifs tous ceux qui n'avaient pu se joindre à eux, en particulier les malades. Ensuite il a présenté ses vœux, et ceux des membres du bureau, ainsi que le calendrier des manifestations à venir : 8 février, repas à thème à Beynac ; 30 mars, repas du 19-Mars à Vézac.

Il a insisté sur le 19 mars prochain, 46^e anniversaire des accords d'Évian (cessez-le-feu) et indiqué le déroulement des manifestations sur les stèles du canton. La journée se terminera à Sarlat avec une messe et une manifestation aux monuments aux Morts en présence des autorités civiles et militaires avec remise de décorations.

La parole étant donnée au secrétaire, Jacques Palézis a pris des inscriptions pour la sortie d'une journée en Auvergne, au viaduc de Gabarit, et indiqué qu'il allait proposer, après finalisation, un voyage de trois jours sur la Costa Brava.

Le trésorier Jean-Jacques Gentil a rendu compte de la trésorerie qui commence à intégrer les prévisions de dépenses du congrès départemental des 4 et 5 octobre prochains. Il a félicité les porteurs de cartes qui en avaient terminé la vente le 30 décembre.

Reprenant la parole, le président a invité les convives à faire honneur aux galettes, aux jus de fruits variés et kir offerts par l'association.

L'équipe de
L'Auberge de Mirandol
7, rue des Gonsals - Sarlat

vous présente ses Meilleurs Vœux
et vous annonce sa **REOUVERTURE**
le **SAMEDI 26 JANVIER à midi**
Tél. 05 53 29 53 89 - Fax 05 53 28 94 42

Vœux de la gendarmerie

Des résultats encourageants



C'est dans la salle des fêtes de Bastié à Vitrac que le capitaine Jean-Christophe Sansonnet, commandant le groupement des brigades de l'arrondissement de Sarlat, avait réuni gendarmes, élus et institutionnels pour présenter ses vœux.

Côté bilan, on note une stabilité de la délinquance avec 1 973 faits constatés. La délinquance sur la voie publique est quant à elle en baisse de 10 %.

Avec 7 décès (5 de moins qu'en 2006) et 51 blessés graves, les accidents de la circulation sont en diminution, mais 47 % d'entre eux sont dus à une vitesse excessive et 9 % à l'alcool.

Si l'on peut attribuer la baisse des petits délits sur la voie publique au renforcement des patrouilles, le capitaine Sansonnet constate qu'il reste encore beaucoup de travail à faire en matière de sécurité routière, en particulier sur la vitesse et l'alcool, et qu'il faudra accentuer les contrôles dans ce sens.

Il s'est félicité de la bonne coopération entre les élus de proximité et la gendarmerie, mais également avec les patrons des discothèques et des bars.

Les actions de sensibilisation entreprises envers les jeunes des collèges et lycées seront également intensifiées.

Paraulas d'òc

Los que an lo bon astre de recebre lo compte rendut de las amasadas del burèu de l'Asco se pòdon passar de legir la seguida. Mas se an plaser de se refrescar la memòria aquela lectura lor es plan conselhada.

Quò's amb lo mercat de Nadal que l'Asco acabè l'annada 2007. Un mercat agradiu ont la cultura occitana se faguèt veire amb lo vin caud e las cambas d'oielhas.

E per començar 2008 cal dire que la nòstra presidenta es montada en grade l'an passat. Comencèt per recebre la "Cigala d'Argent" a la felibrejada de Vilafranca-en-Peirigòrd, puèi foguèt elegida presidenta de la Ringueta, e èra ja presidenta dels "Menes-trels Sarlades".

Endonc se, per azard, avetz besonh d'entresenhas sus l'occitan en Sarlades, sabetz de qual costat vos virar ?

Lo café d'òc camina tot suau e fa sa plaça un còp lo mes al Lébèrou. Per Genier quò's lo dijòus 24 a 8 oras e mièja del ser. E lo divendres 22 de Febrièr, totjorn a la meitassa ora, totjorn al Lébèrou, la discutida portara sus l'Occitania. Lo Daniel Chavarroche parlarà de l'istorià e lo Gilles de Becdelièvre joga de l'acordeon diatonic amb benlèu los estagiaris del talher de musica de l'Asco. Sentèm ja la serada que cal pas mancar !

Aquesta annada quò's l'Asco que paga los despents dels corsos d'acordeon diatonic amb l'idèa que dins pauc de temps aurem pro de musicaires per far dançar e per-

que pas montar un spectacle en fin de sason ?

Sabetz que lo talher de diatonic se debana a l'escòla de Terniac a 6 oras de la vesprada. Lo còp que ven serà lo 25 de genier, puèi los 8 e 22 de Febrièr.

Los talhers de lenga de Sarlat, Sant-Cibran, a Sant-Chamassi cambian pas, tant des datas que d'oras ; mas Montinhac es botat al diluns per daissar plaça a las repeticions de la corala. Cada diluns ? non, pas lo primièr diluns del mes ! que es daissat per l'amasada mesadièra del burèu de l'Asco.

E la nòstra corala fa repeticions sus repeticions per èstre presta al jorn J e a l'oras O per la pèça los "croccants". E de mai an besonh de monde per far los vestits del carnaval de la pèça. Se voletz donar un còp de man, sonatz lo Daniel al 05 53 50 74 03.

Lo talher danças s'espandit : dels corsos de danças tradicionals son prevists als "garrits verds" a Sarlat. Dumpuèi lo 15 novembre passat, e fins aquí fin de març que ven, las danças tradicionals se debanan tanben a l'escòla Ferdinand-Buisson dins l'entre classa de miègjorn. Los parents porian veire los mainatges dançar per la fèsta del 5 de Febrièr pendent la fèsta que fa l'escòla.

Devinhalha de la setmana passada : e òc quò's la carrièra.

Devinhalha d'aquesta setmana : S'emplis per l'embàs.

Per l'ennaut se voida.

Qu'es aquò ? Qu'es aquò ?

cinéma
rex

Avenue Thiers - 24200 SARLAT
4 salles climatisées
3 équipées son Dolby SRD et DTS
08 92 68 69 24

VENREDI 25 JANVIER

ENFIN VEUVE : 19 h 30 et 22 h
LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON : 22 h
NO COUNTRY FOR OLD MEN (VO stf) : 19 h 30 et 22 h
EN PLEINE NATURE (VO stf) : 19 h 15
GARAGE (VO stf) : 19 h 30
HITMAN : 22 h

SAMEDI 26 JANVIER

LE RENARD ET L'ENFANT : 14 h 30
ENFIN VEUVE : 14 h 30, 17 h, 19 h 30 et 22 h
LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON : 17 h et 22 h
NO COUNTRY FOR OLD MEN (VO stf) : 17 h et 22 h
EN PLEINE NATURE (VO stf) : 14 h 15 et 19 h 15
GARAGE (VO stf) : 19 h 30
HITMAN : 14 h 30, 17 h, 19 h 30 et 22 h

DIMANCHE 27 JANVIER

LE RENARD ET L'ENFANT : 14 h 30
ENFIN VEUVE : 14 h 30, 17 h et 20 h 30
LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON : 20 h 30
NO COUNTRY FOR OLD MEN (VO stf) : 14 h 30 et 20 h 30
EN PLEINE NATURE (VO stf) : 14 h 15 et 17 h 15
GARAGE (VO stf) : 17 h
HITMAN : 17 h et 20 h 30

LUNDI 28 JANVIER

ENFIN VEUVE : 14 h 30 et 20 h 30
LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON : 14 h 30
NO COUNTRY FOR OLD MEN (VO stf) : 14 h 30
GARAGE (VO stf) : 20 h 30
HITMAN : 20 h 30

Cinéconférence *Connaissance du Monde*
GRÈCE CONTINENTALE. Entre récits et rencontres : 14 h 30 et 20 h 45

MARDI 29 JANVIER

ENFIN VEUVE : 14 h 30 et 20 h 30
LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON : 20 h 30
NO COUNTRY FOR OLD MEN (VO stf) : 20 h 30
EN PLEINE NATURE (VO stf) : 14 h 30
DÉTENTION SECRÈTE (VO stf) : 20 h 30
GARAGE (VO stf) : 14 h 30

MERCREDI 30 JANVIER

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES : 14 h 30, 17 h et 20 h 30
CORTEX : 14 h 30, 17 h et 20 h 30
IT'S A FREE WORLD (VO stf) : 14 h 30 et 20 h 30

JEUDI 31 JANVIER

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES : 20 h 30
CORTEX : 20 h 30
I AM NOT HERE (VO stf) : 20 h 30

PLEIN TARIF : 7,40 €
SÉANCES À TARIF RÉDUIT : 5,90 €
tous les jours à toutes les séances pour les moins de 16 ans, les étudiants (sur justificatif) et les seniors (+ de 60 ans).
Les LUNDI, MARDI, MERCREDI et SAMEDI à 14 h 30 : 5,90 € pour tous.
LE 25 DU MOIS, TOUTES LES SÉANCES À 4,50 €.

Avec la carte CINÉREX la séance à 5 € tous les jours à toutes les séances (10 places à 50 € + 2 € de frais de gestion la première fois). Carte rechargeable et non nominative, 3 places maximum par séance. Valable 6 mois à partir de la première utilisation.

Pour mieux vous servir, un répondeur vocal est à votre disposition, composez le **08 92 68 69 24**

Art et Histoire en Périgord Noir

De la prise de la Bastille aux rives de la Moskova

Outre la rubrique habituelle sur la vie de notre Société et le compte rendu de notre sortie du 22 septembre dernier à Coulonges, inaugurant un nouveau type de découverte : les "après-midi de la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir", formule de rencontre simple que nous espérons pouvoir poursuivre en 2008 ; ce bulletin n° 111, 4^e trimestre 2007 de Art et Histoire en Périgord Noir s'honore des passionnants articles proposés par leurs signataires.

Tout d'abord Jean-Baptiste de La Reynie (1759-1807), sans doute aucune parenté avec le célèbre Limousin Nicolas de La Reynie, lieutenant général de police de Paris sous Louis XIV ; mais quel homme ce Jean-Baptiste et quel parcours ! Il fallait la plume de Brigitte et Gilles Delluc pour évoquer avec une telle fougue et une époustouflante érudition la vie de ce Sarladais promis par son père à la prêtrise, mais qui préférera vite troquer la noire soutane de l'abbé contre la belle tenue rouge des officiers allant aider les "insurgents américains". Il fallait aussi le tumulte de l'époque révolutionnaire pour que ce "héros" ou parfois "anti-héros" plus proche des aventuriers de Lesage que des ambitieux romantiques de Stendhal ne donne sa pleine mesure.

Ecrivain, libelliste, éditeur de brûlots contre la cour et la monarchie, boutefeu lors de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 (sans doute avec passablement de fanfanterie), modérateur et probablement délateur lors de la journée du 20 juin 1792 aux Tuileries, ce personnage est tout à la fois iconoclaste et receleur d'objets sacrés, fouilleur et voleur d'archives, indic à l'occasion. L'ex-abbé – mais l'a-t-il été vraiment ? – est saisi par la fièvre de la Révolution et le démon de la débauche : libertin, proxénète à ses heures, il est même accusé de détournement de mineure – mais la mineure en question n'en était sûrement pas à son coup d'essai !

La déclaration de guerre et la proclamation de la Patrie en danger ramènent Jean-Baptiste à des occupations plus dignes d'un honnête homme, il combattra à partir de 1794 sous les ordres de Malo Corret de la Tour d'Auvergne, après un épisode peu glorieux en Vendée.

Est-il assagi après le Consulat et l'établissement de l'Empire ? Pas si sûr. Napoléon regroupe ses forces au camp de Boulogne dans l'intention d'envahir l'Angleterre, notre homme publie le Traité du scaphandre de l'abbé de La Chapelle et propose d'attaquer la "perfidie Albion" par surprise avec des commandos de débarquement munis de scaphandres ! Hélas pour ce génial précurseur, l'empereur abandonne son projet et va cueillir des lauriers moins fantaisistes à Austerlitz.

Il surgit de ces époques troublées, où selon l'expression du Montignacois Joseph Joubert, le pauvre n'est pas sûr de sa probité, le riche de sa fortune et l'innocent de sa vie, de biens étranges personnages, Jean-Baptiste de La Reynie en fut un. Il mourut prématurément en 1807 à l'âge de 48 ans.

Sans quitter la période révolutionnaire, l'article suivant joue sur un tout autre registre, celui de l'émigration. Ils sont en effet nombreux ces gentilshommes périgourds contraints de s'exiler loin de leur patrie, émigration d'honneur, animés de l'espoir fou de contribuer au rétablissement de l'ordre en France. Beaucoup rentreront en 1801 quand Bonaparte leur permettra, d'autres tel Jean-Baptiste de Chaunac-Lan-

zac demeureront à l'étranger et suivront un long parcours de misère.

François d'Orcival, écrivain et journaliste parisien bien connu, renoue pour notre plus plaisir avec ses origines périgourdines pour évoquer les aventures de son lointain parent Jean-Baptiste, appelé le "chevalier de Lanzac", né en 1733 à Cénac, officier au régiment de La Fère, Condéen, établi à Bayreuth avec son épouse et ses deux fils : Auguste et Louis. Ils n'ont pour vivre que les modestes ressources que le roi de Prusse accorde aux émigrés français.

Désireux de voir ses fils servir leur patrie, Lanzac écrit en 1803 à Berthier, alors ministre de la Guerre, mais sa lettre reste sans suite et les jeunes gens serviront un temps dans l'armée prussienne, vivant, lors de la bataille d'Iéna, un dramatique face à face avec le IV^e corps de Soult.

Après la terrible bataille d'Eylau et le décès de leur père, ces jeunes gens désireux d'accomplir le souhait de ce dernier réintègrent au travers d'un subterfuge et de quelques complications la Grande Armée en 1810.

Il y a quelque chose de pathétique dans les existences brisées de ces jeunes officiers, victimes de leurs engagements et de la politique expansionniste de Napoléon. Incorporés en 1812 dans les rangs des armées de la Confédération du Rhin, Auguste sera tué d'une balle à Borodino sur les rives de la Moskova, tandis que le cadet Louis se perdra dans les étendues glacées d'une "retraite de Russie" où le 35^e de ligne, l'ancien régiment d'Aquitaine, sera complètement anéanti.

Cette belle évocation, étouffée de documents, extraits d'archives de famille, ne peut laisser personne insensible.

Bien des lecteurs seront intéressés par le dernier article de notre bulletin car il évoquera pour eux des souvenirs d'enfance. "La vie dans l'entre-deux-guerres à Saint-Aubin-de-Nabirat", témoignages vivants d'un passé récent, mais pas seulement.

En faisant revivre la vie rurale des années 1930-1940, l'auteur écrit tout simplement la vie quotidienne des paysans périgourds depuis toujours. Cette vie, elle n'avait pas changé malgré les révolutions, les régimes successifs et les événements de la grande Histoire. Elle se parlait en patois, elle s'inscrivait dans les travaux de la terre dont chaque parcelle avait son toponyme, elle s'inscrivait entre les murs de ces simples demeures de pierres couvertes de lauze n'ayant le plus souvent qu'une seule pièce à l'étage où l'on accédait par un escalier extérieur. Sous la pièce d'habitation, une cave servant de cellier et abritant quelques bêtes, au-dessus un grenier pour stocker le grain et le fourrage, accolés à la maison quelques étroits bâtiments utilitaires comme l'étable à cochons et celui abritant la "bacade".

Vous apprendrez que cette société était structurée, besogneuse et conviviale, les familles nombreuses intégraient les grands-parents toujours prêts à se rendre utiles (retraite et assistance sociale n'existant pas).

Dans l'unique pièce à vivre, nous retrouverons inchangés tous les meubles et objets énoncés dans les inventaires des siècles passés : les lits à courtines occupant les angles de la pièce, les paillasses de maïs trouées d'ouvertures pour passer les bras et permettre le brassage de ce matelas végétal, les couettes de duvet, la cheminée où l'on mettra plus tard une petite cuisinière sur

pieds, en fonte, l'évier de pierre dans l'épaisseur du mur, la "couade" à longue tubulure posée sur la "payrolle" permettant de se laver les mains et, accroché aux poutres du plafond, le "râtelier à pains".



Les grands-mères Marie et Hélène avec leurs cravates de tête à Saint-Aubin-de-Nabirat en 1941

René Lacombe nous ouvrira la porte de ce passé hors d'âge avec une clé "torte" et si vous ne savez pas ce que c'est, il vous l'expliquera dans la deuxième partie de ce récit vivant et personnel qui paraîtra dans le prochain bulletin. Mais n'essayez pas de fermer votre porte avec une clé "torte", vous aurez beaucoup de mal à l'ouvrir !

Si vous voulez en savoir plus sur ces études et sur celles précédemment parues, vous pouvez consulter le site Internet de la Société en tapant <http://ahspn.free.fr>

On peut d'autre part se procurer des numéros du bulletin en écrivant au secrétariat de la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir, BP 47, 24201 Sarlat cedex ; ou auprès de l'Office de tourisme, de la Maison de la Presse, des librairies Majuscule ou L'Orange Bleue à Sarlat.

A. L.

Les Samedis du patrimoine

Entre conférence et visite guidée...

Le samedi 29 décembre, la visite concernant le siècle de La Boétie a plongé une trentaine de visiteurs au cœur du XVI^e siècle, entre tolérance et guerres de Religion.

Le prochain rendez-vous, organisé par la ville de Sarlat pour les amoureux du patrimoine, aura lieu le samedi 26 janvier à 15 h et concernera le secteur sauvegardé.

A travers des images d'archives appartenant au musée de Sarlat et récemment numérisées puis un parcours sur le terrain, les visiteurs appréhenderont de façon plus concrète les bouleversements que Sarlat a connus à la suite de la loi Malraux du 4 août 1962.

Venez découvrir sous un nouvel angle le secteur sauvegardé entre projection de photographies anciennes et parcours sur le terrain... Rendez-vous à l'Office de tourisme samedi à 15 h.

Renseignements en téléphonant au 05 53 31 45 45.

Tarif plein : 5 €, réduit, 3 €.



François SENILLON
OPTICIEN Place Pasteur
SARLAT - Tél. 05 53 59 06 42

Ouvert du lundi au samedi

Musique en Sarladais

Après l'assemblée générale 2007

L'assemblée générale de l'association Musique en Sarladais s'est tenue le jeudi 13 décembre à la mairie de Sarlat.

Le président, Francis Deschryver, après les remerciements d'usage et la lecture de l'ordre du jour, présente le rapport moral. Il rappelle à juste titre les objectifs de l'association : l'essor de la culture musicale, à des niveaux différents, mais toujours sous le signe de l'exigence de qualité, par la promotion des groupes culturels locaux qu'elle représente. A ce sujet, le président tient à remercier chaleureusement tous ceux qui les ont rejoints, adhérents individuels et groupes. Au seuil de la dixième année d'activité, les encouragements qu'ils témoignent à l'association sont une réelle satisfaction.

Durant l'année 2007, Musique en Sarladais a soutenu, subventionné ou organisé les concerts et spectacles suivants : en février, le Festival Piano Pluriel ; en mars, l'ensemble La Quinte du Loup ; en mai, Musique à la cour de Salzbou par Viva Voce ; en juin, l'Atelier du peintre par De Vive Voix sans oublier le concert de l'Ensemble vocal de Sarlat et, en fin de mois, un remarquable spectacle de danse par le groupe Attitudes d'Inès Jolivet ; deux récitals d'orgue, en juin et en juillet, respectivement par Francis Chapelet et Jean-Paul Lecot ; en septembre, en partenariat avec le Festival du Périgord Noir, le concert final de l'Académie d'orgue et un concert de musique baroque par Artémuse ; en décembre, un Noël au XVII^e siècle par Artémuse, De Vive Voix et La Quinte du Loup.

En dépit d'une fréquentation inégale, toutes ces manifestations ont rencontré la faveur d'un public éclairé, fidèle, juste récompense pour tous ceux qui se dévouent avec passion et un sens certain du désintéressement. Le bilan de l'année est positif et les motifs de satisfaction ne manquent pas. A titre d'exemple, l'association doit se d'annoncer la pérennisation du stage de l'Académie d'orgue et clavecin, au mois de septembre.

Le rapport moral achevé, le président donne ensuite la parole au trésorier, Alain Labroue. Le rapport financier, clairement détaillé, poste par poste, laisse apparaître un excédent de plus de trois cents euros. Les comptes sont nets, bien tenus. Pour les seuls spectacles de l'année 2007, il y a équilibre entre le montant des entrées payantes et les frais engagés. Le bénévolat joue parfaitement son rôle et les soutiens aux diverses manifestations sont conséquents. Au chapitre des recettes, les subventions apportées par le conseil général (750 €) et la municipalité de Sarlat (1 000 €) représentent un apport précieux pour une association à caractère fédérateur, soucieuse de rendre vivante la vie musicale dans la cité et aux alentours.

Mis au vote, rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité des membres présents. Le président procède ensuite à l'élection des membres dont le mandat arrive à expiration. Il s'agit de Michotte Chavanel, Eliette Denis et Bernard Podevin. Le consensus étant général, ils sont réélus à l'unanimité des membres présents. Le conseil d'administration pouvant comporter, de droit, un élu supplémentaire, la candidature d'Yves Tardivel est retenue puis approuvée, également à l'unanimité, à l'issue d'un vote.

Au chapitre des questions d'ordre général, le problème des cotisations pour 2008 est abordé et fait l'objet d'un large tour de table. Afin de permettre une augmentation des subventions aux activités artistiques en 2008, il est décidé, à l'unanimité, de relever les tarifs inchangés depuis de longues années (adhésion individuelle : 15 €, 25 € pour un couple ; adhésion de groupe : 30 €).

Remarques. Toute personne appartenant à une association adhérente et souhaitant s'inscrire à titre individuel paiera 10 €.

Chaque membre du conseil d'administration est tenu d'adhérer au tarif de 15 €.

Pour que la musique au pluriel continue de vivre dans le Sarladais, sachons encourager toutes les bonnes volontés et cultiver la solidarité !

NB. Comme chaque année, Musique en Sarladais prend à sa charge, pour ceux qui le désirent, l'assurance responsabilité civile. Les groupes intéressés doivent en faire la demande en indiquant le nombre de leurs adhérents. Une liste précise des spectacles et concerts à venir en 2008 sera diffusée dans les prochains jours par voie de presse.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Deschryver met fin à la séance.

Noël à la cathédrale.

Le dimanche 16 décembre, l'Ensemble Vocal de Sarlat, dirigé par Bernard Podevin, en association avec la chorale Jouez et chantez d'Anske Valentin et le chœur d'enfants Chanterelle de Jean-Luc Redureau ont offert un concert original et de bonne facture. Gaël Tardivel était à l'orgue et Guy Leygnac tenait le rôle de récitant dans le conte "Ce qu'a vu l'âne de la crèche", empreint de merveilleux et d'humour. Le succès fut au rendez-vous dans une cathédrale bien remplie.

Au seuil d'une année riche de promesses dans le domaine des activités culturelles en particulier, le président et les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux.

The English corner

The English Corner is a weekly column for those English speakers who reside in or visit the Sarladais.

Any comments, suggestions, stories or queries are most welcome : petergooch@cegetel.net

CONFRONTATION IN CASTELNAUD

According to Castelnaud mayor Germinal Peiro, for over two decades the town has sought to acquire more land in order to provide a bigger parking area in the summer months in the little shopping arcade. Equally, the town wanted to use some of the land in order to create a roundabout with the road leading up to the castle, which would mean that tourist buses would be able to get in and out far easier. After being unable to reach an agreement with the landowners – the Carvès family – Mr Peiro has now apparently decided to attempt to use one of the stronger measures available to him : expropriation. Last week, he unveiled his grandiose scheme : forcibly taking over 25,000 square metres from the Carvès family to create a leisure area, a roundabout and a parking area that will increase the current parking facilities in the shopping centre sixteenfold. The scheme is currently on display at the local town hall in order that everyone can offer their opinion, but already, many insiders are stating that the extra parking area will cause a significant strain on the existing services in the shopping centre that will probably not be able to cope with the extra people, and many others are wondering why Mr Peiro has chosen to undertake a Champs-Élysées-like project for a village that simply does not have the infrastructure to cope with it, but, after all, this is election time. On top of that over 90 % of the land that the mayor wishes to expropriate is floodable making maintenance extremely difficult for such a large area. After this display in the town hall, there are to be several other procedures before a final decision is made.

THAT'S IT

Louis Delmon, an historic figure in the Sarlat political arena, has stated that he now thinks he will abandon politics and take to writing. A member of the Communist Party since 1952, his plans now are to write a biography of Lucien Fontenelle, a fellow Communist from Bergerac who got caught up in the Algerian War. During his long career, on four separate occasions he was elected general councillor for the canton of Sarlat, was mayor of the town for twelve years between 1977 and 1989, being elected an active member of the opposition ever since that time. He will celebrate his 75th birthday on Valentines Day.

PROTESTS CONTINUE

The situation between the French railway company SNCF and the passengers now stranded in Gourdon and Souillac after fifteen weekly train stops at these stations were removed by the railway company has reached a critical point. Last week, some 500 demonstrators vented their wrath on the railway company by staging demonstrations on the tracks at Souillac station. Present amongst the demonstrators was Frédéric Inizan of the new socialists of Sarlat, who made a brief speech to the effect that people from Sarlat supported the protesters. Equally, last week, the last Dordogne council meeting of the current legislature took place, during which, at

Les béatitudes du Croquant

Il y a des choses que je ne comprends pas bien. Par exemple, actuellement, à propos de ces histoires de terrorisme islamique, on nous adjure de ne pas mettre tous les musulmans dans le même sac. Sur le thème qu'il y aurait une minuscule frange d'excités prêts à tout, pour une écrasante majorité de fidèles en quelque sorte pépères uniquement soucieux de pratiquer paisiblement la foi de leurs ancêtres, et personnellement je le crois volontiers, sinon il y a bien longtemps que le pays serait à feu et à sang ! Mieux, on nous parle de soufisme, d'islam tolérant, bref on se met en quatre pour nous faire passer le fanatisme islamiste par profits et pertes, en suggérant au passage qu'au fond tout ça c'est peut-être bien un peu de notre faute parce qu'on ne met pas la main à la poche pour construire des mosquées. Mais passons, ce n'est pas mon sujet, ce qui m'intéresse aujourd'hui c'est que ceux-là mêmes qui défendent bec et ongles le droit à la religion de nos musulmans crient au loup, hystériques, dès qu'on ose rappeler l'existence du christianisme et de l'Église catholique ! A croire qu'on dit des gros mots. Et moi ça ne me plaît pas parce que ça s'appelle deux poids, deux mesures ! Soyons clair, que la nouvelle religion d'une nouvelle souche de Français veuille acquérir une certaine visibilité, pourquoi pas ? A condition de ne pas faire l'impasse sur celle de nos pères. Qui dans l'histoire plus souvent qu'à son tour a certes démerité... ni plus ni moins que l'islam !

the suggestion of Castelnaud mayor Germinal Peiro, a motion was passed condemning the railway company for cutting the area off from its train services. However, it seems that the SNCF believes it is above all this, as its only answer to the demonstrators and Mr Peiro was that it was making an official complaint against the demonstrators, that may end up with them being forced to make court appearances for endangering their own lives and those of other passengers. Many observers have stated that they find it very strange that a railway company should sue potential customers.

ONE OF OUR OWN

There is now a fixed radar installation on one of the approaches to Sarlat, on the RD 704 near the shopping centre that houses companies selling wood-burning stoves, clothes, motorcycles and fabrics. Pointing towards Sarlat, it aims to reinforce the speed limit of 90 Km/hr along that piece of straight road. It is the eleventh fixed radar installation in the Dordogne, and a significant drop in accidents is expected as a result.

FOUR VO FILMS AT THE REX

The Rex Cinema in Sarlat is showing a wide selection of films in VO this week. "No country for old men" is the latest powerhouse outing from the Coen brothers starring Tommy Lee Jones and Javier Bardem (who seems certain to get an Oscar for his performance) ; "Garage" is an Irish dramatic comedy that took Cannes by storm starring Pat Shortt ; "Into the wild" is directed by Sean Penn and stars Emile Hirsch as the young man who threw all opportunity up and instead embarked on an odyssey across the United States, and "The secret detention" stars Jake Gyllenhaal in a thriller about terrorist attacks. For more information, send an e-mail to the address at the top of the column to receive regular weekly newsletters about the VO films at the Rex and their showing times.

Autant annoncer tout de suite la couleur : plus laïc que moi il n'y a pas ! Et si je puis dire formé à la bonne école, de parents instituteurs, passés par l'École normale de La Rochelle, à la croisée de la dernière guerre, rejets directs des hussards noirs de la République. Fiers serviteurs de l'État, pédagogues soucieux, par l'instruction, d'élever au-dessus d'eux-mêmes les citoyens en herbe qui leur étaient confiés. Et comme ce n'était pas les premiers instituteurs de la famille, mon enfance a été bercée des souvenirs d'aïeux et de grand-tantes qui avaient subi les vexations de l'enseignement confessionnel au fin fond de la Vendée, avant et même après la loi de 1905. Je suis donc parfaitement au courant de la menace que fait peser sur les esprits n'importe quelle Eglise pour peu qu'on lui laisse la bride sur le cou. Et à ce jeu-là, qu'on se rappelle la virtuosité des jésuites, ne serait-ce, pour ne pas aller plus loin, qu'à notre cher Saint-Jo à Sarlat. Pour moi en tout cas, je crois qu'en enfantant dans la douleur sa loi de séparation de l'Église et de l'État la République a tout simplement sauvé son âme. Oui, la laïcité, c'est la République ! Et pas besoin de tourner autour du pot pour définir cette autre exception française. Qui n'est que la version contemporaine de la parole de Jésus : "Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu !". Pas compliqué, dans notre pays la religion est du domaine privé et l'État garantit la liberté des cultes. Mais cette impartialité à base de respect n'est pas indifférence. Il y a de toute façon un fait culturel religieux au soubassement de notre forme particulière de démocratie. Saint-Just, le rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, ne protestait-il pas hautement chaque fois que la Révolution entreprenait d'abîmer le sentiment religieux ou dans son culte de la Raison singeait l'Église ? A quoi bon scier la branche sur laquelle on est assis, comme si les idéaux républicains n'étaient pas directement inspirés du cœur vivant des Évangiles ? Pourquoi avoir honte, pourquoi renier ses vraies racines ? Est-ce notre faute à nous si la France que nous aimons a des origines chrétiennes ? Car on peut toujours essayer de tordre le cou à l'histoire en mettant sur un pied d'égalité nos différents héritages, mais peut-on aller dire que l'islam a autant fait pour la formation de l'esprit national que le christianisme, lui-même résultante de l'Ancien Testament des Juifs et de la philosophie grecque ? Il y a surtout autre chose : comme Renan je crois que Jésus a été le plus grand homme qui ait jamais vécu. Pourquoi ? Parce qu'avec le Christ véritablement né le droit à la vie et au respect de la personne humaine, révolution qui n'a pas fini d'éclairer notre condition de mortels. En cela, quelles que soient les tragédies qui longtemps ont entravé la marche de ses peuples vers la liberté, nous n'avons pas à rougir des racines chrétiennes de notre Europe.

Comme disait un jour le député européen Bourlanges, l'important n'est pas que l'Europe soit chrétienne mais qu'elle l'ait été pendant onze siècles. De nos jours, enfin et tant mieux ! croyance et pratique religieuses sont le fait de chacun d'entre nous, en son âme et conscience. Mais à mon sens, même agnostique, même athée, nous nous honorerions à reconnaître notre dette à une société, ô combien imparfaite mais que nous n'échangerions pour aucune autre au monde, qui au fil des générations en est venue à inscrire dans sa loi fondamentale, au-delà de toute Eglise, le sel des enseignements de Jésus : Liberté, Égalité, Fraternité. Notre laïcité, qui est notre avenir, a un pied d'appel, cette tradition !

Jean-Jacques Ferrière

Gens du Nord

Création d'une association



Les gens du Nord se sont retrouvés dimanche 13 janvier à 16 h à la salle des fêtes de Grolejac pour une première prise de contact.

Cette sympathique réunion avait pour but de proposer la création d'une Amicale des Gens du Nord d'inch Périgord.

Les initiateurs de ce projet, Serge Gransart, Daniel Heynen, Roland Seynave, Jean-Claude Solarczyk ainsi que leurs épouses et quelques bénévoles, ont accueilli tous ceux qui avaient pu se libérer ce dimanche après-midi. Soixante-dix personnes ont répondu présentes.

Serge Gransart a présenté et résumé ce projet de la façon suivante : " Nous souhaitons avec vous constituer une amicale dont le centre d'intérêt est, bien sûr, sur notre origine commune " le Nord de la France " mais aussi notre vie quotidienne en Périgord ".

L'amicale favorisera les échanges de toute nature entre Périgourdins et gens du Nord. Elle s'attachera à mieux faire connaître aux Périgourdins qui nous ont accueillis la belle région du Nord et les gens qui y habitent. Elle pourra également accueillir les éventuels et futurs arrivants en Dordogne en les accompagnant dans leur intégration. Elle organisera toute ma-

nifestation à thème et activités diverses. Elle sera un lieu d'échanges et de rencontres amicales.

A la suite de cette intervention, ceux qui le désiraient ont pu prendre la parole pour donner leur avis et surtout dire ce qu'ils attendaient de la future association. Les échanges furent nombreux et intéressants. Chacun a pu dire ce qu'il souhaitait voir se réaliser, parler des écueils à éviter, etc.

En fin d'après-midi, tout le monde a partagé les galettes et le cidre apportés avec gentillesse par les participants. L'ambiance était très agréable et cette réunion a permis à certains de reconnaître, tel un ancien voisin vivant autrefois à Houdain dans le Pas-de-Calais ou un camarade de lycée et, tout cela dans la bonne humeur.

D'autres rencontres sont prévues : samedi 23 février pour une assemblée générale constitutive avec création de l'Amicale et élection du bureau ; en avril, il est envisagé une soirée dansante, la date et le lieu seront communiqués ultérieurement.

Si vous désirez rejoindre l'Amicale dans cette aventure, prenez contact auprès de Daniel au 05 53 29 63 23 ou auprès de Jean-Claude au 05 53 28 34 39.

Transmettre ou reprendre une entreprise

Ce guide conçu par des experts est un outil d'accompagnement tout au long des démarches ainsi qu'à l'approche des moments forts d'une cession ou d'une reprise.

Le CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires), auteur de cet ouvrage, est une association animée par cent soixante-dix anciens dirigeants, délégués bénévoles qui œuvrent dans soixante délégations à travers toute la France. Sa mission est de faciliter la transmission et la reprise des PME/PMI de cinq à cent salariés, en contribuant à la développer.

Dans ce cadre, le CRA accompagne les cédants adhérents en les suivant personnellement après un entretien approfondi. Il optimise en toute confidentialité le dossier du cédant, et avec son accord, le transmet à des repreneurs potentiels ciblés. Le CRA conseille également les repreneurs adhérents en les aidant à élaborer un projet viable de reprise, après un entretien préalable avec l'un des délégués.

En France, les risques d'entreprendre sont souvent mis en exergue, ce qui peut décourager les initiatives. Avec ce guide, le CRA veut montrer qu'avec une bonne préparation de son projet de nou-



velle vie d'entrepreneur, il est possible de réduire considérablement les risques.

Le CRA a ouvert dernièrement une antenne à Périgueux. Contact au 06 84 55 74 70 ou par mail : cra.perigueux@cra.asso.org

Édité par Prat éditions, ce guide est en vente dans les librairies au prix de 22 €.

ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES

Société civile professionnelle
Jean-François MAGIS
Philippe MAGIS
Notaires
24220 MEYRALS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe MAGIS, notaire soussigné, associé de la société civile professionnelle titulaire d'un office notarial dont le siège social est à Meyrals (Dordogne), le 21 janvier 2008, enregistré à Sarlat-La Canéda le 22 janvier 2008, bordereau 2008/54, case n° 1,

Madame Nathalie Clémence Roseline FORGAC, esthéticienne, épouse de Monsieur Patrick Denis DAUDRIX, demeurant à Meyrals (24220), la Borie,

A vendu à Mademoiselle Célia SOLER, esthéticienne, demeurant à Saint-Cyprien (Dordogne), rue Bertrand-de-Got, célibataire,

Le fonds artisanal et de commerce d'esthéticienne et vente de produits se rapportant à l'activité, sis à Saint-Cyprien (Dordogne), lui appartenant, connu sous le nom commercial FLEURDELYS INSTITUT et pour lequel elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat-La Canéda sous le numéro 449 160 829 et au répertoire des métiers sous le n° 449 160 829 RM 24.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au premier janvier deux mille huit.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de dix-huit mille euros (18 000 euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour sept mille huit cent trente-six euros (7 836 euros) ; au matériel pour dix mille cent soixante-quatre euros (10 164 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial de 24220 Meyrals où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

Signé : **Maître Philippe MAGIS, notaire.**

Aéro-club du Sarladais

Assemblée générale

Le club tiendra son assemblée générale le dimanche 10 février à 10 h dans ses locaux à l'aérodrome.

Ordre du jour : rapports moral et financier, élection du tiers sortant, élection du président.

Centre culturel

Spectacle reporté

Le spectacle de Liane Foly, La Folle Parenthèse, programmé à Sarlat le samedi 26 janvier, est reporté au mercredi 30 janvier à 21 h à la salle Paul-Eluard.

Rappelons que ce spectacle est complet.

PHOTOCOPIES COULEURS

Imprimerie du Sarladais

05 53 59 00 38

Société civile professionnelle
CHOUZENOUX-FROMENTEL
Notaires associés
24120 Terrasson-Lavilledieu

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel FERRAND, notaire salarié de la Société civile professionnelle Patric CHOUZENOUX, Jean-Christophe FROMENTEL, titulaire d'un office notarial à Terrasson-Lavilledieu, rue Albert-Camus, le 16 janvier 2008, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes.

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : SCI ROCHE FLORENS.

Siège social : Terrasson-Lavilledieu (24120), Roche Florens.

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf années.

Capital social (apport en numéraire) : deux mille euros (2 000 euros).

Les parts sont librement cessibles entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Le gérant de la société est Monsieur Denis JEANNEAU, demeurant à Terrasson-Lavilledieu (24120), Roche Florens.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat.

Pour avis.

Signé :

Maître Emmanuel FERRAND, notaire.

EURL Aurélien SOARES au capital de 1 000 euros

Siège social : la Poulgue 6, impasse des Catalpas 24200 Sarlat

AVIS DE DISSOLUTION

L'associé unique, dans l'acte du 18 janvier 2008, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 janvier 2008 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à la Poulgue, 6, impasse des Catalpas, 24200 Sarlat, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Aurélien SOARES, la Poulgue, 6, impasse des Catalpas, 24200 Sarlat, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sarlat, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Signé : **Aurélien SOARES, gérant.**

MA POMME-TAO

SARL au capital de 5 000 euros

Siège social : 37, avenue Thiers - 24200 Sarlat

Siret 490 299 633

Suivant décision collective des associés en date du 12 janvier 2008, le siège social a été transféré à 37, avenue Thiers, 24200 Sarlat, à compter du 1^{er} janvier 2008.

En conséquence, l'article 4 a été modifié comme suit.

Ancienne mention. Siège : le Grel, 24250 Domme.

Nouvelle mention. Siège : 37, avenue Thiers, 24200 Sarlat.

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Sarlat.

Maître Laurent BOUET
Notaire
67, rue du 4-Septembre
24290 Montignac-sur-Vézère

Suivant acte reçu par Maître Laurent BOUET le 13 décembre 2007, enregistré à Sarlat le 26 décembre 2007, bordereau 2007/788, case n° 1,

Monsieur Eric BOYARD, demeurant à Auriac-du-Périgord (24290), lieu-dit le Bourg, a cédé à Mademoiselle Christèle Claude Marie GUERRIER, demeurant à Saint-Léon-sur-Vézère (24290), le Bourg, le fonds de commerce de vente de produits régionaux, vins, spiritueux, petite restauration, boissons, licence I, glaces, cartes postales, souvenirs, pique-nique à domicile, exploité à Saint-Léon-sur-Vézère, département de la Dordogne, lieu-dit Au Bord de l'Eau, connu sous le nom de LE DÉJEUNER SUR L'HERBE, moyennant le prix de cinquante mille euros (50 000 euros), contrat en main.

L'entrée en jouissance a été fixée au 15 décembre 2007 par confusion sur sa personne des qualités de propriétaire et de locataire-gérant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Maître Laurent BOUET, notaire à Montignac, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

Signé : **Maître Laurent BOUET, notaire.**

Société civile professionnelle
Philippe LAURENT
Sandra OUDOT
Notaires associés
99, avenue de Selves
24200 Sarlat-La Canéda

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe LAURENT, notaire associé à Sarlat-La Canéda, 99, avenue de Selves, le 10 janvier 2008, enregistré à Sarlat le 17 janvier 2008, bordereau n° 2008/46, case 3, les associés de la société dénommée SARL HUBERTE ALBIÉ, au capital de 45 000 euros, dont le siège est à 24620 Marquay, le Pech, immatriculée au RCS de Sarlat sous le numéro Siren 421 590 803, ont nommé comme unique gérant de cette société, sans limitation de durée, Monsieur Philippe ALBIÉ, demeurant à Condamine, 24620 Marquay, en remplacement de Madame Huberte GOUYOU, épouse de Monsieur Michel ALBIÉ, demeurant à 24620 Marquay, le Pech, démissionnaire.

En conséquence, ladite société sera, à compter du 1^{er} janvier 2008, gérée par Monsieur Philippe ALBIÉ.

Pour avis.

Signé : **Maître Philippe LAURENT, notaire.**

LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance du fonds de commerce de bar licence IV, glacier, brasserie, exploité sous l'enseigne BAR DES ÎLES, immatriculé au registre du commerce de Sarlat sous le numéro A 310 475 546, situé 1, place de la Liberté, 24200 Sarlat-La Canéda, appartenant à Monsieur René GAYANT et Madame Jeanine SANCHEZ, demeurant ensemble la Fournerie, 24220 Vézac, est donnée à la SOCIÉTÉ JESY, SARL au capital de 1 500 euros, dont le siège est à la Fournerie, 24220 Vézac, représentée par son gérant Monsieur Jérôme NEGREVERGNE, pour une durée de douze mois à compter du 1^{er} janvier 2008.

SOUS-PRÉFECTURE DE SARLAT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE LOI SUR L'EAU Communes de Montignac et Aubas

Le public est informé que, par arrêté préfectoral n° 08/003 du 11 janvier 2008, le sous-préfet de Sarlat a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable en vue d'autoriser la commune de Montignac au prélèvement d'eau par la source de la Fageotte, située à Montignac, et la source de Font Nègre, située à Aubas, sur une parcelle enclavée appartenant à la commune de Montignac (régularisation administrative), la déclaration d'utilité publique de ces dérivations d'eau, l'institution des périmètres de protection de ces captages, l'autorisation d'utiliser l'eau prélevée dans le milieu naturel en vue de la consommation humaine avec fixation d'un débit maximum d'exploitation journalier et horaire.

Cette enquête se déroulera pendant 19 jours pleins et consécutifs, du lundi 4 février 2008 au vendredi 22 février 2008 inclus.

Monsieur René FAURE, domicilié au lieu-dit Lavergne, sur le territoire de la commune de Lanouaille (24270), est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la période ci-dessus indiquée, le dossier de l'enquête sera déposé à la mairie de Montignac, siège de l'enquête, et à la mairie d'Aubas, dont le territoire est situé dans le périmètre du projet, et où toute personne pourra en prendre connaissance sur place aux jours et heures d'ouverture des mairies concernées.

Pendant cette même période, les intéressés pourront consigner leurs observations sur le registre qui sera ouvert à cet effet à la mairie de Montignac et à la mairie d'Aubas.

Ils pourront également adresser leurs observations par écrit, soit à la mairie de Montignac, soit au commissaire-enquêteur.

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, suggestions et contre-propositions, à la mairie de Montignac, le premier et le dernier jours de l'enquête, soit respectivement le lundi 4 février 2008 de 9 h à 12 h et le vendredi 22 février 2008 de 14 h à 17 h, et au minimum trois heures par semaine pendant la durée de l'enquête, à savoir de 14 h à 17 h le mardi 12 février 2008 à Montignac.

Il pourra être pris connaissance du rapport établi à la suite de cette enquête à la sous-préfecture de Sarlat ou à la mairie de Montignac.

Fait à Sarlat, le 11 janvier 2008.

Signé : **Yann LIVENAIS, sous-préfet.**

Maître François DELORME
Notaire associé
02300 Blérancourt

Suivant acte reçu par Maître François DELORME, notaire à Blérancourt, le 18 janvier 2008, il a été constitué la société civile suivante.

Dénomination : SCI DM LOISIRS.

Siège : Montignac (24290), le Moulin du Bleufond, avenue Aristide-Briand.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Objet : l'acquisition, la propriété, la gestion, la location, l'administration, l'aliénation, par tous moyens, de tous biens ou droits immobiliers ou mobiliers, corporels ou incorporels.

Capital social : 2 000 euros.

Apports en numéraire : 2 000 euros.

Gérant : Monsieur Dominique MARCHAND, domicilié au siège de la société.

Clause d'agrément : parts librement cessibles entre associés et descendants du cédant. Agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Sarlat-La Canéda.

Pour avis et mention.

Signé : **Maître François DELORME, notaire.**

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE
COMMUNE DE
CASTELNAUD-LA CHAPELLE

AVIS D'ENQUÊTES CONJOINTES PRÉALABLES À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

Demande d'expropriation par la commune de Castelnaud La Chapelle d'immeubles (cadastrés section AK parcelles n°s 12p, 13, 189p, 239p, 240p, 241 242p, 243 et 20p), en vue de la mise en sécurité du centre-bourg de Castelnaud-La Chapelle

En exécution des dispositions du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et de l'arrêté préfectoral n° 07/177 du 19 décembre 2007, des enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, concernant l'opération susvisée, se dérouleront à la mairie de Castelnaud-La Chapelle du lundi 21 janvier 2008 au 22 février 2008 inclus, soit pendant une durée de 33 jours pleins et consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Est désigné en qualité de commissaire-enquêteur Monsieur Serge JABY, domicilié au lieu-dit la Christoflerie, à Marciillac-Saint-Quentin (24200).

Un registre d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, ainsi qu'un registre d'enquête parcellaire, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le maire de Castelnaud-La Chapelle, seront mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations aux jours et heures d'ouverture habituelle de la mairie au public, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public à la mairie de Castelnaud-La Chapelle : jeudi 31 janvier 2008 de 14 h à 17 h, vendredi 8 février 2008 de 9 h à 12 h, mercredi 13 février 2008 de 14 h à 17 h.

Les intéressés pourront également adresser leurs observations pendant toute la durée des enquêtes, par écrit à Monsieur le Commissaire-enquêteur domicilié en mairie de Castelnaud-La Chapelle, lequel les visera et les annexera aux registres d'enquêtes.

Une copie du rapport contenant les conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée en mairie de Castelnaud-La Chapelle, à la préfecture de la Dordogne, direction des libertés publiques et de la réglementation, bureau des réglementations, et à la sous-préfecture de Sarlat pour y être tenue à la disposition du public, un mois environ après la clôture de l'enquête.

Toute personne concernée peut demander par écrit communication du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à Monsieur le Préfet de la Dordogne.

Les publications et notifications du présent arrêté sont faites notamment en vue de l'application de l'article L.13.2 du Code de l'expropriation reproduit ci-après.

" En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufructiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant d'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Dans la huitaine qui suit cette notification, le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les autres intéressés seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus, dans le même délai de huitaine, de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité".

Après lesdites enquêtes, il sera procédé, s'il y a lieu, à l'accomplissement des autres formalités pour arriver à la réalisation dont il s'agit.

Fait à Sarlat, le 21 décembre 2007.

Signé : **le sous-préfet, Yann LIVENAIS.**

Pour une nouvelle citoyenneté

Après dix-neuf années de gestion municipale par la même équipe, Sarlat-La Canéda a besoin d'air, de changement, de renouvellement et de modernité. Ce défi, mon équipe et moi-même sommes prêts à le relever.

Il est temps de proposer aux Sarladaises et aux Sarladais de nouvelles mesures pour inscrire notre ville dans une démarche d'avenir. Au-delà des appartenances politiques, il existe une attente partagée par toute la population de redevenir fière de vivre à Sarlat-La Canéda.

Pour répondre à cette attente, nous avons élaboré un projet dont le but est de permettre aux Sarladais de se réapproprier leur ville en faisant de Sarlat-La Canéda une ville plus proche, plus accessible, plus solidaire et humaine.

Nous ne contestons pas le fait que des choses ont été réalisées. En vingt ans le contraire aurait été étonnant. En revanche nous considérons que cette politique de tout tourisme a atteint ses limites et qu'il est temps d'investir pour le bien-être de celles et ceux qui vivent toute l'année à Sarlat-La Canéda. Si des rues ont été refaites et plaisent aux touristes l'été, elles sont malheureusement trop dangereuses dès qu'il pleut ou gèle l'hiver. Si des ascenseurs ont été achetés par l'équipe sortante pour l'église Sainte-Marie, aucun n'a été prévu pour rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite des lieux publics comme la bibliothèque.

Sarlat-La Canéda est riche de son histoire, de son patrimoine, de sa culture mais aussi et surtout de ses habitants. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif dynamique. Nous voulons donc nous appuyer sur l'expérience de celles et ceux qui œuvrent bénévolement au développement de notre cité en créant un conseil des associations qui sera une véritable force d'innovation. Pour permettre à toutes ces associations de mener à bien leurs actions et de disposer de locaux adaptés, nous créons une Maison des associations et des syndicats.

Si nous voulons aider ceux qui s'investissent déjà, nous voulons

également permettre à tous les autres de participer au développement de la commune. Ainsi, nous créerons de véritables conseils de quartiers qui seront dotés d'un budget pour mettre en œuvre les actions qu'ils auront élaborées.

Au niveau du conseil municipal, il est également temps de rendre totalement transparent et démocratique son fonctionnement pour éviter que les décisions ne soient prises que par le maire et son directeur de cabinet. Parce qu'il est trop simple d'inventer de beaux slogans de campagne et d'oublier les promesses tenues une fois élu, une charte des élus sera signée pour graver dans le marbre ces nouveaux engagements vis-à-vis de la population. L'ensemble des élus, y compris ceux de l'opposition, aura des responsabilités, un rôle à jouer dans ce nouveau conseil. Les citoyens, par le biais d'une pétition, auront la possibilité de proposer un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal. Les commissions extramunicipales promises depuis vingt ans seront enfin créées.

Pour recréer des liens entre les habitants de cette ville, nous encourageons la création de comités des fêtes de quartiers pour remettre au goût du jour les festivités qui existaient autrefois dans nos quartiers, nous relancerons les foires agricoles pour mettre en valeur les productions locales et nous créons un Festival des Sarladais venus d'ailleurs pour mettre en lumière les coutumes des Sarladais d'origines portugaises, espagnoles, italiennes, anglaises, maghrébines, bretonnes, basques ou nordistes.

Vous l'avez compris, nous voulons être les candidats de la réconciliation des Sarladais avec leur ville. Pour cela, d'autres propositions suivront.

Dès à présent nous vous invitons à venir nous rencontrer et débattre sur le thème Développement durable, démocratie participative et citoyenneté, le mercredi 30 janvier à 18 h 30 au Colombier, salle Joséphine-Baker.

Jean-Fred Droin,
conseiller général

Vœux du député

Germinal Peiro, député de la Dordogne, vice-président du conseil général de la Dordogne, et Jean-Marie Queyroi, président de la communauté de communes du canton de Hautefort, suppléant, vous convient à fêter la nouvelle année le samedi 26 janvier à la salle des fêtes de Montignac.

17 h 30, accueil musical ; 18 h, présentation des vœux ; 18 h 30, verre de l'amitié.

Force ouvrière

La secrétaire départementale des services publics (territoriaux) Force ouvrière (FO) organise une réunion d'information à l'union locale FO de Sarlat le mardi 29 janvier à partir de 17 h 30, au 32, rue Lachambeaudie.

Cette réunion s'adresse à tous les agents qui désirent avoir des informations sur le statut, la carrière, le régime indemnitaire, les grilles indiciaires, les retraites...

Festival du film

Assemblée générale

L'Association tiendra son assemblée générale le vendredi 1^{er} février à 19 h dans la salle du conseil municipal de la mairie de Sarlat.

Ordre du jour :

compte rendu d'activité, rapport moral, approbation des comptes avec rapport financier, renouvellement partiel des membres du conseil d'administration ; huit postes à pourvoir pour une durée de mandat de trois ans ; projet 2008 ; questions diverses.

A l'issue de la réunion, le nouveau conseil se réunira pour élire le bureau.

Un pot de l'amitié sera offert en clôture.

Tout cela n'est pas très sérieux !

Attardons-nous quelques instants sur les premiers temps de la campagne du maire de Marquay, candidat à la mairie de Sarlat... Ce paradoxe constitue probablement pour le moment la seule originalité de ce cheminement politique, car, à y regarder de près, celui qui se découvre un soudain intérêt pour Sarlat se livre à un exercice peu flatteur consistant à récupérer pour son propre compte les propositions faites par Jean-Jacques de Peretti ou les projets lancés par l'équipe municipale en place.

Il en fut ainsi il y a deux semaines des projets de construction d'un nouvel établissement hospitalier mais aussi d'une maison de retraite Alzheimer sur lesquels mes collègues vous ont récemment apporté des précisions. Dernièrement, M. Droin nous annonçait qu'il s'engageait "à réaliser dans les meilleurs délais le projet de piscine couverte" mais aussi "à lancer la construction d'une salle polyvalente". Demain ou aujourd'hui peut-être, ce sera le projet de bibliothèque/médiathèque/ludothèque conduit avec Jean Nouvel qui vient de nous remettre les premières esquisses, la modernisation du Centre culturel qui a bénéficié de premiers travaux en 2007 et qui sera équipé dans quelques semaines d'une climatisation, l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités à la Borne 120 ou encore le rapprochement des communautés de communes du Périgord Noir et du Sarladais dont les deux présidents ont d'ores et déjà proposé les contours et créé une commission de travail, sans oublier le développement durable. Tout cela n'est pas très sérieux et permettez-moi de le dire, la ficelle est un peu grosse.

Pour prendre, par exemple, le projet de piscine couverte initié par la ville et Jean-Jacques de Peretti, en raison du poids financier d'un tel investissement (3,5 millions d'euros) le maire de Sarlat a très intelligemment et patiemment convaincu la plupart des élus qu'il soit "resitué à l'échelle du Pays du Périgord Noir pour en faire le premier investissement du Pays" et porté par plusieurs communautés de communes. Soutenu désormais conjointement par Jean-Jacques de Peretti et le député, coprésidents du Pays, ce dossier avance bien puisque le choix d'un programmiste a récemment été ouvert par appel d'offres, étape indispensable et préalable au concours d'architectes. La piscine couverte du Sarladais est donc sur de bons rails et ouvrira ses portes en 2009. Telle est la réalité des faits.

Lorsqu'il soutient, par ailleurs, qu'il faut lancer la construction d'une salle polyvalente, le gymnase de La Canéda étant devenu trop petit, le conseiller général du

canton de Sarlat oublie de rappeler l'efficacité qui fut la sienne dans cet investissement de 3,3 millions d'euros auquel le département a apporté une aide de 2 %, ce qui nous a contraints à diminuer de 100 m² la surface des plateaux d'évolution. Il est vrai que son attitude est brouillée de contradictions. J'en veux pour preuve l'état de nos finances qu'il qualifie de "calamiteuses" lorsqu'il veut en faire un argument de polémique, mais dans lesquelles il semble vouloir puiser avec gloutonnerie lorsqu'il veut servir ses promesses électorales. Son attitude, en tant que maire de Marquay et membre de notre communauté de communes, est tout aussi déroutante lorsqu'il refuse de voter le transfert de la piste cyclable sur le budget communautaire au motif que celle-ci ne servait qu'aux Sarladais !

Le comble est dans le silence entretenu quant à cette réalisation grandiose d'une Maison du département au Pontet pour la modique somme de 6 millions d'euros, c'est-à-dire 40 millions de francs. Je trouve pour le moins curieux que l'on ne tambourine pas sur cette "priorité" affichée par le département et dont l'urgence est telle que les crédits viennent d'être inscrits au budget du conseil général, en catimini, sans aucune concertation ni même information sur le projet. Je dis tout haut ce que nous sommes très nombreux à penser tout bas. En tant que contribuables du département nous condamnons sans appel cette ineptie. Que le conseil général réserve cette somme colossale pour les projets que lui soumet le conseil municipal de Sarlat et qui précèdent de nos attentes. Elle servirait à financer en totalité, si l'on y ajoute les contributions de l'État et de la région, la piscine couverte, une structure Alzheimer et la médiathèque. Pas mal !

Dans les prochains jours, Jean-Jacques de Peretti présentera un projet pour notre commune qui ne ressemblera en rien à ces démarches électoralistes d'un autre temps. Il nous avait dit, il y a déjà quelques mois et alors que nous entamions nos réunions de travail pour une feuille de route 2008-2014 : "Le mouvement perpétuel des changements auxquels nous sommes soumis dans un monde qui accélère la vie et qui attise légitimement nos désirs doit nous conduire plus que jamais à nous interroger sur les attentes des Sarladaises et des Sarladais auxquelles nous avons le devoir de répondre. Nous, les Sarladais, nous ne sommes pas des canards sauvages, avait-il ajouté, nous sommes un peu comme les oies du Capitole qui savent prévenir des défis auxquels nous devons faire face et que chacun d'entre nous doit savoir entendre".

Philippe Melot, adjoint au maire de Sarlat, chargé des finances

L'opposition sans bureau !

La démocratie et notre système électoral font qu'à l'issue des élections sont mises en place une majorité et une opposition qui, par définition, ne partagent pas la même vision du mode de direction, de gestion et les idées politiques.

Le conseiller municipal d'opposition se doit de faire valoir, dans le respect des électeurs qui l'ont élu, sa vision de l'intérêt général. Le rapport de forces avec la majorité est loin de lui être favorable.

Bien que membre à part entière du conseil municipal, il ne représente pas la municipalité. Son seul pouvoir est celui d'émettre une opinion. Son rôle d'information objective est totalement dépendant des moyens mis à sa disposition.

Les séances du conseil municipal se résument principalement à être une chambre d'enregistrement. Si les élus de la majorité ne font aucune remarque sur les propositions du maire, les élus de l'opposition sont trop peu nombreux pour que leur vote ait la plus petite influence sur les décisions prises. Reste la possibilité de s'exprimer oralement, considérablement restreinte par le nombre élevé de délibérations lors de chaque conseil, et donc, le manque de temps.

Conseillère municipale de l'opposition depuis bientôt sept ans, je n'ai jamais eu connaissance du règlement intérieur de la ville de Sarlat (obligatoire depuis 1992), qui doit spécifier l'organisation des séances du conseil municipal.

D'autre part, notre demande, réitérée à maintes reprises, de disposer d'un bureau à la mairie, n'a jamais été entendue. Il nous aurait permis d'assurer des permanences hebdomadaires. L'accès aux documents de travail relève actuellement, du parcours du combattant demandant une dépense d'énergie et de temps inconciliable avec la vie professionnelle et familiale.

Rappelons que le rôle de conseiller municipal reste, dans ces circonstances, du bénévolat ! L'expérience acquise au cours du mandat devant être mise à profit pour les échéances futures. Les quelques commissions constituées se réunissent peu souvent et se résument à une lecture des délibérations à venir, sans échanges ni débats.

Et que penser du refus d'un adjoint devant une demande de renseignements par un élu de l'opposition concernant des chiffres sur la commune ?

Sans information l'opposition politique ne peut assurer son rôle

qui est pourtant essentiel dans le débat démocratique. Elle reste un contre-pouvoir impuissant, sans véritables moyens.

L'opposition politique doit pouvoir participer au contrôle et à la critique de l'action menée par la majorité. Elle concourt à la transparence, l'intégrité et l'efficacité dans la gestion des affaires publiques.

La commune n'est pas une simple administration, ni une entreprise de service, mais une cellule de base de la démocratie, chargée de porter collectivement l'intérêt général. Dans ce cadre, les élus d'opposition constituent un contre-pouvoir.

Représentant la possibilité d'une alternance, ils participent au pluralisme nécessaire à toute démocratie. Encore faut-il que les moyens de travailler leurs soient fournis, à commencer par l'accès aux informations, et un bureau !

En tant que membre de la liste menée par Jean-Fred Droin, je propose que soit mise en place une vraie politique de transparence dans la gestion de l'équipe municipale à travers une charte des élus pour que chacun trouve sa place avec les moyens d'assurer ses responsabilités.

Sylvie Eidelman,
conseillère municipale

Colloque de la Société des amis de La Boétie

L'association sarladaise Société des amis de La Boétie coorganise avec le Centre d'études en rhétorique, philosophie et histoire des idées (CNRS) et l'École normale supérieure de Lyon le colloque "Servitude volontaire et psychanalyse", le samedi 26 janvier.

Cette journée d'étude organisée par Tristan Dagron se déroulera selon le programme suivant.

De 9 h 30 à 12 h 30 :

T. Dagron (CNRS-ENS) présentera : Conjectures sur "l'opiniâtre volonté de servir" ; R. Roussillon (université de Lyon II) : Paradoxes et ambiguïtés de la servitude volontaire ; P. Clervoy (HIA Sainte-Anne, Toulon) : Servitude

volontaire et traumatisme psychique, le syndrome de Lazare ; J. Furtos (ONSMP-ORSPERE, Lyon) : L'énigme de l'autoaliénation, approche clinique, psychopathologique et psychosociale.

De 15 h à 18 h :

M. Corcos (Institut Mousouris) : De l'asservissement aux objets à l'assujettissement aux ombres ; B. Chouvier (Université Lyon II) : Pacte sectaire et aliénation ; A. Ferrant (Université de Lyon II) : Servitude volontaire, lien d'emprise et identification projective.

Renseignements et inscriptions auprès de la librairie L'Orange Bleue à Sarlat, tél. 05 53 28 61 95.

Etudier à l'Université à distance depuis Sarlat

Utopie ou réalité pour demain ?

Notre monde change rapidement, les choses ne sont pas toujours comme avant !

Au cours de l'avènement de la société organisée en réseau, nous voyons apparaître de nouveaux moyens de formation et d'enseignement à l'aide des technologies. Ces moyens récents, basés principalement sur le recours aux technologies de l'Internet, permettent d'étudier avec ou malgré la distance. Depuis n'importe quel endroit, à n'importe quel moment, à la condition d'être relié par le réseau Internet, il est possible à tout apprenant d'accéder à des documents pédagogiques et de participer à des activités (travaux collaboratifs, discussions, évaluations des connaissances...) en ligne, tout en gardant le contact avec ses pairs et ses enseignants ainsi qu'avec les services administratifs. Durant la dernière décennie du XX^e siècle, l'enseignement à distance est ainsi devenu une préoccupation de tous les établissements d'enseignement et de formation ouvrant de nouvelles voies vers l'Université.

La généralisation du recours aux technologies, en particulier Internet que nous venons d'évoquer, a fait de l'enseignement en ligne un dispositif complémentaire et non plus un substitutif réservé à un public d'apprenants défavorisés (pour des raisons d'isolement géographique, pour cause de maladie...).

Aujourd'hui, en 2008, les universités peuvent potentiellement faire face à des étudiants de plus en

plus nombreux et sont en mesure de prendre en compte des parcours de plus en plus personnalisés en recourant à l'enseignement à distance. Il est vrai que les situations différentes sont accentuées par la diversité des apprenants : la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'origine (étudiants salariés, personnes en reprise d'étude...) et la mobilité de plus en plus grande des étudiants en sont des exemples marquants. Il n'est pas rare désormais de constater que nombreux sont les étudiants qui sont salariés et inscrits dans un cursus à distance dans l'université de leur propre ville. Ces derniers trouvent dans l'enseignement en ligne la possibilité de suivre leurs études à leur rythme, la distance étant uniquement celle imposée par le temps et par leurs obligations professionnelles.

Malgré les antennes régionales déjà en place comme celle de Périgueux, l'accès à l'enseignement universitaire n'est pas toujours aisé : les frais de logement sur Bordeaux et les frais de déplacement pour ne citer qu'eux le rappellent. Mais, ce qui pouvait sembler difficile au début des années 2000 peut devenir demain une réalité pour tous les Sarladais. Etablir la possibilité d'étudier à l'université de Bordeaux peut être un des enjeux de demain pour réduire la distance (sous toutes ses formes) que nous avons encore avec l'enseignement supérieur. Ceci sera un enjeu pour les jeunes bacheliers, mais aussi pour les personnes ressentant le besoin de faire reconnaître leurs acquis pro-

fessionnels pour valider un diplôme qui leur permettrait d'évoluer dans leur carrière (des équivalents au bac existent et permettent d'accéder à l'Université).

Accompagner chaque citoyen qui veut étudier, reprendre ses études, faire reconnaître et certifier ses compétences doit être également une des missions gérées au niveau de notre municipalité. Il est devenu nécessaire et utile de mettre en place, par exemple au sein de l'Espace Economie Emploi de Sarlat, une cellule d'information et d'accompagnement pour servir de passerelle avec l'institution universitaire. Mon expérience de plusieurs années en tant que chercheur universitaire sur ces questions, ma participation à plusieurs projets régionaux et européens autour des questions de la formation et de la mise en ligne des dispositifs d'enseignement à distance me permettent d'envisager le déploiement d'un tel service pour notre ville.

Jean-Jacques de Peretti m'a demandé de prendre en charge ces questions et, afin de mener à bien ce projet ambitieux, j'ai accepté de rejoindre son équipe renouvelée. C'est en tant que Sarladais de toujours que je mets ainsi mon énergie et mes convictions au service de cette mission dans l'intérêt collectif.

*Soufiane Rouissi,
docteur en sciences
de l'information
et de la communication,
maître de conférences
Université Michel-de-Montaigne
Bordeaux III*

Les déclarations du PCF

Huit mois déjà que Nicolas Sarkozy a pris en main les rênes du pouvoir et huit mois qu'il tient ses promesses. Ses vraies promesses, celles qu'il a faites à ses commanditaires du Medef et de la haute bourgeoisie. Pas celles qui l'ont fait surfer en démagogue de grand talent (on lui reconnaît au moins celui-là) sur la vague des angoisses d'un électoralat populaire désorienté par un horizon qui s'assombrit chaque jour davantage. Que l'on juge sur pièces.

Le pouvoir d'achat des plus riches a été augmenté de quinze milliards d'euros de déduction d'impôts dont la note a été présentée à nous tous : augmentation des carburants et du tabac, hausse des prix des produits de consommation courante et donc de la TVA afférente, augmentation de la pression policière sur les automobilistes et généralisation des radars automatiques...

On va pouvoir travailler plus. On parle même de revenir aux 48 heures, gagnées le 1^{er} mai 1919, pour courir après une valeur des revenus du travail qui fond comme neige au soleil tandis que les profits flambent et que les entreprises continuent à disparaître ici pour aller se réimplanter là-bas, où la main d'œuvre est si corvéable à merci. On va même pouvoir travailler plus longtemps. On nous dit quarante-deux ans pour obtenir une retraite qui n'est même pas garantie avec l'étalement des régimes sociaux sous le fardeau des délocalisations, de la concurrence européenne et de la spéculation financière.

Pour faire passer en force l'ensemble de cette régression sociale dont l'ampleur n'a d'autre équivalent dans l'histoire de la République que celle qui a accompagné la mise en place du régime de Vichy, Nicolas Sarkozy n'hésite

pas à se servir des mêmes armes nauséabondes dont se sont toujours servis les pires ennemis du peuple. Il entretient et fait grandir les peurs, l'étranger sans papiers et le chômeur sont montrés du doigt, le monde du travail est stigmatisé et culpabilisé. Pendant ce temps, il sable le champagne avec Bolloré.

Pour arriver à ses fins, pour aller le plus vite possible, Sarkozy, l'UMP et le Medef ne négligent aucune courroie de transmission, tous les leviers de pouvoir leur sont nécessaires.

A Sarlat, la municipalité est dirigée depuis dix-neuf ans par Jean-Jacques de Peretti, ami fidèle de Sarkozy et qui prend toute sa part dans la mise en œuvre de sa politique de casse au service des nantis. N'était-il pas sur les bancs dorés du Fouquet's, fêtant avec le reste de son clan l'arrivée au pouvoir d'une droite décomplexée croyant enfin pouvoir réaliser son rêve de revenir sur un siècle de conquêtes populaires ?

C'est dans ce contexte politique délétère que la section du Parti communiste de Sarlat s'est fait le partisan d'une union large de l'ensemble des forces de gauche afin de reprendre la mairie de Sarlat des mains de l'UMP. Il l'a fait en responsabilité, conscient que la dérive droitière des instances nationales du Parti socialiste rend plus difficile la construction d'une réelle alternative antilibérale. Sur le plan local, le positionnement de la section de Sarlat et son engagement dans la campagne du non au référendum ont rendu possible la constitution d'une liste commune en vue d'essayer d'enlever à la droite son point d'appui local qu'est la mairie de Sarlat, pour en faire un pôle de résistance au service de sa population.

Nous regrettons que des considérations de type partisans ou d'ambition personnelle n'aient pas permis à toutes les forces de la gauche sarladaise, de la LCR aux Verts, de se retrouver dans cette démarche dès le premier tour des municipales. Pour autant, la nécessité du rassemblement des victimes de la politique de Nicolas Sarkozy et des forces de gauche ne s'arrêtera pas le 9 mars et le Parti communiste sera toujours disponible et prendra toute sa place dans les luttes qui, malheureusement, ne manqueront pas de devoir s'intensifier.

Quand les blés sont sous la grêle/Fou qui fait le délicat/Fou qui songe à ses querelles/Au cœur du combat commun. (Louis Aragon)

Annick Le Goff

Arts plastiques

L'aquarelle, c'est reparti !

Après les vacances de Noël, les cours ont repris à Plamon dès le 7 janvier. Ils s'adressent aux débutants et aux initiés.

Les responsables rappellent que vous pouvez apprendre la technique de l'aquarelle tous les lundis de 20 h 30 à 22 h 30 avec M. Delibie et tous les mardis de 17 h 30 à 19 h 30 avec Patrick Mignard.

Osez venir peindre à l'aquarelle, vous êtes attendus.

L'Atelier de Plamon informe les Sarladais que cette année un nouveau marché de l'art, le S'ART là, aura lieu le 1^{er} juin.

Changer pour un plan santé municipal

A l'heure où une polémique s'installe pour savoir qui a proposé un nouvel hôpital et une maison de retraite Alzheimer, l'équipe Sarlat 2008 regroupée autour de Frédéric Inizan veut considérer la question de la santé au-delà de la seule construction de nouvelles structures de médicalisation.

Un plan de santé municipal est nécessaire pour la ville de Sarlat-La Canéda, un plan intégré dans la problématique régionale, un plan global qui répondrait pleinement à la définition de la santé telle que la définit l'OMS : " un état de bien-être complet, physique, psychique et social, et pas seulement l'absence d'infirmité ".

Pour ce qui est des questions de la dépendance et du vieillissement, la lutte contre l'isolement et la désocialisation de ces populations est une priorité. S'il faut certes des structures d'accueil, il manque du personnel formé et qualifié, (par exemple des ergothérapeutes ou travailleurs sociaux), des lieux de socialisation dans chaque quartier (autour de cantines de quartier), une mise en place à l'hôpital d'un Soins infirmiers à domicile (Siad) souvent proposé, toujours refusé, la mise en place d'un programme et d'un réseau d'hospitalisation à domicile (HAD) existant à Périgueux, mais pas encore à Sarlat, des incitations à la création de maisons des personnes âgées (hommes et femmes, solidaires et citoyennes), selon le modèle des Babayagas de la municipalité de Montreuil, des ateliers santé (prévention des chutes,...).

Nous souhaitons aussi faire un effort particulier dans la lutte contre l'obésité car le surpoids est la maladie du siècle. Elle touche 10 % des enfants en France, 25 % des enfants défavorisés et a pour conséquence le développement de maladies cardiovasculaires, respiratoires ou encore ostéo-articulaires. Elle contribue ainsi à

une augmentation de la morbidité et de la mortalité.

Nous proposons donc :

D'améliorer l'offre alimentaire publique en incitant les acteurs économiques à s'impliquer, en créant un observatoire (consommateurs, producteurs, commerçants), en exigeant 20 % de produits bio dans les repas, en respectant les recommandations nationales sur les cinq fruits et légumes variés par jour.

De mettre en place des ateliers santé en favorisant une alimentation saine et équilibrée : jardins potagers collectifs, ateliers du goût, dans les écoles et les quartiers, création d'épicerie solidaires comme la ferme de Vialard à Carsac et d'Amap comme à Saint-Cyprien, travail en réseau de la ville et de l'hôpital, programme " J'apprends la santé à l'école " et réflexions sur l'obésité vécue comme un handicap, en partenariat avec les acteurs de la santé notamment en milieu scolaire.

De dépister l'obésité précoce, en organisant des journées de dépistage systématique au sein des écoles, collèges et lycées, grâce à un réseau médical.

L'équipe Sarlat 2008 veut, certes, des structures d'accueil, médicalisées ou non (crèches,...) supplémentaires (si, et c'est là l'essentiel, les finances publiques les supportent et si l'ARH et le département les soutiennent), mais exige en priorité une prise en compte des personnels (formation, condition de travail) et une politique de santé coordonnée de prévention et de maintien à domicile autant que possible.

Ce plan de santé municipal est aussi, vous l'avez compris, un plan social.

*Eric Davrieux, aide-soignant
Stéphanie Lafarge, médecin
Marie-José Sorbier,
cadre supérieur infirmier
à la retraite*

Gares de Souillac et Gourdon

Une motion contre la suppression d'arrêts

Vendredi 18 janvier, les élus du conseil général de la Dordogne ont approuvé à l'unanimité la motion proposée par Germinal Peiro concernant la suppression de quinze arrêts hebdomadaires en gares de Souillac et Gourdon.

Pour le député de la Dordogne, la suppression de ces arrêts constitue un frein au désenclavement du sud-est de la Dordogne puisque de nombreux Sarladais étaient habitués à prendre leur train à Souillac ou à Gourdon pour se rendre à Brive, Cahors, Limo-

ges, Toulouse ou Paris pour des raisons professionnelles, personnelles, administratives ou scolaires.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'elle est en totale contradiction avec les préconisations du Grenelle de l'environnement qui mettaient en avant la nécessité de limiter les déplacements en voiture et d'encourager les transports collectifs non polluants.

Enfin, en tant qu'élu de terrain, Germinal Peiro a regretté que cette décision ait été prise de façon unilatérale par la SNCF qui n'a pas cru bon devoir consulter les élus de la région Aquitaine pourtant directement concernés par ces suppressions qui demeurent contraires à la charte sur l'organisation de l'offre de services publics en milieu rural signée par l'Association des maires de France et la SNCF.

Ces suppressions d'arrêts en gare de Souillac et Gourdon ainsi que la suppression des liaisons directes Périgueux-Paris, la fermeture des gares bois et celle des gares fret marquent le vaste désengagement opéré en Dordogne par les services ferroviaires nationaux.

En votant cette motion, les élus du département ont protesté contre cette situation et ont marqué leur attachement à la défense du service public.

Archives d'Aqui TV

" Mémoires de pierres ", DVD n° 7 des Archives d'Aqui TV, propose un tour d'horizon complet de la diversité architecturale du Périgord.

Du pays de l'ardoise au pays des schistes, des maisons de la Double aux lauzes du Sarladais, " Mémoire de pierres " vous fera découvrir toute une région par la beauté de ses constructions.

Cette série se compose de trois DVD.

En vente à l'Office de tourisme de Sarlat au prix de 15 €.

Lau Bornat dau Perigòrd



Le constat après la non-réélection d'un chantré de l'Occitanie, Jean-Claude Dugros n'est plus "mainteneur-administrateur" du Bornat dau Perigòrd.

Le torchon brûla lors des préparatifs de la 88^e Félibrée qui eut lieu, le 1^{er} juillet à Villefranche-du-Périgord.

Tout partit d'un point de détail, apparemment bien secondaire. Le majoral Jean-Claude Dugros, s'appuyant sur la réussite de la Félibrée précédente qui associa à Sainte-Foy-La Grande les communes d'un bassin de vie bidépartemental Dordogne et Gironde, préconisait une méthodologie identique pour Villefranche-du-Périgord, aux portes de l'Agenais et du Quercy. Les avis, loin de l'unanimité, ont sérieusement divergé. Le majoral Dugros, dont la présence à Villefranche n'était pas souhaitée par les organisateurs, devait faire l'éloge du félibre villefranchois Jean Troussel. Il fut, au pied levé, remplacé par le majoral Patrick Delmas qui, néanmoins, lut la brillante apologie rédigée par son collègue absent.

Depuis, le calme est a priori revenu mais on peut supposer que ses séquelles ont probablement provoqué la non-réélection du majoral Dugros au Bournat le 13 janvier. Lors du renouvellement du quart des mainteneurs du Bournat, Jean-Claude Dugros, avec 65 suffrages, ne retrouva pas le capital de sympathie qu'il obtenait précédemment et fut largement distancé par d'autres candidats. Les élus ont obtenu une moyenne de 150 voix. On note qu'il y avait 380 inscrits et 193 votants, beaucoup plus que d'habitude, et, fait inhabituel, 11 candidats pour 7 sièges à pourvoir.

Jean-Claude Dugros, fort éprouvé par ce revers ainsi que celui de son épouse, il est vrai beaucoup moins sévère, suspend, voire arrête, toutes ses activités en cours au Bournat, ateliers d'occitan, vente des livres, et se retire du comité d'organisation de la Félibrée 2008.

Quelques mots sur le parcours de Jean-Claude Dugros.

Né à Agen, la patrie de Jasmin, le 11 avril 1945, ce retraité, cadre de banque, membre de l'école félibréenne, où il a la responsabilité, comme vice-président, de la langue et de la culture, dirigea la revue *Lo Bornat* dans laquelle il a publié plusieurs articles. Il est marié et a deux enfants.

Ce brillant conférencier a abordé bien des thèmes. Citons l'histoire du Bornat dau Perigòrd, la vie et les oeuvres de Jasmin et de Mistral, les femmes cathares, la croisade contre les Albigeois, le rattachement du Languedoc à la France... Il a écrit en 2001 *Le Bournat, école félibréenne du Périgord*, son histoire : naissance et envol, 1904-1914. Il fut fait maître d'œuvre du félibrige à la Sainte-

Estelle de Hyères en 2005 et majoral du félibrige (cigale de Nîmes) à la Sainte-Estelle de Martigues en 2006.

Il s'est par ailleurs beaucoup investi dans les traductions de Claude Seignolle et, à l'automne dernier, sa traduction du "Moulin du Frau", d'Eugène Le Roy, fut chaleureusement saluée par l'élite littéraire du Périgord mais, aussi, par la critique.

L'Essor Sarladais : lors de l'assemblée générale annuelle du Bournat, le dimanche 13 janvier, vous n'avez pas été reconduit dans votre mandat de mainteneur-administrateur. Comment percevez-vous ce revers ?

Jean-Claude Dugros : je vous avoue que, ma femme et moi, nous avons été très surpris par ce vote qui nous a éliminés du conseil d'administration du Bournat, car nous avons toujours travaillé dans une parfaite entente et une parfaite complémentarité avec les dirigeants du Bournat. D'un côté, la culture littéraire, linguistique, que je représente, avec la rédaction de la revue *Lo Bornat*, l'édition de plusieurs ouvrages dont trois traductions en occitan de livres du Périgourdin Claude Seignolle – traductions réunies dans un coffret qui a été offert sous l'égide du conseil général de la Dordogne à tous les lycées et collèges du département et à de nombreuses bibliothèques – et récemment la traduction en occitan du *Moulin du Frau*, illustré par Francis Pralong, qui a rencontré un bon accueil. J'ai aussi animé de nombreuses conférences, au nom du Bournat, sur divers sujets. De l'autre côté, la culture traditionnelle avec la Félibrée, une des dernières grandes fêtes historiques populaires, à laquelle le Bournat est très attaché et qu'il faut à tout prix sauvegarder.

Nous nous sentions parfaitement à l'aise au sein du Bournat et nous pensions que ses adhérents avaient accepté ce fonctionnement. Nous regrettons sincèrement d'avoir été exclus dimanche dernier, nous n'en connaissons pas les raisons.

ES : le climat, en amont de la dernière Félibrée, était devenu délétère. Pensez-vous que les personnes qui vous ont écarté aient été guidées par une stratégie combinée à votre rencontre ?

J.-C. D. : la dernière Félibrée est l'exemple à ne pas suivre, une petite félibrée à oublier vite. La Félibrée, c'est la fête de l'amitié, de la solidarité, de la convivialité, du partage, du respect de l'autre, de l'intégration, du soleil, suivant les préceptes de Frédéric Mistral et du félibrige. A Villefranche, ce fut tout le contraire : sectarisme, intolérance, exclusions, menaces, coups bas. C'est la première fois que la culture occitane y est autant malmenée : conférences et expositions refusées, exclusion du comité d'organisation des seuls re-

présentants locaux de cette culture (atelier d'occitan), exclusion de la seule société de vidéos spécialisée dans la culture occitane, etc.

En refusant l'entrée de la Félibrée, sous la menace, au majoral du félibrige et vice-président du Bournat, le comité d'organisation a frappé un grand coup. Il est possible que certaines personnes, mal ou insuffisamment informées, aient profité de cette situation pour nous écarter définitivement.

ES : vous avez beaucoup travaillé pour la culture et la langue d'oc, en général, et pour le Bournat, en particulier. Vous pouvez penser que votre investissement n'a été payé qu'avec la plus parfaite ingratitude. Votre absence au Bournat sera-t-elle de nature à ébranler votre ardeur à soutenir et à défendre la culture occitane qui vous passionne tant ?

J.-C. D. : j'ai beaucoup travaillé, avec ma femme, toujours présente à mes côtés, pour la culture et pour la langue d'oc et notamment au sein du Bournat. Nous avons toujours entretenu d'excellentes relations d'amitié avec son président et l'équipe dirigeante. Nous sommes persuadés qu'il y a un malentendu et que certaines personnes ont intérêt à semer le désordre au sein du Bournat. Dans quel but ? Pour qui travaillent-ils ? Nous l'ignorons.

En tout cas, notre détermination est intacte. Nous continuerons à soutenir et à défendre la culture occitane qui n'est que trop divisée. Nous sommes, avec le président du Bournat, les artisans d'un rapprochement avec les différentes composantes de la culture occitane en Périgord. Apaiser les discordes, aplanir les difficultés, combattre les préjugés qui divisent en catégories hostiles les occitans faits pour s'entendre et se soutenir mutuellement, c'est le devoir de tout responsable d'une association occitane. Nous devons aussi vaincre l'inertie des Périgourdins eux-mêmes qui ignorent parfois qu'ils ont une langue et que cette belle langue occitane n'est pas loin d'être envoyée au tombeau des langues disparues avec les autres langues régionales. On ne va pas se contenter de funérailles de première classe !

ES : vous avez reçu beaucoup de témoignages d'affection depuis le 13 janvier, certains mêmes, parfois, étaient pathétiques. Quel message voudriez-vous donner à celles et à ceux qui, dans la tourmente, vous ont assurés de leur confiance ?

J.-C. D. : nous conservons heureusement de nombreux amis qui nous soutiennent sans réserve depuis le mois de juillet. C'est avec eux que nous allons continuer à œuvrer pour la défense de la langue et de la culture occitanes.

Pierre Fabre

Le majoral Michel Samouillan, président du Bournat, n'a pas souhaité s'exprimer sur la non-réélection de Jean-Claude Dugros.

Michel Samouillan aimerait bien que la sérénité reprenne le dessus après cette péripiétie.



La parole au capoulié du félibrige.

" Cette affaire m'attriste. Je souhaiterais la replacer dans sa juste mesure.

" Il s'agit d'un banal point de vue non partagé qui a conduit à des positions et des propos excessifs, une intransigeance de deux parties entraînant une situation innommable. Toutefois ce conflit aurait dû se limiter entre les deux protagonistes : le comité de la Félibrée et le majoral Dugros.

" Mais prenant des dimensions injustifiées et inconsidérées il contamina indûment très rapidement le Bournat. Je me garderai d'apporter un jugement. Je suis toutefois persuadé que lorsque cette affaire se transposa sur le Bournat, si les tentatives d'apaisement abondamment prodiguées avaient été saisies, il y aurait eu moyen de retrouver une certaine sérénité.

" Il n'en fut rien et les " bournatiés " démocratiquement tranchèrent.

" Il est regrettable que le Bournat se prive d'un collaborateur de valeur comme il est d'autant plus regrettable que celui-ci se prive du plein épanouissement auquel il pouvait aspirer au sein de cette vénérable " escolo ".

Aujourd'hui toutes élucubrations, toutes litanies, toutes justifications sont superflues et tout ce qui pourrait alimenter la polémique est inacceptable.

Je veux simplement espérer et croire au bon sens, à la dignité, à la tolérance, à la concorde, à la sagesse.

Il est de mon devoir de veiller aux comportements qui porteraient atteinte à la noble image de notre respectable mouvement, mais je peux assurer que cet incident ne ternira en rien cent cinquante-quatre ans d'histoire du félibrige qui en a vu d'autres !

*Jacques Mouttet,
Aix-en-Provence
le 21 janvier*

La riposte laïque s'impose

Une nouvelle fois, parlant à tort et à travers, le président Sarkozy a fait une déclaration dans les deux Etats les plus rétrogrades du monde, le Vatican et l'Arabie saoudite.

Nicolas Sarkozy, nouveau Pierre l'Ermite, prêche la croisade. Contre qui ? Le capitalisme féroce ? Le patronat rapace ? Non, contre la laïcité, ce repaire de fanatiques qui, depuis le 9 décembre 1905, avec la loi de séparation des Eglises et de l'Etat opprime et persécute la religion catholique et nie les racines chrétiennes de " la fille aînée de l'Eglise " valables aux temps regrettés de nos bons rois, si pieux.

Au Vatican, au milieu des mitres et des chasubles, le voilà, contrit comme un enfant de chœur devant le souverain pontife, benoîtement assis pour son intronisation de chanoine honoraire.

C'est là qu'il a prononcé de fortes paroles, l'instituteur laïque ne pouvant remplacer le curé ou le pasteur. Etrange comparaison entre celui qui a façonné des générations d'enfants pour en faire de bons citoyens et ceux qui, au long des siècles, n'ont prôné que l'abâtissement et la soumission aux cléricaux de tout poil.

Il a évoqué les bienfaits de la religion dans l'histoire. Il faudra qu'il la révise, car nous nous souvenons avec attendrissement des douceurs de la croisade des albigeois, du massacre des Vaudois, des guerres de Religion, de la Saint-Barthélemy, de la chouannerie, de l'Inquisition, des bûchers et autres réjouissances. Voici pour le Vatican...

A Riyad, capitale de l'Arabie saoudite et des wahhabites les plus durs défenseurs de l'islamisme arriéré, voilà que devant un parterre de potentats gavés de pétrodollars il s'est livré à un autre discours. Là, plus question de chrétienté, mais la référence obstinée à Dieu, une vingtaine de fois évoqué (lequel, Allah ?).

Son auditoire était aux anges (sic). Qui sait ? Cela peut rapporter des contrats fructueux, après avoir été berné par Khadafi. Mais aussi, ce n'est pas innocent, des millions de Français musulmans votent, les municipales ne sont pas loin, peu discret appel du pied.

De toutes ces élucubrations, nous devons tirer la leçon que la laïcité est directement menacée par le pouvoir actuel.

Cette laïcité qui, depuis plus d'un siècle, permet à l'ensemble des citoyens de ce pays de vivre dans la concorde et la tolérance, nous devons la défendre. Les libres penseurs en particulier.

Mais nous n'avons pas le monopole de la laïcité, c'est l'affaire de tous les gens de progrès.

Le Groupe Eugène-Le Roy tiendra son assemblée générale à la salle municipale de Bastié à Vitrac le 10 février à 10 h. Ce jour-là ses membres appelleront solennellement tous les laïcs organisés en association ou non à les rejoindre pour une riposte qu'ils jugent urgente et nécessaire.

Répondez nombreux à cet appel.

Avec nos vœux les meilleurs pour une année de combat laïc et républicain.

Pierre David

Dame-de-Sanilhac, Beynac, Eyliac, Saint-Julien-de-Lampon.

Si les responsables des comités locaux Fnaca n'étaient pas aussi intimement convaincus du caractère incontournable de la date du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie, Kleber Ferret se demande si on assisterait à un tel foisonnement ?

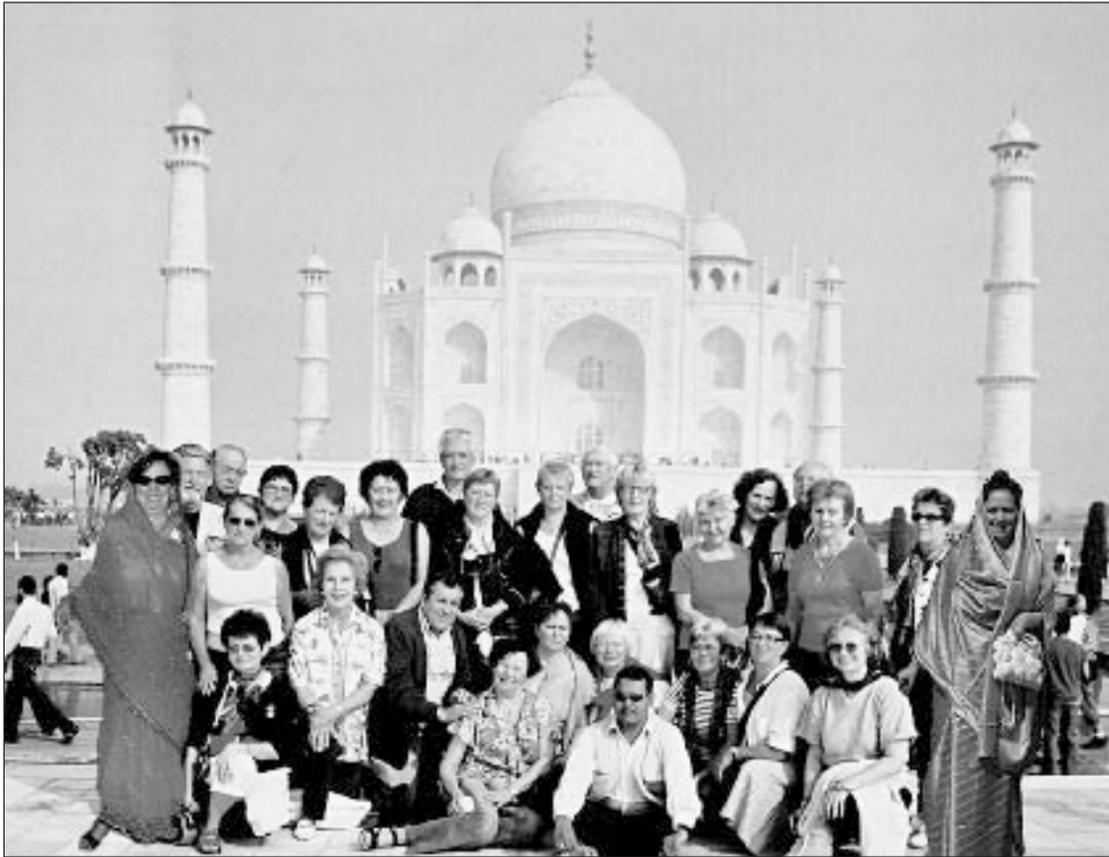
Fnaca - Edition 24

Saint-Joseph et Saint-Gérald, il n'y a pas photo ! En parallèle avec le faible nombre de comptes rendus sur les cérémonies du 5-Décembre et la maigre participation des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie aux inaugurations des places du 5-Décembre à Sarlat et à Montignac, le responsable Fnaca Kléber Ferret, rédacteur départemental d'Édition 24, suppléant au Journal de L'Ancien d'Algérie, a recensé, sur les derniers numéros de la page départementale, les

lieux de commémoration du 19 mars 1962, cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Depuis juin 2006, se sont déroulées les inaugurations de places, squares, rues ou allées du 19-Mars-1962 à Champagne-et-Fontaine, Saint-Crépin-d'Auberoche, Carsac, Creysse, Saint-Estèphe, Sainte-Mondane, Prats-de-Carlux, Marquay, Lanouaille, Saint-Front-La Rivière, Plazac, ainsi que les plaques ou stèles du 19-Mars sur les monuments aux Morts de Marquay, Vertheillac, Nontron, Calviac, Notre-

Carrefour universitaire

Voyage au Rajasthan le pays des seigneurs



Situé dans le nord-ouest de l'Inde, le Rajasthan – 342 239 km² de superficie pour 56 473 000 habitants – en est le deuxième Etat. Civilisation prestigieuse vieille de cinq mille ans qui offre au voyageur tout ce dont il peut rêver : des villes antiques, des mégapoles ultramodernes, des temples anciens, des havelis (riches demeures de notables et de marchands) et des palais majestueux.

Les frontières sont communes avec le Pakistan, le Gujarat, le Madhya Pradesh, l'Haryana, l'Uttar Pradesh et le Pendjab.

L'unification de la région sous le nom Rajasthan date du 1^{er} novembre 1956. De l'âge des seigneurs à l'indépendance "le pays des rois", ou Rajputana comme les pouvoirs coloniaux britanniques avaient, au XIX^e siècle, baptisé cette mosaïque de royaumes et de principautés.

Les empereurs moghols ont profondément marqué l'Inde, descendant de Gengis Khan et de Tamerlan, Akbar, grand conquérant du XVI^e siècle, réussit à s'allier aux Rajpouts, ces guerriers hindous apparus aux VI^e et VII^e siècles et installés dans l'actuel Rajasthan.

Le parcours des membres du Carrefour universitaire de Sarlat commence par Delhi, la capitale, où ils sont accueillis en musique, remise de colliers d'œillettes d'Inde, dégustation d'un breuvage typique. Ils font la connaissance de Gopal, leur guide accompagnateur pour la durée du séjour.

Après une bonne nuit de repos dans un premier palace, ils débutent les visites.

Delhi cohabite avec les bazars populaires d'Old Delhi. Entre les charrettes à bras, le métro, les voitures climatisées avec chauffeur, les automobiles Tata et les rickshaws, les Sarladais sont surpris par la circulation, les coups de klaxon incessants et la conduite à gauche.

Le minaret du Qutub Minar, 72,55 m de hauteur, construit en 1199 et conçu comme une tour de victoire sur les Rajpouts, est le monument le plus élevé de l'Inde.

Ils poursuivent par la visite du tombeau d'Humayun, deuxième empereur moghol, construit en grès rouge à la demande de son

épouse Hamida Banu en 1557. Ensuite, la superbe mosquée, la plus vaste de l'Inde, Jama Masjid, du XVII^e siècle, avec ses trois dômes de marbre blanc et noir.

Temps de recueillement au Raj Ghat, lieu de crémation du Mahatma Gandhi.

Le circuit de 3 200 kilomètres les mènera de Mandawa à Bikaner, avec le vaste fort de Junagarh, à Jaisalmer la romantique citée dorée, à travers le désert du Thar, à la dune de Sam où ils ont eu la chance de faire une balade à dos de dromadaire. Jodhpur, surnommée la ville bleue en raison de la couleur de milliers de maisonnettes de la vieille ville, dont la magnifique forteresse de Mehrangarh rassemble un ensemble de palais de grès rouge, visite à Ranakpur, près de Mont Abu, du temple d'Adinath, joyau incontesté des temples jaïns, de Udaipur, la perle du Rajasthan, excursion en bateau sur le lac Pichola de Mewar avec ses palais sur l'eau, témoins du glamour et du charme de l'ère majestueuse d'autrefois. La célèbre foire de Pushkar (la plus grande d'Inde), découverte au milieu d'une foule bigarrée et bruyante de 200 000 dromadaires et de nombreux chevaux. Pushkar a le privilège d'accueillir un important pèlerinage de la religion hindoue, recueillement pour ceux qui le désirent au bord des ghats, escaliers servant aux hindous à s'immerger pour le bain purificateur. La triade est formée par Brahma le créateur, Vishnou le protecteur et Shiva le destructeur.

La richesse minérale du territoire est considérable, métaux et roches abondent, mais c'est surtout le marbre dont la carrière la plus célèbre est celle de Makrana, située entre Jaipur et Jodhpur, également les mines de zinc aux environs de Udaipur.

Tout au long du voyage ils ont dégusté une nourriture typique succulente et épicée d'une incroyable variété.

Reçus partout comme des maharajas par des fêtes, des danses, ils ont aperçu de nombreux mariages, décidés par l'observation des astres, avec un déploiement de faste et de feux d'artifice.

Au cours de ce voyage ils ont pu apprécier la vie pittoresque des

villages, depuis le car climatisé, bien que l'état des routes leur ait fait espérer le soir un repos bien mérité dans les superbes palaces dignes des Mille et Une Nuits.

Quelques visites surprises comme celle du palais des Rats où ils n'ont pas vu le rat blanc porte-bonheur, une cérémonie religieuse dans un temple jaïn et la visite d'une école avec distribution de crayons et de stylos au milieu de cris de joie.

Après une vie de totale liberté, se nourrissant des dons et fouillant les ordures laissées sur le bord des routes, les vaches bénéficient de "maisons de retraite pour vaches".

Ils ont visité, fascinés, Jaipur, la capitale du Rajasthan, la ville rose ainsi que le fort d'Amber auquel ils ont accédé à dos d'éléphant.

La dernière visite fut pour Agra et son célèbre Taj Mahal, lumineux mausolée de marbre blanc, dédié à l'amour.

On ne peut quitter l'Inde sans ramener quelques souvenirs prestigieux : pierres précieuses, bijoux ciselés, peinture sur soie, tapis de laine ou de soie, châles du Cachemire et pashminas, saris colorés, sans oublier des miniatures du dieu Ganesha à tête d'éléphant avec quatre bras.

Certes, il y a de la pauvreté et des mendiants nomades mais aussi beaucoup de dignité et d'entraide.

Comme le leur a expliqué leur accompagnateur, maintenant, à leur contact, ils sont devenus un peu indiens !

"C'est une destination qui vous métamorphose, on ne revient pas d'un voyage en Inde tel qu'on y était parti..."

Comme tous les adhérents le savent maintenant, ce voyage était le dernier qu'organisait Clotilde Umbricht au profit des membres du Carrefour universitaire de Sarlat. Celle-ci adresse sa reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui lui ont fait confiance pour les quatre derniers voyages qu'elle a organisés.

Très bientôt tous seront réunis pour visionner le film au cours d'un prochain repas.

Les origines de l'islamisme au XX^e siècle

On ne présente plus Jean-Luc Aubarbier, figure bien connue du Sarladais, à la fois écrivain – sa conférence est tirée de son dernier livre "le Chemin de Jérusalem", paru en août aux éditions du Pierregord –, libraire et conférencier, le mercredi 21 novembre, pour parler d'un aspect de l'histoire du XX^e siècle, peu connu mais essentiel pour comprendre le terrorisme au Proche-Orient.

Juifs sionistes et musulmans ont vécu en bonne entente en Palestine jusqu'en 1918, sous l'égide de l'Empire ottoman. En 1917, la Grande-Bretagne promet simultanément l'indépendance aux Arabes et aux Juifs s'ils l'aident à lutter contre les Turcs, alliés des Allemands. Après la victoire, elle ne tient pas ses promesses et partage la région avec la France. En 1920, Haj Amine el Hussein est élu grand mufti de Jérusalem sur un programme antisémite. Il entreprend une tournée dans tout le monde musulman, se posant en leader de l'indépendance et exigeant l'arrêt de l'immigration juive. Il déclenche des pogroms en Palestine, en 1921 puis en 1929. Hussein va passer une alliance avec Hasan al Banna (grand-père de Tarik Ramadan), fondateur de la confrérie des Frères musulmans en Egypte en 1928. A la fois société secrète, politique et caritative, cette secte violemment antisémite, hostile à l'Occident et à la démocratie, est à la base des mouvements islamistes modernes. Son idéologie repose sur l'unité indivisible du monde musulman et sur l'application stricte de la charia ; elle prêche la lutte armée et le martyr pour la cause de Dieu, ainsi que la domination de l'islam sur le monde. En Europe, le nazisme est plus une secte parareligieuse qu'un parti politique, ayant pour but de coloniser les religions pour établir sur le monde un ordre raciste. D'étroits contacts sont noués avec le mufti et les Frères musulmans dans la but de faire basculer les trois cents millions de musulmans aux côtés des Allemands, avec pour credo la lutte contre les pays colonialistes et les Juifs. En 1936, les nazis financent une véritable révolte en Palestine ; la guerre ne va plus cesser jusqu'à nos jours. L'année suivante, les Britanniques proposent une partition de territoires, acceptée par les Juifs mais refusée par le mufti, soutenu par les délégués du monde arabe et par Hitler. Hussein fait exécuter plus de deux mille Palestiniens favorables à la paix, puis il s'enfuit au Liban.

Après la défaite française de 1940, Hitler pense s'emparer en quelques mois du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Tandis que Rommel et son Afrikorps attaquent l'Egypte par l'Ouest, Hussein réussit un putsch en Irak : le riche pays pétrolier se rallie aux puissances de l'Axe. Churchill reconquiert l'Irak, la Syrie et le Liban en 1941. Au même moment, un coup d'Etat est éventé en Egypte, auquel participent des jeunes officiers membres des Frères musulmans : Nasser et Sadate. Hussein se réfugie en Iran, pays favorable à Hitler, où il est accueilli par l'ayatollah Khomeini, agent nazi depuis 1938. Churchill et Staline attaquent simultanément l'Iran ; Hussein gagne Berlin. Principal allié d'Hitler dans sa politique antisémite, Hussein sera le premier informé du plan pour l'extermination des Juifs. Il sera chargé de recruter partout dans le monde des soldats musulmans pour combattre aux côtés des nazis. Des régiments seront levés parmi les Azéris, Tatars, Tchétchènes, Albanais et surtout en Bosnie où le leader (et futur président) Alija Izetbegovic crée deux divisions de SS. En France, le journaliste algérien Mohammed el Maadi propose ses

services, mais l'occupant, craignant une réaction négative du gouvernement de Vichy, le renvoie vers la Gestapo française. Certains éléments combattent la Résistance en Dordogne et en Corrèze. Globalement, les soldats indigènes resteront fidèles à la République, mais certains chefs du FNL, tel Belkacem Radjeff, auteur de la Toussaint sanglante en 1954, sont d'anciens soldats d'Hitler.

Quelques jours avant la chute de Berlin, Hussein s'enfuit en France après avoir fait parachuter des hommes en Palestine, pour poursuivre la lutte. De nombreux nazis se sont réfugiés en Egypte et en Syrie où ils infiltreront les ministères clés. Créée en 1945 pour préparer l'indépendance, la Ligue arabe refuse qu'Hussein soit jugé comme criminel de guerre. Les Britanniques ne veulent pas qu'un ancien allié d'Hitler devienne le chef d'une Palestine indépendante. Ils ne peuvent empêcher Hussein de s'enfuir de France pour être accueilli triomphalement au Caire. Dès 1947, les Anglais ayant annoncé leur intention de quitter le territoire, Hussein entreprend de chasser les Juifs de Palestine avec son armée. La guerre civile fait rage, surtout autour de Jérusalem. Aux tueries des hommes du mufti répondent les massacres causés par les extrémistes juifs de l'Irgoun, partisans d'un Grand Israël. L'Onu propose une partition territoriale, acceptée par les Juifs et rejetée par la Ligue arabe. Le 14 mai 1948, Israël proclame son indépendance, reconquise par l'Onu et les pays occidentaux. L'Egypte et la Syrie déclarent la guerre à ce nouveau pays mais leur attaque est contenue par la jeune armée israélienne. Pour empêcher le mufti de régner sur la Palestine, Churchill a créé "d'un trait de plume" la Jordanie sur une partie du territoire dévolu aux Palestiniens. Passant un accord secret avec Israël, Abdullah de Jordanie s'empare du reste de la Palestine, puis de Jérusalem. Le conflit s'achève. Le mufti a perdu sur toute la ligne : Israël existe, son armée est démantelée, même Gaza est annexée par l'Egypte. Réfugié au Caire (qu'il quittera en 1959 pour le Liban, craignant d'être exécuté par Nasser), Hussein dirige l'assassinat du Premier ministre libanais (qui avait protégé les Juifs de Beyrouth), puis du roi Abdullah de Jordanie à l'entrée de la mosquée al Aqsa. En Egypte, le Premier ministre est également assassiné par les Frères musulmans qui feront l'objet d'une féroce répression de la part de Nasser, ancien membre de la confrérie. Hasan al Banna lui-même est tué par la police égyptienne. Hussein restera à Beyrouth où il recevra la visite des islamistes du monde entier. Il transmettra avec beaucoup de réticence le leadership palestinien à son neveu Yasser Arafat. Toujours travaillé par les musulmans fondamentalistes et les anciens nazis (les services secrets seront fondés par Aloïs Brunner), le monde musulman ne parviendra pas à trouver le chemin de la paix et de la démocratie. Moins d'un an après la mort d'Hussein, en 1974, éclatera la guerre du Liban et le début du terrorisme islamique sur le monde.

Remercié par le président Robert Dié et vivement applaudi, Jean-Luc Aubarbier a répondu à de nombreuses questions suscitées par l'intérêt de sa conférence. Cette intervention, richement documentée, aura permis de mieux comprendre les clivages politiques et religieux du Proche-Orient et de porter un autre regard sur les événements tragiques du siècle achevé et de celui qui commence.

E.-D. et J.-L. A.

Conseil municipal

Compte rendu succinct du 12 décembre

Le compte rendu de la séance du 5 octobre est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est adopté également à l'unanimité.

Effectifs des emplois municipaux — Le conseil, à l'unanimité, décide la création de huit postes à temps complet afin de recruter huit agents actuellement sous contrat, dont sept à compter du 1^{er} janvier : trois postes d'adjoint administratif de 2^e classe, affectés à la police municipale, trois postes d'adjoint technique de 2^e classe, un affecté au service des espaces verts, un au service propreté et un au Centre culturel, un poste d'adjoint administratif de 2^e classe, à temps complet, affecté au service financier et, à compter du 1^{er} février, un poste d'adjoint technique de 2^e classe, à temps complet, affecté au service interventions.

Gratification des stagiaires — Le conseil, à l'unanimité, suite à la sollicitation régulière concernant l'accueil de jeunes étudiants stagiaires, décide de fixer un montant mensuel maximum correspondant au montant fixé pour la franchise de cotisation (soit à titre indicatif 379 € mensuel pour l'année 2007) et de verser dans cette limite une gratification quelle que soit la durée du stage en fonction du niveau de formation du stagiaire.

Personnel communal — Le conseil, à l'unanimité, décide de mettre fin à la mise à disposition d'un agent auprès de la communauté de communes du Sarladais à compter du 1^{er} juillet 2007.

Le conseil, à l'unanimité, décide de maintenir le taux de 100 % pour la procédure d'avancement de grade et dit que le tableau d'avancement sera établi en fonction de la valeur et de l'expérience professionnelle de l'agent au vu des critères adoptés.

Le conseil, à l'unanimité, décide d'allouer à compter du 1^{er} janvier l'indemnité forfaitaire de sujétions et de travaux supplémentaires aux éducateurs de jeunes enfants, l'indemnité spéciale de fonction aux agents de la filière police municipale et d'attribuer l'indemnité forfaitaire de travaux supplémentaires aux chefs de service de catégorie A.

Le conseil, à l'unanimité, décide de confier au Centre de gestion de la Dordogne la gestion du contrat d'assurance relatif au risque statutaire souscrit auprès de la Caisse nationale de prévoyance pour la durée du contrat et autorise le maire à signer la convention de gestion à intervenir à compter du 1^{er} janvier.

Voirie communautaire — Le conseil, à l'unanimité, approuve la délibération du conseil communautaire en date du 23 mars, décide que l'intérêt communautaire en matière de voirie concerne désormais l'ensemble des voies de la communauté à l'exception des centres-bourgs, du secteur sauvegardé de Sarlat et des chemins ruraux, et dit que la présente délibération sera transmise au président de la communauté de communes du Sarladais.

Sictom — Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention de groupement pour la fourniture de sacs-poubelle en partenariat avec le Sictom et désigne Mmes Cabanel et Laroche pour représenter la commune, respectivement en qualité de titulaire et de suppléante, au sein de la commission d'appel d'offres pour le choix des sacs-poubelle de l'exercice 2008.

Délégation de service public — Le conseil, à l'unanimité, approuve le principe de la délégation de service public de fourrière automobile et le cahier des charges destiné à la mise en concurrence, autorise le maire à procéder aux mesures de publicité réglementaire et dit que la commission d'appel d'offres se réunira pour procéder à l'examen des candidatures.

Recensement — Le conseil, à l'unanimité, décide le recrutement des agents recenseurs requis pour mener cette opération, décide de rémunérer chaque agent recenseur dans les conditions examinées et adoptées en séance et autorise le maire à procéder à ces recrutements.

Syndicat mixte d'étude pour le stationnement des gens du voyage — Le conseil, à l'unanimité, approuve la dissolution de ce syndicat par le préfet de la Dordogne.

Syndicat mixte de développement du Sarladais — Le conseil, à l'unanimité, approuve la dissolution du SMDS au 31 décembre, approuve le versement des sommes résiduelles à l'association du Pays du Périgord Noir, accepte le transfert du personnel sur une autre collectivité territoriale et accepte que l'actif et le passif du syndicat soient transférés à l'association du Pays du Périgord Noir.

Syndicat intercommunal d'électrification (SIE) — Le conseil, à l'unanimité, approuve la dissolution du SIE de Sarlat-Salignac à compter du renouvellement qui suivra les prochaines élections municipales, décide que l'actif et le passif, constatés au moment de la dissolution, seront

transférés au Syndicat départemental d'énergies (SDE) 24 et que les contrats, conventions et marchés continueront d'être exécutés dans les conditions antérieures par le SDE jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties, le SDE 24 informant les co-contractants de la substitution, approuve les nouvelles dispositions statutaires du SDE 24, autorise le maire à signer tous les actes relatifs à ce transfert et à cette dissolution et dit que la présente délibération sera notifiée au SIE de Sarlat-Salignac et au SDE 24.

Centre culturel — Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet de modification du règlement intérieur du Centre culturel et dit que la majoration des heures de nuit est indexée sur la valeur du point d'indice et fixée à 1,1 fois la valeur du point indiciaire par heure.

Accessibilité aux personnes handicapées — Le conseil, à l'unanimité, approuve la composition de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Taxe communale sur l'électricité — Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention de reversement de la taxe communale sur l'électricité et autorise le maire à signer la convention avec le SDE 24.

Résidence La Boétie — Le conseil, à l'unanimité, approuve la modification de l'article 1 du protocole d'accord signé avec l'Association syndicale libre de la résidence La Boétie et autorise le maire à signer l'avenant correspondant.

Réserves muséographiques — Le conseil, à l'unanimité, approuve l'avant-projet détaillé des réserves muséographiques dont le coût d'objectif est fixé à 430 000 € HT, dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2007, autorise le maire à signer tous les documents à intervenir et à lancer la procédure d'appel d'offres pour la réalisation de l'opération, dit que cette délibération annule et remplace la délibération n° 28 du 9 juillet 2007 et sollicite les subventions comme suit : Etat-Drac (34,89 %), 150 000 € ; conseil régional (20 %), 86 000 € ; conseil général (20 %), 86 000 € ; commune de Sarlat (25,11 %), 108 000 €. Total : 430 000 €.

Cession de matériel informatique — Le conseil, à l'unanimité, approuve la cession gratuite de deux ordinateurs, aux associations Festival du film et Sarlat Tir Périgord Noir (tir à la carabine) et décide de sortir de l'actif ces matériels pour un montant total de 2 865,91 € TTC.

Contrat d'objectifs — Le conseil, à l'unanimité, décide de redéployer les crédits d'investissement du contrat de ville 2003-2006 sur trois nouveaux programmes d'investissement prioritaires pour un montant total de

199 520 €, sollicite l'affectation du solde du contrat ville et autorise le maire à signer tout acte inhérent à la délibération.

Avenue Gambetta — Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet de requalification et d'aménagement de l'avenue Gambetta, sollicite le concours du conseil général au titre des travaux d'édilité sur les deux tranches fonctionnelles, sollicite une autorisation de commencement des travaux pour les deux tranches et autorise le maire à engager et accomplir toutes les démarches nécessaires à la concrétisation de cette opération.

AOSPC — Le conseil, à l'unanimité, décide de verser à l'AOSPC, dès le début de l'année 2008, un acompte sur la subvention 2008 d'un montant de 15 000 € et une subvention exceptionnelle de 1 998 € au titre du séjour organisé pour le personnel à Trogir.

Centre communal d'action sociale (CCAS) — Le conseil, à l'unanimité, approuve la réalisation par le CCAS d'un emprunt relais.

Cathédrale Saint-Sacerdos — Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet d'investissement visant à restaurer le groupe sculpté et la niche, situés dans la chapelle n° 1, ainsi que le plan de financement prévisionnel et dit que la ville de Sarlat assure le préfinancement de la TVA.

Tennis de table — Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet d'accessibilité et d'adaptation des sanitaires jouxtant la salle d'entraînement et de compétition du club sarladais pour les personnes handicapées, approuve le plan de financement et autorise le maire à engager toutes les démarches et signer tous les actes inhérents à la concrétisation de la présente décision.

Dépenses d'investissement 2008 — Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à mandater les

dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2007 et dit que les dépenses définitives seront inscrites au budget primitif 2008.

Budget eau — Le conseil, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3. Virements de crédits, section d'investissement, 20 000 €.

Budget assainissement — Le conseil, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1. Virements de crédits, section d'investissement, 28 000 €.

Budget général — Le conseil, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3. Virements de crédits, section d'investissement, 51 500 €. Virements de crédits, section de fonctionnement, 52 400 €.

Animations de Noël — Le conseil, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs pour l'utilisation de la patinoire, autorise le Quartier Jeunes à vendre des confiseries pendant les animations de Noël et à poursuivre cette opération à l'occasion d'autres manifestations et fixe le tarif des confiseries à 1 € pièce.

Festival des Arts en Folie — Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet de ce festival, décide de fixer les tarifs des entrées des concerts et sollicite une participation financière du conseil régional, de la DDJS et des communes extérieures.

Transports scolaires — Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à la modification des contrats des transports scolaires par avenants et autorise le maire à signer les avenants correspondants avec l'organisme transporteur Périgord Voyages.

Guide Gallimard des Villes d'art et d'histoire — Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet de convention relatif à la participation de la commune à ce guide.

Association Voie Lactée

De nouvelles activités destinées aux jeunes parents

Créée en 2004 à l'initiative de la maternité de Sarlat pour le soutien et l'accompagnement de l'allaitement maternel, l'association Voie Lactée a multiplié au fil des années ses actions d'information et de sensibilisation du public. Peuvent ainsi être citées : l'organisation chaque année à Sarlat de journées portes ouvertes dans le cadre de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel et l'édition d'un fascicule pour les familles "Allaiter et reprendre son travail".

Pour l'année 2008, il est proposé, en alternance, les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, deux types d'ateliers :

Partage d'un savoir-faire pour améliorer le bien-être d'un bébé à travers l'art du portage et du massage. Toutes les mamans intéressées sont conviées.

Espace de paroles autour de l'allaitement maternel pour les femmes enceintes, les femmes allaitantes, mais également les pères et les grands-parents. Cet atelier propose un temps de rencontres avec des professionnels de santé et des mamans expérimentées, et un temps d'écoute respectueux du choix des familles, pour permettre de répondre à chaque cas particulier.

Venez rejoindre les membres de l'association au 2, rue Sirey à Sarlat, de 9 h 30 à 11 h 30, le lundi 4 février pour l'atelier portage et massage, le lundi 18 pour l'atelier allaitement maternel, et si on en parlait. Entrée libre et gratuite. Intervenante : docteur Martine Nardou, pédiatre et présidente de l'association Voie Lactée, téléphone : 05 53 30 46 64 ou martine.nardou@orange.fr

Communauté de communes

Vous aimez lire...

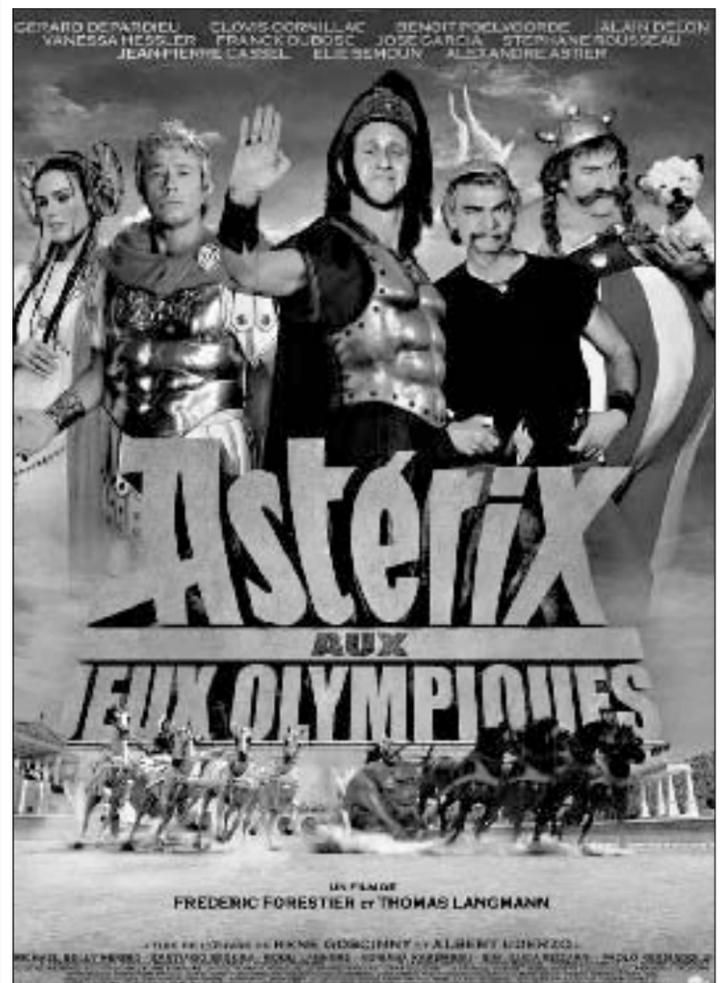
Du nouveau à la communauté de communes du Sarladais, Sarlat, Proissans, Tamniès, Sainte-Nathalène, Marquay, Marcillac-Saint-Quentin, Saint-Vincent-Le Paluel : vous aimez lire, vous avez soixante ans et plus, vous avez des difficultés pour vous déplacer, les livres viennent chez vous !

En partenariat avec la bibliothèque de Sarlat-La Canéda, la CCS organise un portage de livres à domicile.

Grand choix d'ouvrages : livres en gros caractères, livres enregistrés, etc.

Pour toute information, contacter la bibliothèque de Sarlat au 05 53 31 11 66, ou la CCS au 05 53 31 90 28.

A partir du MERCREDI 30 JANVIER au Cinéma REX - Sarlat



Comédie de Thomas LANGMAN - Durée 1 h 50
Avec Benoît Poelvoorde, Alain Delon, Clovis Cornillac...

Astérix et Obélix devront remporter les jeux Olympiques, permettre au jeune Gaulois Alafolix d'épouser la princesse Irina et lutter contre le terrible Brutus, prêt à tous les stratagèmes pour lui aussi gagner les jeux et se débarrasser de son père, Jules César...

Prévente aux caisses du cinéma à partir du 23 janvier.

— Réservez vos places dès maintenant ! —

Ets DEVAL

FABRICANT DEPUIS 1955

VENTE aux PARTICULIERS

MEUBLES pour CUISINES

SALLES DE BAIN

AGENCEMENT, RANGEMENT

POSE ASSURÉE PAR NOS SOINS

VENTE D'ÉLECTROMÉNAGER

Etudes avec plan et perspectives

Route de **SARLAT-VITRAC** - RD 46

Tél. 05 53 31 35 75

LA ROQUE GAGEAC

Comité des fêtes

L'association tiendra son assemblée générale le lundi 4 février à 20 h 30 dans la salle du foyer rural Fernand-Valette.

Ordre du jour : rapports de trésorerie (fête et section pétanque), élection du nouveau bureau, manifestations 2008.

Le Comité des fêtes est ouvert à tous.

Belote

L'Amicale laïque organise un concours le vendredi 8 février à 21 h à la salle du foyer laïque Fernand-Valette.

Nombreux lots : deux oies grasses, deux jambons, deux bouteilles d'apéritif anisé, deux bouteilles de whisky, deux bouteilles d'huile de noix, etc.

Un lot pour chaque participant.

Lot surprise pour les derniers.

Inscription + réveillon (tourin, fromage, dessert, café) : 13 € par personne.

PROISSANS

REMERCIEMENTS

M. Yves CHAPOULIE, ses enfants et petits-enfants ; M. Michel CHAPOULIE, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme Yvette DAVIDOU, leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme Nicole LABROT et leurs enfants, très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Henriette CHAPOULIE
née MALARD

vous prie de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Les Presses - 24200 PROISSANS

VITRAC

Samedi 26 janvier VITRAC
20 h 30 - Salle de Bastié

LOTO

organisé par L'AMICALE LAÏQUE

GPS, téléviseur écran LCD
lecteur DVD, cadre photo numérique
lot de bricolage, cafetière Senseo
linge de maison, lot gastronomique.

Quine enfants
Lecteur MP4
Lecteur DVD, etc.
1 lot pour chacun

2 € le carton
10 € les 6
15 € les dix

MARCILLAC SAINT-QUENTIN

Journée ski

L'Amicale laïque organise une sortie au Lioran le samedi 9 février.

Départ de Saint-Quentin à 5 h. Retour prévu vers 22 h 30 au même endroit.

Le prix qui comprend le transport en car et la location de matériel est fixé à 16 € pour les adultes (20 € pour les habitants hors commune) et à 13 € pour les enfants de moins de 15 ans (16 € pour ceux issus d'une autre commune).

Le forfait remontées mécaniques et le déjeuner restent à la charge des participants.

Renseignements et réservations au 05 53 29 46 97.

MARQUAY

REMERCIEMENTS

Huberte ALBIÉ, son épouse ; Fernand ALBIÉ, son père ; Philippe, Patrick, Denis, Ginette, Valérie et Dominique, ses enfants ; Alexandre, Quentin, Valentin et Audrey, ses petits-enfants ; M. et Mme Jean-Jacques ALBIÉ, son frère et sa belle-sœur, leurs enfants et petits-enfants ; Mme veuve Brigitte ALBIÉ, sa belle-sœur, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme Raymond GOUYOU, ses beaux-parents ; M. et Mme Henri GOUYOU, son beau-frère et sa belle-sœur, leurs enfants et petits-enfants ; les familles ALBIÉ, ROUGIER et GENESTAL ; parents et amis, très touchés par les innombrables marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès et des obsèques de

Michel

vous remercie du fond du cœur pour vos délicates attentions et votre soutien dans ce moment douloureux.

La famille n'a pas de mots de reconnaissance assez forts pour toutes celles et tous ceux qui l'ont reconfortée et entourée pendant ces dures journées d'espoir et de désespoir.

A vous tous, un grand merci.

Le Pech - 24620 MARQUAY

Bibliothèque municipale

Elle sera ouverte au public les lundis 4 et 18 février, 10 et 31 mars, 14 avril et 5 mai de 16 h 30 à 18 h 30.

La cotisation annuelle reste inchangée, à savoir 10 € par famille et 5 € pour une personne.

Renseignements à la mairie, tél. 05 53 28 33 11.

SAINT-ANDRÉ-ALLAS

Repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés, organisé par le conseil municipal, s'est déroulé ce dimanche 20 janvier et a réuni cent personnes. L'ensemble des conseillers municipaux et des employés de la commune étaient également présents.

Les convives ont partagé ces moments de joie et de bonheur consacrés aux plaisirs conviviaux de la table.

Les airs de musique ont empli la salle des fêtes de mélodies d'hier

et d'aujourd'hui, irrésistible appel à la danse auquel les couples ont répondu avec entrain.

Le maire Patrick Manet renouvela tous ses vœux à l'assemblée et rappela d'une façon solennelle que c'est un privilège rare de pouvoir avancer sereinement dans l'âge.

Une boîte de chocolats sera offerte par le conseil municipal aux Andrésiens qui n'ont pu se déplacer.

SAINTE-NATHALÈNE

REMERCIEMENTS

Mme Colette URIZZI, son épouse ; Marie-Louise DELPECH, Arlette et Jacques LAFON, ses enfants ; Sophie et Alice, ses petites-filles, vous remercient pour votre soutien et pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Eugène URIZZI

Il remercie également le Club des aînés, l'association des anciens combattants, le maire de Sainte-Nathalène, le service de cardiologie et le docteur Marquette pour leur dévouement.

REMERCIEMENTS

Jacqueline, sa compagne ; Andréa, sa sœur ; Emile, son frère ; leurs familles ; parents et alliés, remercient vivement pour leur dévouement et leurs témoignages de sympathie à l'occasion du tragique décès et des obsèques de

René LACROIX
âgé de 70 ans

les voisins et amis de Sainte-Nathalène, de Saint-Martial-de-Nabirat et des communes environnantes, les anciens combattants, les Clubs des aînés de Sainte-Nathalène et de Sarlat, l'Amicale laïque de Sainte-Nathalène, les élus locaux et des communes environnantes, l'Amicale des chasseurs de sapeurs-pompiers de Domme et de Sarlat, et les pompes funèbres Garrigou.

A la mairie

En raison de diverses manifestations, la permanence du maire n'aura pas lieu le samedi 26 janvier.

En cas d'urgence, téléphoner au 05 53 59 24 14.

VÉZAC

Opération croissants

Elle aura lieu cette année le samedi 2 février.

Comme toujours, le bénéfice reste intégralement acquis à la délégation Dordogne de l'Association française contre les myopathies pour les actions entreprises auprès des familles du département.

Pour commander croissants et gâteaux, téléphoner avant jeudi 31 janvier à 10 h, dernier délai, à Mme Georgette Rigaud, le Pech de Tarde, 24220 Vézac, téléphone : 05 53 59 23 75.

Opération croissants

Cette année, l'Opération croissants aura lieu le samedi 2 février. Elle est réalisée par la délégation départementale de l'Association française contre les myopathies (AFM).

Les bénéfices restent intégralement acquis à la délégation Dordogne pour les actions entreprises auprès des familles du département.

Pour commander vos croissants et gâteaux, faites passer le petit bon de commande – qui a été distribué dans vos boîtes aux lettres – à votre facteur ou téléphonez à Dany Manet, tél. 05 53 59 14 21.

Les commandes seront prises jusqu'au jeudi 31 janvier à 10 h.

Frelon asiatique

Afin de permettre le recensement de nids de frelons asiatiques sur la commune, il est demandé à toute personne en ayant constaté la présence sur sa propriété de le signaler en mairie.

Randonnée pédestre

L'Amicale laïque organise une marche le dimanche 27 janvier à Tursac.

Rendez-vous à Allas à 13 h 30.

DANCING de MAILLAC
2 km de Ste-Nathalène - 6 km de Sarlat

Dimanche 27 janvier à 15 h

THÉ DANSANT
OUVERT À TOUS
animé par l'orchestre

CHRISTIAN ROQUE
Dessert offert

Dimanche 3 février : Christine Mercier
Organisé par l'association Les Amis de Maillac

Rés. le dimanche dès 9 h : 05 53 59 22 80

Joies et peines

Le conseil municipal a eu l'agréable et conviviale occasion de fêter la venue au monde de Corentin, petit-fils de Paul Chapoulie, dévoué collègue du hameau de la Veyssière, qui a profité d'une réunion de l'assemblée locale pour servir, en l'honneur du nouveau-né, une magnifique bûche de Noël entre autres friandises et du champagne.

Nous n'avons pas manqué de féliciter l'heureux papi pour son accession à la nouvelle dignité qui désormais lui incombe, et d'y associer Jeanine, son épouse, mamie non moins heureuse. Nous partageons la joie de la famille et adressons aux parents comblés et au bébé tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

La vie nous confrontant à tous les aléas, à l'aube de la nouvelle année, c'est maintenant un deuil que le conseil municipal déplore, survenu dans la famille de Michel Ducloux, adjoint au maire, avec la disparition de Thérèse Salavert, mère de Nicole, son épouse.

Le conseil municipal leur adresse, ainsi qu'à toute leur famille, sa plus affectueuse et profonde sympathie.

IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Tous travaux d'imprimerie

SAINTENATHALÈNE

Eugène Urizzi n'est plus

Eugène Urizzi vient de s'éteindre en ce début d'année 2008, l'année de ses 90 ans, au terme d'une vie de labeur, de courage et d'abnégation.

Il naquit à Aiello, en Italie, le 18 mars 1918. C'est en 1922 qu'il arrive en France où ses parents viennent trouver refuge, fuyant leur pays natal dans lequel Benito Mussolini instaure le fascisme pour longtemps. Leur vie de ce côté des Alpes ne fut pas chose facile. Ils finissent par trouver du travail comme métayers à Domme, dans un domaine agricole d'importance. Eugène enfant y devient jardinier du château. Naturalisé français au moment de la montée du conflit entre l'Allemagne et la France, il est incorporé au 41^e Régiment d'artillerie, 8^e batterie, le 3 novembre 1938. Il part aux armées le 6 septembre 1939 et dès le 9 de ce même mois il livre avec son régiment sa première bataille à l'ennemi, sur la Lauter, à la frontière allemande. Les combats font rage, mais l'armée française, insuffisamment préparée et mal commandée, recule. En quelques mois, ils sont repliés en forêt de Compiègne. C'est là que furent donnés les derniers assauts avant la reddition. Il est mentionné dans ses documents militaires qu'Eugène s'est signalé par sa belle attitude au feu, il est cité à l'ordre du Régiment et recevra pour ses faits d'armes la croix de guerre 1940. En moins d'un an, l'armée française est vaincue par la puissante armée allemande. Eugène est démobilisé, renvoyé dans ses foyers le 8 septembre 1940 et il se retire à Domme, où sa famille l'attend.

Mais Eugène ne peut se résoudre à accepter cette humiliante capitulation et la soumission du pays à l'ennemi. Il ne tarde pas à rejoindre les réseaux de la Résistance. Sous les ordres de deux gendarmes à la brigade de Domme, peu disposés à servir la France pétainiste, il participe avec d'autres clandestins à des opérations de camouflage d'armes, à des parachutages et à l'enlèvement d'un stock d'essence au château de Péchaud. Enfin, juin 1944 arrive. La libération de la Dordogne permet à Eugène de reprendre des activités à visage découvert. C'est cette année-là qu'il se marie dans Sarlat libéré avec celle qui partagera sa vie jusqu'au dernier jour.

Avec son épouse Colette, au bout d'une quinzaine d'années à trimer sur le domaine de Domme, ils décident de venir s'installer dans notre village. Et là, nous, gens de Sainte-Nathalène, nous découvrons en la personne d'Eugène un chef de famille discret, d'une infinie bonté, d'un abord aimable, qui rayonnait de douceur et de paix ; un homme de la terre qui connaissait les vertus du travail, qui assurait la vie matérielle de la famille, au quotidien, avec obstination et régularité et par là même, la promettait à un avenir meilleur.

Cet homme aux vertus exceptionnelles s'est efforcé tout au long de sa vie de rendre à la France ce qu'elle lui avait donné par le seul fait de l'accueillir sur son sol, et, comme si cet accueil avait constitué à ses yeux un don suprême, une récompense infinie, il vient de quitter cette terre de France sur la pointe des pieds, sans crier ses souffrances, sans rien exiger de plus de ce pays auquel il s'est consacré.

Eugène, vous avez vécu en homme humble, juste et droit et, en vous éloignant de nos yeux, vous nous laissez votre exemple en héritage. Soyez assuré que nous le conserverons fidèlement.

A Colette, la chère et douce épouse que votre disparition plonge encore plus dans le désarroi, à vos deux filles Louissette et Arlette, qui furent si proches de vous et tellement semblables à

vous, à l'ensemble de la famille, nous souhaitons que ces quelques mots leur apportent un affectueux et sincère réconfort et leur expriment combien nous partageons leur immense douleur.

Partez en paix. Adieu Eugène.

Terrasson

Election cantonale

Les communistes terrassonnais et leurs amis syndicalistes des plus grosses entreprises du canton ont confirmé, par leur présence lors du repas-débat à Peyrignac, leur mobilisation autour de la candidature à l'élection cantonale d'une femme, Viviane Roux, issue du monde ouvrier, Maurice Serré étant son suppléant.

Avec ce choix du féminin, ils affirment la nécessité du renouvellement d'élus au conseil général ; actuellement sur cinquante élus, quatre seulement sont des femmes !

Ils affichent leur confiance en leurs candidats, ils savent que ce tandem est le porte-voix actif des colères, des résistances, des exigences du mouvement social, ils savent que l'une et l'autre sont, au quotidien, engagés pour le respect de la dignité humaine.

MOBi 24

MEUBLES CÉLÉGUIN

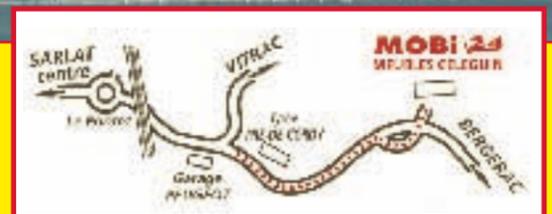
Du 9 janvier au 19 février 2008

DE NOMBREUX SOLDES

SUR SALONS, MEUBLES, LITERIE
ÉLECTROMÉNAGER, LUMINAIRES



Route de BERGERAC
à 3 km de SARLAT
Tél. 05 53 59 04 15



LOCATION VÉHICULES
UTILITAIRES

05 53 59 19 71

SARLAT - Direction Les Eyzies



20 % de RÉDUCTION sur présentation
de ce coupon pour toute **LOCATION**
supérieure à **50 € T.T.C.**

(Offre réservée aux particuliers, valable du 25/01/08 au 25/02/08)

Le permis B suffit !!!

PRATS-DE CARLUX

Loto

L'Amicale laïque organise un loto le vendredi 1^{er} février à 21 h à la salle des fêtes.

Nombreux lots : demi-porc, meuble à vin, jambons, serre à fleurs, commode, etc.

Pour les enfants, partie gratuite dotée de deux jeux vidéo, d'un radiocassette lecteur CD, etc. Un lot pour chacun.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Buvette. Crêpes.

VEYRIGNAC

Club des aînés

Le dimanche 6 janvier, jour de l'Épiphanie, le Club des aînés a partagé un repas convivial réunissant cinquante-six adhérents.

La journée, qui s'est déroulée dans la bonne humeur, fut l'occasion de présenter les vœux de nouvelle année. Danses, chansons, histoires étaient au rendez-vous.

Le dimanche 20, une journée était prévue à L'Ange Bleu, à Saint-André-de-Cubzac, pour un repas spectacle. Magie, music-hall, rires et opérette sur le thème de l'amour étaient au programme. Des personnages farfelus faisaient des apparitions comiques dans la salle pour compléter le spectacle qui a ravi les Veyrignacois.

Le prochain rendez-vous réservera aux adhérents une soirée théâtre à la salle des fêtes.

Carlux

Bar Restaurant
Serge COMBROUX

Samedi 26 janvier

BAL MUSETTE
avec **NELLY MUSIC**

accompagnée par la talentueuse

FABIENNE SOUQUES

Samedi 2 février : Gérard Gouny

Entrée + repas, 20 €
Entrée bal, 8 €

46350 MASCLAT
Tél. 05 65 37 61 01



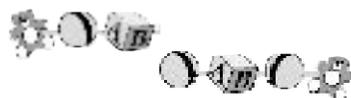
FAIRE-PART DE NAISSANCE

C'est avec grande joie qu'Andréa DURKIS et Jean-Nicolas DERVOGNE annoncent la naissance de leur fils

Seán Royce

le 10 janvier 2008
à Brive-La Gaillarde (19)

Place de la Mairie - 24370 CARLUX



CALVIAC

Soirée cassoulet

L'Amicale laïque organise une soirée cassoulet le samedi 16 février à 20 h à la salle des fêtes.

Au menu : apéritif, soupe, cassoulet, salade, fromage, dessert.

Le prix est fixé à 15 € pour les adultes (vin et café compris). Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans du regroupement pédagogique intercommunal.

Inscriptions avant le 31 janvier au 05 53 29 72 70 (école) ou au 05 53 29 79 36 (M. Verlhac) ou au 05 53 29 83 71 (C. Ségalat) ou au 05 53 29 61 32 (A. Donnat).

CARSAC-AILLAC Candidature de Patrick Bonnefon



Patrick Bonnefon et Huguette Villard

notre République laïque, prônant la liberté, l'égalité et la fraternité qui sont les garants du respect mutuel, ciment social entre les individus quelles que soient leurs différences politiques, culturelles, philosophiques.

Il y a beaucoup de choses à entreprendre dans notre canton :

Pour les jeunes enfants qui ont besoin de services publics (micro-crèches, assistantes maternelles, centres de loisirs) ;

Pour les jeunes adultes entrant dans la vie active, qui doivent pouvoir trouver un travail, des aides, un logement à prix abordable, afin de pouvoir rester sur le territoire qui les a vu naître ;

Pour les personnes âgées qui doivent être accompagnées le plus longtemps possible à leur domicile, et être bien accueillies et choyées dès lors que leur dépendance les oblige à vivre en maison de retraite.

Depuis 2001, j'œuvre pour la construction d'une nouvelle maison de retraite cantonale à Saint-Rome, dont les travaux devraient commencer fin 2008.

Ensemble, nous pouvons progresser dans tous ces domaines et le conseil général peut nous y aider.

Avec ma suppléante Huguette Villard, adjointe au maire de Saint-Julien-de-Lampon, nous vous rencontrerons durant cette campagne lors de réunions publiques que nous organiserons dans chaque commune du canton, afin de vous préciser nos objectifs, et nous mettre à l'écoute de vos besoins.

Lors de ma prise de fonction en 2001, la commune de Carsac-Aillac était rattachée depuis fin 1999 à la communauté de communes du Périgord Noir, et durant tout ce mandat sa municipalité et les délégués communautaires n'ont eu comme unique objectif que celui de se rapprocher de la communauté de communes du Carluxais et Terre de Fénelon, et c'est dans la logique de ce dessein que je me présente dans notre canton dont je souhaite la réunification.

Homme de progrès, je suis attaché aux valeurs essentielles de

" Cette année sera marquée par les élections municipales et cantonales, et j'ai décidé de me représenter à la mairie de Carsac-Aillac, dont je suis le maire depuis 2001, et de me présenter à vos suffrages à l'élection de conseiller général du canton de Carlux.

Je ressens un attachement personnel fort pour ma commune et son canton, où se trouvent mes racines familiales, mon grand-père Paul Arpaliange ayant été adjoint au maire de Carsac et ami du conseiller général de son époque, Lucien Lespinasse de Veyrignac.



Pose carrelages
Possibilité de fourniture
Marbres - Granits

Pont de Campagnac
SARLAT

05 53 28 48 39
06 83 47 13 91

E-mail : eurolux2008@tntmail.fr

Construction

SAINTE MONDANE

Salon international de l'agriculture

L'Amicale laïque propose deux journées à Paris les samedi 23 et dimanche 24 février.

Au programme.

Samedi, départ en car de Sainte-Mondane à minuit, visite du Salon international de l'agriculture. En soirée, promenade et dîner libre dans le Quartier latin (Notre-Dame, place Saint-Michel), visite nocturne de Paris en car.

Dimanche, promenade en bateau sur la Seine, repas puis retour.

Le prix du séjour est fixé à 60 € pour les membres de l'Amicale et les habitants de la commune, à 70 € pour les autres, à 35 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Il comprend l'hébergement à l'hôtel en chambre double. Le déjeuner et le dîner du samedi et le dîner du dimanche sur l'autoroute sont à la charge du participant.

Il reste quelques places. S'inscrire auprès de Maggy Planche, tél. 05 53 29 74 46, ou de Nicole Cambonie, tél. 05 53 29 76 99.

Ste-Alvère

LIMEUIL

Concert

Arcades Musiques présentera le groupe vocal A travers chants le dimanche 27 janvier à 17 h dans la salle du château (à l'intérieur du parc).

Créé en 2002 au Bugue, cet ensemble regroupe une vingtaine de chanteurs. Michèle Lespiat en assure la direction, secondée par Sylvette Lefebvre et Chantal Santran.

Avec un répertoire moderne et gai, choisi presque essentiellement parmi les chansons de variétés, A travers chants aime à se produire dans diverses manifestations culturelles où la bonne humeur est de rigueur...

Un après-midi agréable et convivial en perspective !

Entrée : 8 €, gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.



www.peugeot.fr



Jusqu'au 23 février

LES TRÈS
TRÈS
BONNES
AFFAIRES

Profitez de
2350€*
d'économie
sur 207 Style HDi

207



PEUGEOT FINANCIER TOTAL

* Economie composée de 1500 € de remise pour toute commande d'une Peugeot 207 Style HDi livrée en stock, dont la livraison est prévue avant le 29 février 2008. Offre non cumulée, valable de 19.12.08 au 23.02.09, réservée aux clients Peugeot. Dans le réseau Peugeot sans départ de 7000 € de bonus booktrac (avant suppression pour les particuliers). Les commandes doivent être faites avant le 19.02.09. Les émissions de LUX (en g/min) : 120.

Domme

CIAS du canton de Domme.
Fusion CIAS AMAD.

Après dissolution de l'Association Mandataire d'Aide à Domicile en date du 7 janvier 2008, le CIAS doit reprendre l'activité et l'actif de l'AMAD. Il n'existera plus qu'une seule entité : le Centre Intercommunal d'Action Sociale du canton de Domme (CIAS) (services prestataire et mandataire).

Le président, le conseil d'administration et le service administratif du CIAS du canton de Domme (Chantal, Sandy et Solène) vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2008.

REMERCIEMENTS

Christian et Odette DEBET, Joëlle et Michel DUVERNEIX, Laurent et Magali DEBET, ses enfants ; Jean-Philippe, Thibaut et Ashlea, Jeanne, Clarisse, ses petits-enfants ; parents et amis, remercient toutes les personnes qui, par leurs témoignages d'amitié ou leur présence aux obsèques de

Madame Olivine DEBET
née LESCALMEL

ont partagé cette douloureuse épreuve.

Réédition

L'Office de la culture organise une présentation de la nouvelle édition de "la Belle Coutelière", le roman d'Eugène Le Roy, le vendredi 25 janvier à 17 h 30 à la salle de la Rode. Cette longue nouvelle, publiée pour la première fois en 1905 dans le journal "Le Temps", retrace la tragique histoire d'amour qui se déroule dans "la vieille bastide de Montglat-du-Périgord", dans laquelle on reconnaît aisément Domme.

Pour Eugène Le Roy, c'était la meilleure de ses nouvelles et la plus vivante.

L'ouvrage comprend une introduction de Joëlle Chevè, "la Belle Coutelière, la fatalité amoureuse" ; une étude de Jean-Louis Glénisson, directeur de la bibliothèque municipale de Périgueux, "Du manuscrit à l'édition, le parcours d'une œuvre" ; le fac-similé du manuscrit et sa transcription accompagnée de très nombreuses notes établies par Jean-Louis Glénisson.

Des passages seront lus par le comédien Gilles Ruard, en présence de Jean-Louis Glénisson.

Exemplaires en vente sur place.

Aux habitants de Domme

Les élections municipales qui auront lieu les 9 et 16 mars constituent un événement important pour toutes les communes de France. C'est particulièrement vrai pour Domme. La situation de notre petite cité est pitoyable : paralysie de la gestion municipale, blocage des dossiers, dégradation du patrimoine communal, Domme est aujourd'hui une commune à l'abandon.

Les prochaines élections municipales doivent permettre de tourner définitivement la page d'une histoire sombre qui n'a que trop duré. Il est urgent en effet de remettre en marche la gestion municipale pour lui permettre de répondre aux besoins de la population ; retrouver la confiance des administrations publiques dont les concours, financiers notamment, sont indispensables à notre commune ; restaurer la dignité de Domme et de ses habitants, aujourd'hui sujet permanent de moquerie dans tout le département.

Les douze années pendant lesquelles j'ai administré la commune ont été marquées par des réalisations importantes qui restent essentielles pour la vie de Domme.

Il n'est nullement dans mon intention de revenir à la tête de la commune pour poursuivre des querelles ou régler des comptes. Je souhaite simplement que les Dommoises et les Dommois puissent retrouver un cadre de vie agréable dans la commune qu'ils habitent et qu'ils aiment.

J'aurai l'occasion de présenter prochainement l'équipe nouvelle qui a bien voulu s'associer à moi pour soutenir mon action et nous vous soumettrons le projet que nous élaborons pour Domme. Par-dessus tout, nous tenons à vous dire à quel point nous souhaitons engager le dialogue et la concertation avec vous.

La gestion de la commune n'est pas simplement une affaire de conseil municipal. Elle concerne chacune et chacun d'entre nous. Il faut aujourd'hui faire taire les divisions du passé et nous rassembler pour assurer l'avenir de notre commune. Un avenir que nous devons désormais pouvoir regarder avec confiance.

Votre bien dévoué
Alain Bournazel

LA CHAPELLE PÉCHAUD

Fête de la Saint-Blaise

Dimanche 3 février

Repas proposé par l'Amicale laïque

Apéritif à partir de 11 h

Tourin - Crudités - Daube - Salade d'endives

Variété de fromages - Omelette norvégienne

Adultes : 15 € (vin et café compris)

Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservations avant le 29 janvier

05 53 29 41 34 - 05 53 29 58 88

L'après-midi, animations pour tous

Crêpes de Bernadette

CASTELNAUD LA CHAPELLE

Vœux de la municipalité

Germinal Peiro, député-maire, Georges Larénie, maire délégué, et l'ensemble du conseil municipal convient la population à la traditionnelle présentation des vœux qui aura lieu le dimanche 27 janvier à 11 h 30 à la salle de Tourne-pique.

Cette manifestation sera suivie d'un vin d'honneur.

DAGLAN

Concours départemental du fleurissement pour l'année 2007



Le maire Michel Girondier avec la coupe et le diplôme

(Photo Anita Maille)

Le village a reçu le premier prix au titre de la plus belle commune fleurie pour 2007, dans la catégorie des communes de moins de 2 000 habitants.

Cette petite manifestation a été organisée par le conseil général et le comité départemental du Tourisme de la Dordogne.

Le maire Michel Girondier s'est vu décerner à cet effet un diplôme

et une très jolie coupe par le jury, sensible à la bonne qualité et à la quantité du fleurissement et du renouveau créatif pour le volume des massifs florifères, prix récompensant ainsi le travail, le choix des plantations, l'entretien par les agents municipaux, Fabien Tréneuille et Christian Miermont.

Vives félicitations à ces deux agents.

Le point sur les travaux de la route qui monte à Domme, actuellement coupée



Jeudi 13 décembre, Daniel Delpech, maire de Domme, alerte son collègue Rémi Jalès, maire de Cénac : la route en lacets qui monte à Domme doit être interdite d'accès, un éboulement important menaçant de s'effondrer sur la chaussée et les maisons en contrebas. Aussitôt Robert Granier, ce conseiller municipal de Cénac qui, avec le succès que l'on sait, a mis en place le service public d'assainissement non collectif pour la communauté de communes, et qui est président du Sivom Domme-Cénac, est chargé de l'affaire. Dès le lendemain, une équipe d'une société spécialisée est sur place pour un premier diagnostic.

De fait, sur ce bout de falaise à l'aplomb du château du Roy, situé au lieu-dit le Sautet, sur la commune de Domme, mais surtout sur celle de Cénac, il y a un risque majeur d'éboulement. Un bloc est maintenu en équilibre juste par l'intermédiaire d'un revêtement grillagé, de câbles de ceinture et d'ancrages, eux-mêmes sur le point de céder à tout moment pour libérer soixante tonnes de matériaux. De quoi défoncer la chaussée, mais aussi les habitations en contrebas du talus, puisqu'il est clair que les rochers dévaleraient jusque sur la route à Cénac ! Le CD 49 a donc été immédiatement interdit à la circulation. Lors de la présentation des vœux du maire, les Dommoises se sont justement

émus de cette situation qui les oblige à faire de longs détours pour accéder à la bastide, sans parler de la saison qui démarre à Pâques, avec l'arrivée massive de touristes.

Où en est-on aujourd'hui ? Un bureau d'études a d'ores et déjà procédé à une évaluation complète des travaux, dans le cadre d'une procédure d'urgence. Un premier chiffrage fait état de 55 200 € HT, plus 12 % de frais de maîtrise d'œuvre. Partant de là, Robert Granier s'active sur tous les fronts pour obtenir des subventions et faire démarrer les travaux au plus vite. Une aide a été demandée au conseil général au titre du contrat d'objectif, et le sous-préfet Yann Livenais doit se prononcer quant à une éventuelle contribution du fonds Barnier, dans le cadre du Plan de prévention des risques. Tous les moyens sont donc engagés pour obtenir les fonds nécessaires, en collaboration avec la mairie de Domme et sous la haute autorité du député et conseiller général Germinal Peiro.

Quand commenceront les travaux, et combien de temps dureront-ils ? Aujourd'hui, Robert Granier, qui n'est pas homme à s'engager à la légère, estime que – les financements étant désormais en cours d'attribution – le chantier pourrait ouvrir avant fin janvier pour durer un peu plus d'un mois.

SAINT-CYBRANET

Judo-club Vallée du Céou



Samedi 12 janvier, la salle des fêtes affichait complet. Le club de judo avait invité parents, amis, associations de la commune et la municipalité pour fêter comme il se doit la remise d'une nouvelle ceinture noire.

Chaque cours a présenté en musique les différents niveaux d'apprentissage. Les enfants, comme les adultes, avec application et rigueur, ont transformé cette démonstration en vrai spectacle.

Avant de remettre sa ceinture noire à Steven Lions, obtenue lors du dernier passage de grade à Périgueux, Marie-Odile Delahaye

présenta le judoka : " Steven a su mettre en application dans la vie de tous les jours les valeurs physiques et morales de ce sport afin de vaincre les difficultés rencontrées. Le but à atteindre fait quelque peu oublier les combats perdus. Cette ceinture noire, largement méritée, est un exemple à suivre pour tous les judokas du club".

Après le salut final, les tatamis furent vite rangés pour laisser la place à un buffet offert par le club et préparé par les bénévoles. Cent trente convives se sont retrouvés à table dans une ambiance très festive.

FLORIMONT-GAUMIER

Belote

Le Comité d'animation organise un concours le vendredi 25 janvier à 21 h à la salle des fêtes.

Nombreux lots : deux canards gras avec foie, deux gigots, deux cartons de six bouteilles de Vin de Domme, quatre cartons de trois bouteilles de Vin de Domme, deux foies gras, deux canards gras

sans foie, deux bouteilles de whisky, deux magnums de vin, deux kilos de pot-au-feu, etc.

Un lot pour chaque participant.

Engagement : 10 € par joueur (tourin compris).

Tombola. Pâtisseries.

Salignac

LA TABLE du TERROIR

Fougeras
LA CHAPELLE-AUBAREIL

informe son aimable clientèle de la **RÉOUVERTURE** du restaurant dimanche 27 janvier à midi, et lui réserve son meilleur accueil.
Un apéritif sera offert

Réservez votre table au
05 53 50 72 14

Marcher avec le Cœur en chemin

Dimanche 27 janvier, les marcheurs du Cœur en chemin seront autour de Plazac. Ils proposent une boucle de 11 km, à la découverte des sentiers entre forêt Barade et vallée du Vimont.

Rendez-vous dimanche à 9 h 30 sur le parking de la salle des fêtes de Plazac.

Inscription obligatoire auprès d'Arlette, tél. 05 53 29 31 91, avant samedi 18 h.

SAINT-AUBIN DE NABIRAT

Souvenir ému

La disparition brutale de Germaine Bourdet a créé une vive émotion dans le village où elle a exercé les fonctions d'enseignante pendant près de trente ans.

Ses compétences, son talent, sa pugnacité ont permis à de nombreux enfants du village de poursuivre des études secondaires ou supérieures et lui doivent leur réussite dans la vie active.

En témoignage de leur reconnaissance, les anciens élèves lui ont offert une plaque commémorative du souvenir.

SAINT-MARTIAL DE-NABIRAT

REMERCIEMENTS

Jacqueline, sa compagne ; Andréa, sa sœur ; Emile, son frère ; leurs familles ; parents et alliés, remercient vivement pour leur dévouement et leurs témoignages de sympathie à l'occasion du tragique décès et des obsèques de

René LACROIX
âgé de 70 ans

les voisins et amis de Sainte-Nathalène, de Saint-Martial-de-Nabirat et des communes environnantes, les anciens combattants, les Clubs des aînés de Sainte-Nathalène et de Sarlat, l'Amicale laïque de Sainte-Nathalène, les élus locaux et des communes environnantes, l'Amicale des chasseurs de Sainte-Nathalène, les brigades de sapeurs-pompiers de Domme et de Sarlat, et les pompes funèbres Garrigou.

Vœux à la maison de retraite



Une assistance très attentive

(Photo Michèle Jourdain)

Les résidents, leurs familles, le personnel et les bénévoles étaient réunis mardi 22 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la maison de retraite.

Jean-Pierre Dubois, maire et président du conseil d'administration, se réjouissait que les travaux du nouveau bâtiment soient enfin commencés. Ils dureront un peu plus d'une année et seront suivis d'une grande remise en état et aux normes des locaux qui ont plus de trente ans maintenant.

Il renouvella ses vœux à tous avant de céder la parole à Mme Ottaviani, directrice de l'établissement. Si cette dernière évoquait elle aussi les travaux et la restructuration qui s'ensuivra obligatoirement, elle tint à remercier tous les intervenants au sein de l'établissement. Chacun, à sa place, contribue à faire de la maison de retraite un lieu de bien-être et de convivialité. Des engagements sont pris en partenariat notamment avec

l'école et la Maison familiale rurale, des échanges entre enfants, jeunes et personnes âgées s'établissent et sont des moments précieux pour tous.

Des vœux pour une année nouvelle qui se sont poursuivis autour du goûter préparé par les cuisiniers et les résidents au cours de l'atelier pâtisserie du matin même.

Etat civil du 4^e trimestre 2007

Naissances — Rémi Tache. Brahim Zerrouki. Louis Ribieras.

Décès — Carmen Niro, veuve Dejean. Lilette Gourlaouen, veuve Chapouille. Irène Coulier, épouse Issandou. Adrienne Audrix, veuve Roche. Emilienne Noyaret, veuve Peigne. Victor Sermadiras de Pouzols de Lile. Simone Spiner, veuve Magner dit "Weitte".

Mémoires et souvenirs



Les recueils réédités sont disponibles

(Photo Michèle Jourdain)

Ils sont désormais attendus, espérés et très vite épuisés, les recueils de la mémoire.

L'atelier les Rendez-vous de la mémoire du Case poursuit l'œuvre collective du souvenir, de la transmission et de la nostalgie.

Le "Train" et "l'École", les deux premiers fascicules sortis en 2007, ont été réédités. Ils sont de nouveau disponibles, pour le plaisir de ceux qui n'avaient pu se les procurer et pour faire patienter

tous ceux qui espèrent le prochain.

La truffe et l'oie seront à l'honneur dans le prochain recueil où les illustrations et témoignages imagés des narrateurs évoqueront le plaisir et le régal que ces deux produits inspirent.

La parution prochaine fera l'objet d'une manifestation conviviale.

Pour se procurer ces recueils et pour tous renseignements, tél. 05 55 23 59 47 ou 05 53 30 27 16.

ARCHIGNAC

REMERCIEMENTS

Madame Hélène VEYSSIERE, son épouse ; M. et Mme Jean-Claude VEYSSIERE, M. et Mme Pierre VEYSSIERE, M. et Mme Jean-Marie VEYSSIERE, ses enfants ; ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants ; M. et Mme Robert DESPLAT, sa sœur et son beau-frère, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Joseph VEYSSIERE

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

PAULIN

FAIRE-PART DE DÉCÈS

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur François COUR

survenu à Metz le 20 janvier 2008 muni des sacrements de l'Église

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 janvier à 10 h en l'église de Jayac.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Jayac.

De la part de Jean-Louis et Francine COUR, Marie-Josèphe COUR, Jean-François et Arlette COUR, Hedi et Marie-Chantal SAOUDI-COUR, Guy et Marie-Claude PIERRE-COUR, Jean-Pierre et Muriel COUR, ses enfants ; Emmanuel et Estelle, Jean-Michel et Ana, Nicolas, Benoît et Gwennaelle, Jean-Christophe, Stéphane, Julie et Patrick, Marion, Catherine et Joël, Marie-Céline, Morgane, Vincianne, Jean-Hubert, ses petits-enfants ; Eléna, Raphaël, Paul-André, Matthieu, Lucas, ses arrière-petits-enfants, ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

METZ - MARLY - PAULIN
LORRY-LÈS-METZ - THIONVILLE

SAINT-CRÉPIN CARLUCET

LOTO

de l'AMICALE LAÏQUE

Samedi 26 janvier
21 h précises - Salle des fêtes
Buvette
Beignets
Gaufres
SAINT-CRÉPIN-CARLUCET
Téléviseur à écran plat
GPS, week-end 2 nuits dans le Sud canard gras, porcelet, jambon panier garni, repas au restaurant baptême en hélicoptère, pêche-personne sèche-cheveux, etc.
Partie enfants : baladeur MP3.
2 € le carton - 10 € les 6 - 16 € les 10



Anniversaire

Marc POURCHET

a eu 90 ans le 20 janvier 2008



Marc a sillonné toute la région et les départements limitrophes faisant danser une clientèle fidèle lors de mariages, fêtes, etc.

75 ans de musique,

Toute sa famille et ses amis lui souhaitent un

Bon anniversaire



SAINT-GENIÈS

A la paroisse

Dimanche 27 janvier, la messe sera célébrée à 9 h 30.

Lot

Mémento gourdonnais

Dimanche 27 janvier

Médecin de garde

Docteur AUZEIX

Tél. 05 65 41 00 28

EDF Service Tél. 05 65 41 30 59

Mairie Tél. 05 65 27 01 10

Sous-préfecture Tél. 05 65 41 00 08

Hôpital Tél. 05 65 27 65 27

Gendarmerie Tél. 05 65 41 00 17

SNCF Tél. 05 65 41 02 19

MONTCLÉRA

Belote

Le Comité des fêtes organise un concours le samedi 2 février à 20 h 30 dans la salle des fêtes. Nombreux lots : deux jambons frais, deux canards gras avec foie, deux épaules de porc, deux canards gras sans foie, deux carrés de longe de porc, etc. Du 15^e au 24^e, deux pot-au-feu, etc. Un lot pour chacun.

Réveillon : tourin, pâté, fromage et crêpes. Inscription : 10 € par personne.

Bars

Concert

La chorale locale "l'Écho de la Barade" recevra celle de Saint-Pantaléon-de-Larche en l'église de Bars le samedi 26 janvier à 20 h 30.

CALÈS

Superloto

Les chasseurs de l'association Chasse des Vitarelles organisent un grand quine le vendredi 25 janvier à 21 h à la salle des fêtes de Payrignac. Nombreux lots : GPS, lecteur-enregistreur de DVD, quatre demi-agneaux, cinq jambons, quatorze canards sans foie, six canards avec foie, trois bons d'achat de 50 €, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

Minibingo : 2 € le ticket. Sèche-linge, friteuse.

Bourriche : 2 € les quatre tickets.

Buvette.

Saint-Cyprien

Montignac

LA GRAVETTE

HÔTEL-RESTAURANT

Route du Château de la Roque - ST-CYPRIEN

Nouvelle carte

Menus de 13 à 22 €

Menu ouvrier à 10,50 €

(1/4 de vin et café compris)

Pensez à réserver pour le

Nouvel An chinois

les samedis 9, 16, 23 février

et 1^{er} mars

— Ouvert à l'année —

Tél./fax **05 53 29 21 86**

www.hotel-lagravette.com

Travaux du conseiller général

Lors du budget primitif de nombreux dossiers structurants concernant le canton ont été retenus pour 2008 :

Routes (384 000 €) : RD 703 Coux/Siorac-en-Périgord, 35 500 € ; RD 48 Les Eyzies/Marquay, 40 500 € ; RD 25 Saint-Cyprien/Sarlat par les coteaux, 168 000 € ; RD 50 Berbiguières/Cladech, 140 000 €.

Collège Jean-Ladignac : remplacement des fenêtres, 50 000 € ; travaux divers, 1 354 € ; subvention de fonctionnement, 58 241 €.

Haltes nautiques : programmation 2008 Tursac/Les Eyzies.

Sports : mises aux normes du stade de Beaumont, 11 000 €.

Les aides aux projets communaux seront validées lors de la commission permanente du 4 février.

Sortie à la neige

L'Amicale laïque organise un week-end à La Mongie, dans les Hautes-Pyrénées, les 29 février, 1^{er} et 2 mars.

Possibilité de faire une randonnée en raquettes avec guide.

Départ le vendredi à 18 h. Retour le dimanche vers 23 h.

Le prix, fixé à 67 € pour les adultes et à 54 € pour les enfants de moins de 12 ans, comprend l'hébergement (deux nuits à l'hôtel, deux petits déjeuners et un dîner) et le transport.

La location des skis n'est pas comprise (16 € pour les adultes et 13 € pour les enfants pour deux jours).

Renseignements et réservations avant le 10 février en téléphonant au 06 78 97 90 40 ou au 05 53 29 25 70.

MARNAC

Bal de la Chandeleur

Le Club des festivités organise le bal de la Chandeleur le dimanche 3 février à 15 h à la salle d'activités culturelles. Il vous invite à un après-midi d'enfer animé par Thierry Combeau.

Au programme : danses rétro, reggae, disco, zouk, etc., sans oublier le quart d'heure folklore et country.

Entrée : 10 €.

Crêpes et beignets offerts.

MEYRALS

Vœux de la municipalité



Entouré du conseil municipal, le maire Francis Dutard présente ses vœux devant deux cents personnes.

Après avoir remercié le personnel communal et tous les bénévoles qui animent les douze associations, l'édile fit une rétrospective de l'année 2007.

L'aménagement du bourg. Pour la petite histoire, ce projet d'aménagement de la place de l'Église était dans les professions de foi des équipes de 1971 et de 1989, il s'est réalisé en 2007. Les vieilles murailles ont trouvé une nouvelle destination : la calade qui serpente devant la mairie jusqu'à l'église. Cette place appréciée par les Meyralais a déjà fait la couverture du CD-Rom d'un accordéoniste de Cahors et elle est retenue parmi les sites possibles pour le tournage en mai d'un documentaire de France 3. C'est la meilleure récompense pour les élus.

L'église. L'architecte est choisi, la municipalité a reçu l'arrêté de classement à l'Inventaire des Monuments historiques. L'association Connaître Meyrals est porteuse de la souscription.

Politique logement. Lotissement Chemin de Latreille, dix logements (cinq T3 et cinq T4) ont été réalisés par l'opérateur Horizon Habitat. Quarante-deux personnes ont investi ces maisons en mai 2007 et onze enfants ont pris le chemin de l'école de la commune en septembre 2007.

Urbanisme. La carte communale est appliquée depuis dix-huit mois. Quarante autorisations d'urbanisme sont issues de cette carte, une seule a fait l'objet d'un recours. Cette situation conforte les élus dans leur choix qui répond à l'attente majoritaire de la population. Merci à toute l'équipe municipale.

Communauté de communes de la Vallée de la Dordogne. Depuis le 1^{er} janvier 2007 la compétence voirie est gérée par la communauté de commune. Ce transfert a été sans incidence sur les feuilles d'impôts des administrés puisque les élus, en mars 2007, ont choisi de baisser les taux communaux en fonction de l'augmentation de ceux de la communauté de communes.

Recensement. 2007 entrera dans l'histoire de Meyrals. Luc Boucherie, nommé agent recenseur par la municipalité, a comptabilisé 582 habitants au 30 octobre. Il faut remonter à 1864 pour trouver plus de cinq cents âmes dans la commune. Pour la première fois, le conseil municipal sera composé de quinze personnes.

Projets en cours. Concernant la microsignalisation, le matériel est en attente de livraison.

Kaléidoscope meyralais. Le groupe scolaire compte soixante-dix élèves. Il est doté de tous les services périscolaires et d'une cantine traditionnelle. Il profite d'une autonomie en eau potable. La commune possède vingt-cinq logements locatifs sociaux, une couverture en assainissement collectif avec deux stations d'épuration, une agence postale modernisée et une couverture totale en téléphonie mobile par les trois opérateurs.

La commune a pris en compte les énergies renouvelables avec une chaufferie bois et un réseau de chaleur qui, aujourd'hui, fournit le kWh à 0,05 €.

80 % du territoire de la commune sont couverts par l'ADSL.

Douze associations offrent des activités variées.

Les Meyralais disposent d'un service d'aide à domicile par le biais de l'ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural).

Six à huit familles s'installent chaque année.

Le maire remercia toutes les équipes municipales qui ont œuvré pour cette évolution.

Et de terminer en ces termes : " La presse a relaté que je postulais pour un nouveau mandat de conseiller général, c'est vrai. Je conduirai aussi une liste aux municipales. Cinq sortants auxquels sont venus s'ajouter cinq jeunes retraité(e)s furent actuellement le noyau des quinze prétendants qui vous seront présentés en mars 2008 ".

Samedi 2 février - 20 h 30
Salle des fêtes - MEYRALS

SUPER LOTO

de l'US MEYRALS football

LOTS : CUISSE DE BŒUF
porc entier, 3 canards gras, 4 jambons secs
2 longes de porc, électroménager
outillage, cartons de vin, etc.

Animation gratuite pour les jeunes
1,50 € l'un - 8 € les 6 - 15 € les 13
Cartons valables toute la soirée
Bourriche. Buvette

SAINT-VINCENT DE-COSSE

L'entreprise de couverture REYNAL informe sa clientèle de sa reprise par la SARL REYNAL ESPITALIER avec la même équipe. Vous pourrez désormais la joindre au tél./fax 05 53 31 23 88.

Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe



L'intervention du chef de centre Guy Lestrade

(Photo C. Collin)

Le 12 janvier en soirée, au Centre de secours, s'est tenue la cérémonie de la Sainte-Barbe en présence du commandant Maumelle, chef du groupement Est (Sarlat), représentant le chef de corps, excusé, de Jacques Cabanel, conseiller général du canton, de Paul Azoulai, maire, des maires du canton, des chefs des centres de secours voisins, ainsi qu'une forte délégation de sapeurs-pompiers et leurs familles.

Après un dépôt de gerbe devant la stèle de la caserne et la minute de recueillement, la cérémonie s'est poursuivie à l'intérieur avec différentes interventions, remises de diplômes et de médailles et l'annonce des nominations.

Le major Guy Lestrade, commandant le Centre de secours de Montignac, s'exprima le premier en énonçant le bilan de l'année écoulée (cf ci-après), un bilan en augmentation de 13 % concernant les secours aux personnes. Il aborda les actions menées (médias, présence d'un stand sur la foire, etc.) afin de recruter en vue de renforcer les effectifs de Montignac. Il termina en évoquant la vie associative du centre et sa participation active aux diverses animations locales (Téléthon, foire de la Sainte-Catherine, loto, etc.), les travaux de réhabilitation des locaux qui seront entrepris cette année (vestiaires, sanitaires, foyer, standard), l'amélioration du parc

véhicules avec la dotation en 2007 d'une remorque secours routier, la formation des personnels pour le maintien des acquis.

Il annonça son départ à la retraite début avril, ainsi que le congrès départemental des sapeurs-pompiers qui se tiendra le 26 avril à Montignac, où l'Union départementale fêtera également son centenaire.

Paul Azoulai se félicita de l'excellent travail accompli par les soldats du feu, de l'étroite collaboration avec la municipalité et de l'implication du centre dans la vie locale. Il renouvela le soutien sans faille de la municipalité.

Donnant la parole à Jacques Cabanel, ce dernier confirma le démarrage des travaux de réhabilitation, en attendant la construction d'une nouvelle caserne prévue à l'horizon 2010.

Il renouvela également son entière confiance aux sapeurs-pompiers et les assura du soutien du conseil général.

Le commandant Maumelle les félicita pour leur très bon travail, avant d'aborder la formation des personnels, le recrutement indispensable pour le Centre de Montignac, et de confirmer les travaux de rénovation et l'éventuelle réalisation d'une caserne à l'horizon 2010. Après la remise des diplômes, des médailles et des fleurs, et l'énumération des nominations, un cadeau fut offert à Michèle Dubreuil, première femme sapeur-pompier affectée à Montignac en 1982 qui, aujourd'hui, prend sa retraite.

Avant que tous ne se retrouvent autour d'une table bien garnie, l'adjudant-chef Michel Delbos, au nom de l'Amicale des sapeurs-pompiers, remercia tous les intervenants, ses collègues, les voisins et la population pour l'accueil réservé lors de la présentation des calendriers.

Interventions en 2007 : 392. 37 incendies, dont 3 importants dans des lieux recevant du public (le Thot, La Roque Saint-Christophe). 239 secours aux personnes (chiffre en augmentation de 13 %). 40 accidents sur la voie publique. 23 participations à des renforts.

Nominations : 1^{re} classe, F. Crozetière ; sergent honoraire, Michèle Dubreuil.

Médailles : 25 ans, Michèle Dubreuil ; 30 ans, Daniel Fillat.

Effectif global du centre : 27, dont 2 sapeurs-pompiers professionnels.

AUBAS

Bilan du Téléthon

Le regroupement d'associations " En Quatre pour l'Espoir " tiendra une réunion publique sur le bilan du Téléthon 2007 le vendredi 25 janvier à 18 h à la salle des fêtes.

Présentation de photographies.

Un pot amical clôturera la soirée.

AURIAC DU-PÉRIGORD

Belote

Le Foyer rural organise un concours le vendredi 25 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Engagement : 6 €.

MONTIGNAC

Vœux du maire aux administrés



Près de quatre cents personnes assistaient à la cérémonie des vœux
(Photo C. Collin)

Samedi 19 janvier, il flottait comme un parfum de fin de mandature à la salle des fêtes où la population locale avait été conviée à la présentation des vœux de la municipalité. Près de quatre cents personnes étaient présentes, parmi lesquelles les maires du canton. A la tribune, le maire Paul Azoulai était entouré de son conseil municipal. Nathalie Manet-Carbonnière, maire de Valojoulx, présidente de la communauté de communes de la Vallée de la Vézère et conseillère régionale, les a rejointes en cours de soirée.

Au vu de la tension actuelle qui règne sur le Montignacois à l'approche des élections municipales, ceux qui auraient pu penser à une assemblée houleuse en ont été pour leurs frais. Dans un calme religieux, Paul Azoulai a pu exposer à ses administrés le laborieux travail de la municipalité durant l'année écoulée, dont les principaux sont les suivants.

Regroupement scolaire (primaire maternelle) — Le projet de regroupement scolaire tire à sa fin. Après quelques péripéties techniques (nécessité de fondations spéciales sur micropieux) qui ont entraîné le dépassement de l'enveloppe prévue, le permis est déposé, la commission d'offres se réunira le 1^{er} février et les travaux devraient commencer début mars. Coût des travaux uniquement : 1 617 000 € HT. Un projet ambitieux mais incontournable en raison des conditions actuelles de scolarité à la maternelle : locaux vétustes, transport des enfants pour aller à la cantine, etc.

Eau et assainissement — Les travaux d'assainissement des quartiers du Chambon et de Saint-Pierre sont en cours. L'autre secteur, qui concerne le quartier de la mairie, est programmé pour février. Une enveloppe de 580 000 € HT est consacrée à cette opération subventionnée à hauteur de 40 % (conseil général, Agence de l'eau). Prochaine tranche secteurs des Castines et Brenac. Notons au passage le choix de la commune de ne pas augmenter le prix de l'eau malgré l'investissement conséquent sur l'assainissement.

Voirie — Le projet de création des zones bleues, tant décrié, a atteint son objectif : fluidifier le stationnement. La réalisation d'une zone pour camping-cars a bien fonctionné, il faudra certainement en envisager une autre. Le projet de halte nautique est toujours d'actualité.

VALOJOULX

Comité des fêtes

L'association tiendra son assemblée générale le vendredi 25 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Ordre du jour : bilans moral et financier, résultats 2007, projets 2008.

Présence indispensable de tous les membres.

Hébergement touristique — Démarrage du chantier de la résidence de la Béchade avec les "Bastides de Lascaux". Coût de la réalisation envisagé pour la voirie, 170 000 €.

Information et communication — Mise en place d'un panneau électronique lumineux d'annonces publicitaires et d'un site Internet qui sera opérationnel en février.

Equipements sportifs — Renovation des vestiaires du stade avec la réalisation de la première tranche (carrelages, chauffage, ventilation). Coût : 16 500 € HT. Reste les travaux de mise aux normes de l'éclairage du stade au niveau régional (150 lux). Coût, autour de 80 000 €.

Concernant la piscine municipale, une mise aux normes a été effectuée en 2007 pour un coût de 45 000 €. Les frais de fonctionnement annuels de cette infrastructure s'élèvent à 68 000 € (aucune subvention prévue).

Le maire aborda également la réalisation des écobacs sur la place d'Armes, de l'extension des réseaux de l'éclairage public chemin des Pradaysses et rue de la Pégerie, de l'enfouissement prochain des réseaux des rues Archiprêtre-Noël et Eugène-Le Roy. Il parla du centre d'autodialyse qui devrait ouvrir dans quelques mois, et de l'agrandissement du cimetière en vue d'y créer un columbarium et un jardin du souvenir (coût 224 000 € HT en plus de l'achat du terrain).

L'aménagement des abords du Centre culturel fut aussi évoqué. Plan de financement en deux ou trois tranches. Coût estimé : 1 000 000 €.

Budget et personnel — Ce sont des actions qui ne sont pas mises en lumière mais qui sont essentielles car, quelle que soit la prochaine équipe municipale, elles rendront la gestion plus transparente et performante. "Nous sommes fiers du travail réalisé", devait entre autres dire le maire.

Sont à mettre en exergue la non-augmentation des taux d'imposition communaux et la baisse de l'endettement (au 31 décembre 2006, endettement de 458 €/habitant. Moyennes : départementale, 589 €/hab. ; régionale, 790 €/hab. Comparatif 2001 : endettement, 823 €/habitant ; moyenne départementale, 701 €/habitant).

Paul Azoulai mit également en avant le Pip, avec le contrat de projets Etat-région 2007/2013, les animations de la ville (Fête du sport, Relais de Jacquou, Fête de la musique, Festival des chants et danses du monde, Festival du film tournez-montez, Fête de la rose, élection de miss Périgord, Salon du livre ancien, sans compter la Semaine de cyclotouriste qui a rapporté à chaque association participante 715 € environ).

Avant de donner la parole au public, le premier magistrat conclut en rendant un hommage très solennel et ému à Marie-Claire Fayout, conseillère municipale dé-

cedée récemment, et en adressant des remerciements appuyés à l'ensemble de son équipe, à tous les agents municipaux, à Patrice Martin et François Mesure, secrétaires généraux, aux secrétaires, aux personnels communaux et à tous ses collègues de la communauté de communes, et plus particulièrement à la présidente. En quelques mots, il évoqua rapidement sa candidature comme tête de liste ayant été investi par le PS.

Alors que l'on attendait une multitude de questions — bien légitimes en cette période préélectorale —, trois seulement furent posées, dont deux sans impact direct sur la vie collective. Quant à la troisième, elle donna lieu à une joute oratoire assez technique entre M. Jaulain et la présidente de la communauté de communes au sujet de l'implantation et du coût et surcoût de financement du nouveau gymnase. Un échange qui dura et qui fut interrompu par Paul Azoulai sous une salve applaudissements.

Un buffet froid clôturait la soirée qui a vu beaucoup plus d'échanges entre les élus et la population.

Recensement



Le briefing des agents recenseurs autour de Guillaume Barrillon
(Photo C. Collin)

Pour le compte de l'Insee, la commune effectue le recensement de la population.

Les agents recenseurs, répartis sur sept districts, collecteront les informations jusqu'au 16 février.

Centre-ville/sous la mairie, Laurence Gaignet. Avenue Jean-Jau-

rès/centre-ville, Nora Elie. Centre-ville/route de Thonac, Françoise Teyssier. Route de Thonac/Fanlac, Magalie Da Costa. Route de Bars/Fanlac, Alain Vigier. Colline de Lascaux, Isabelle Menuge. Le Chambon/Franqueville, Francine Jauneau.

Paul Azoulai repart au combat



Paul Azoulai lors de la conférence de presse
(Photo C. Collin)

C'est au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue dans la salle située sous la mairie le 16 janvier en fin de matinée que le maire Paul Azoulai a annoncé qu'il se représentait aux élections municipales.

A un peu moins de deux mois du scrutin, le candidat investi par le Parti socialiste multiplie les initiatives pour tenter de rassembler le plus large possible autour de son nom. La liste, qui n'est pas encore bouclée, devrait être compo-

sée d'un tiers de militants socialistes, l'intéressé réservant les autres places aux partis politiques de gauche et à la société civile.

Fin décembre, Paul Azoulai a écrit aux dirigeants départementaux du Parti communiste et des Verts. Si sa lettre est restée sans réponse du côté des écologistes, plusieurs contacts sont en cours avec les communistes pour tenter de trouver un terrain d'entente.

Le Parti socialiste sera-t-il uni ? On se souvient en effet que le PS local s'était déchiré lors de l'investiture en novembre du candidat. Paul Azoulai avait obtenu le même nombre de voix que Jean-Luc Ducourtieux. La fédération départementale avait dû trancher et Paul Azoulai avait obtenu le soutien de Bernard Cazeau.

S'appuyant sur un bilan qu'il juge bon et dont il est fier, le maire sortant prépare son programme tourné vers le social, les services à la personne, les conditions de vie, avec une action prioritaire vers les jeunes et les personnes âgées.

PLAZAC

Les aînés se retrouvent

Le traditionnel repas des aînés était servi samedi 19 janvier à midi dans la salle polyvalente.

Comme chaque année, près de quatre-vingt-dix seniors ont répondu à l'invitation de la municipalité. Le maire Robert Delbary leur souhaita la bienvenue mais n'oublia pas les absents, retenus par la maladie. Il transmit un grand bonjour des doyens de la commune Irène Tocheport, 99 ans, et Marcel Audy, 97 ans, n'ayant pu faire le déplacement.

Et de saluer également ses collègues maires de Saint-Léon-sur-Vézère et Peyzac-Le Moustier, communes avec lesquelles le regroupement a été créé pour pérenniser les deux écoles.

Il ne manqua pas de féliciter P. Amendola et H. Brett, les deux instigateurs du film sur Plazac réalisé au profit de la restauration de l'église, dont le DVD est en vente à la mairie.

Il souhaite, au nom de l'équipe municipale, une bonne année 2008, surtout une bonne santé et



Heureux de se rassembler tous les ans entre amis ou voisins

de se retrouver toutes et tous, en 2009. Ce fut l'occasion pour lui d'annoncer sa candidature à un prochain mandat suivi de trois élus sortants, deux adjoints et un conseiller, tout en précisant que la liste était complète.

Le kir, déjà servi, ouvrait les appétits avant l'excellent repas préparé par un traiteur buguinois.

C'est tard dans l'après-midi que les aînés se séparaient afin de retrouver leur famille.

Belvès

Eglise et castrum



(Photo B. Malhache)

L'église Notre-Dame-de-Moncuq domine Belvès. Elle a traversé plus de mille ans et bien des vicissitudes de l'histoire, elle a été le témoin privilégié des joies et des peines innombrables de bien des générations de Belvésois. Classée Monument historique en 2000, il a été décidé de la restaurer. La première tranche de travaux débutée en 2002 vient de s'achever. Aujourd'hui, à la veille de la restauration intérieure qui va s'étaler sur six années supplémentaires, on peut admirer la qualité du travail fait sur ce bâtiment, et ce grâce au partenariat de l'État (385 000 €), du département (128 760 €), de la région (118 000 €), de la commune et de la fondation EDF (138 150 €).

Depuis 2000, le castrum, cœur médiéval de Belvès, était lui aussi en chantier. La quatrième et dernière tranche vient de s'achever avec l'inauguration de la rue Charles-V. Un chantier de 1 450 000 € financé également par l'État, le conseil général, le conseil régional, avec une convention commune rurale. Les employés communaux ont fait 100 000 € de travaux en régie.

Ces derniers aménagements ont permis la suppression de verrous, redonnant à de vieux édifices tout leur lustre et ouvrant une vue splendide sur la vallée de la Nauze.

Ces deux réalisations ont donc été inaugurées le samedi 12 décembre.

Lors des différentes interventions, toutes les personnes qui ont

participé d'une façon ou d'une autre à ces remarquables chantiers ont été chaleureusement remerciées par le maire qui a donné rendez-vous à tous dans six ans pour la fin des travaux de l'église.

Mme Le Barbier qui s'est exprimée avec une double casquette – en tant que maire ayant décidé ces projets, et en tant que représentante de la région – s'attacha à expliquer comment la durée du temps n'était pas la même selon les fonctions que l'on occupe, et comment on peut faire fonctionner l'économie avec le tourisme.

Mme Wolters, vice-présidente du conseil général chargée du patrimoine, représentant le président, expliqua la politique départementale dans son domaine. A quelques semaines des municipales, le sénateur Dominique Mortemousque insista sur l'importance du maire, premier repère en milieu rural, et se disait impressionné par l'évolution de Belvès en trente ans, tout comme devait ensuite le faire le député Germinal Peiro. Ce dernier démontra comment la valorisation du patrimoine local servait en définitive la région, voire le pays. Le sous-préfet de Sarlat Yann Livenais expliqua combien il était utile d'aider la restauration du patrimoine public, car partout où cela a été fait on s'est rendu compte qu'immédiatement après étaient entrepris des travaux pour réhabiliter le patrimoine privé.

Un buffet convivial réunissait ensuite tous les présents.

Cias, des vœux sous forme analytique



(Photo B. Malhache)

Au moment de quitter le Cias, Brigitte Pistoletti a dressé le bilan de ses années de présidence.

En 2001, l'association comptait 17 aides ménagères. Aujourd'hui elle emploie 46 aides à domicile. Ces deux chiffres à eux seuls sont significatifs de l'ampleur prise par le Cias pendant les sept années présidées par Brigitte Pistoletti.

Ces aides à domicile interviennent auprès de 280 bénéficiaires pour 50 000 heures par an, soit une majoration de 3 000 heures en un an. Le Cias c'est également 14 682 repas portés cette année, soit une progression de 7,3 % par rapport à l'année précédente. 95 foyers, 22 communes sont concernés par ce service qui fonctionne grâce à la précieuse collaboration de l'hôpital.

La présidente aura poursuivi les efforts entrepris pour que le personnel se spécialise, suive des formations sanctionnées par le DEAVS, le personnel titulaire étant mieux rémunéré.

La mensualisation a été mise en place de façon à apporter plus de stabilité financière et de remédier à la précarité des emplois. De nouveaux contrats de travail seront élaborés en 2008. Cette augmentation du travail sur le terrain a généré davantage de travail administratif, d'où la nécessité de recruter de nouvelles secrétaires, en particulier pour établir les plannings, et de construire grâce à la municipalité de nouveaux bureaux.

Le Point public de 2001 est devenu Relais service public, labellisé Point info famille doté d'une borne Caf.

En ce qui concerne l'activité du volet emploi, le Point public a intégré la Maison de l'emploi du pays du Périgord Noir en tant que partenaire pilote. Aujourd'hui, l'État s'est engagé à ce que le Relais service public soit le premier labellisé du département, ce qui ne sera pas sans effet financier sur le fonctionnement.

Sept années bien remplies, un bilan dont peut être fière la présidente qui, après les élections et le renouvellement des délégués communaux dans différentes structures, ne pourra continuer d'en assurer la présidence tant la disponibilité nécessaire est importante. C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle quittera tout le personnel et tous les bénéficiaires qui ont apprécié de travailler avec elle. Son challenge était de lutter contre la remise en cause des services publics ; elle l'a rempli et demain elle continuera la lutte d'une autre façon.

Un après-midi récréatif suivait les interventions des personnalités.

SAINTE-FOY-DE-BELVÈS Les vœux au Bercail de la Barde



Lors du discours. De gauche à droite : MM. Toutblanc, Braud, Mme Le Barbier, M. Vergnolle et Mgr Mouisse (Photo B. Malhache)

Journée de fête pour les soixante-dix résidentes du Bercail de la Barde où la présentation des vœux est l'occasion de recevoir tout le personnel, les bénévoles, les administrateurs, les représentants des collectivités locales et Mgr Mouisse, évêque. L'office religieux, célébré par ce dernier en présence de l'abbé Michel Grazziani, réunissait toutes ces personnes qui se sont retrouvées ensuite au foyer pour écouter plusieurs interventions.

Au nom de tout le personnel et des résidentes, le directeur M. Toutblanc présenta ses vœux. Il précisa ce que sera l'année 2008 pour la structure. Une année qui sera axée sur la réflexion et l'élaboration de projets, avec pour le premier semestre la réalisation du nouveau projet d'établissement, élément clef pour le personnel, objet fédérateur conçu par tous pour toutes et tous.

Le second semestre verra la mise en place de l'évaluation interne qui s'appliquera à l'ensemble des services, autoévaluation des actions et des compétences en terme de qualité de prestations dans la prise en charge des usagers.

En 2008 devrait également très rapidement se concrétiser l'achat de la propriété par l'association, ce qui lui donnera plus de liberté en terme de constructions et d'investissements pour ses projets à venir. Répondre aux besoins des résidentes les plus dépendantes restera une priorité.

M. Toutblanc terminait son intervention en citant le vizir Ptahhotep "celui qui sait écouter, deviendra celui qu'on écoute".

M. Braud, président du conseil d'administration, souhaite une bonne année à tous et présente trois nouveaux administrateurs : Mme Guichard, M. Chaumel et M. Malhache.

Intervenaient successivement M. Vergnolle, maire de Sainte-Foy-de-Belvès, Mgr Mouisse, fidèle à cette cérémonie de début d'année pour la troisième fois, et Mme Le Barbier qui évoqua les transformations qu'elle a vues en quatorze ans dans ce lieu de vie, en indiquant qu'elle serait toujours prête à intervenir afin qu'elles se poursuivent.

Un apéritif convivial réunissait tous les présents, et un excellent repas regroupait administrateurs élus et bénévoles.

Vœux

Le maire Jean-Pierre Laviolle a présenté ses vœux aux personnels de la commune et de la communauté de communes. Au nom du conseil municipal, il s'est d'abord adressé au personnel communal après avoir salué la mémoire de M. Salanié décédé en 2007. Remerciements appuyés pour la qualité du travail, le dévouement au service de la collectivité, félicitations pour l'embellissement et le fleurissement, coup de chapeau pour les services apportés aux associations, grande disponibilité... Enfin une reconnaissance qui s'est traduite outre ces compliments oraux par une forte augmentation de la prime annuelle, et la promesse de l'installation dans les nouveaux locaux techniques. Humour incisif dès les premiers propos du président de la communauté de communes Serge Orhand, par ailleurs candidat de la majorité départementale aux prochaines élections cantonales, qui ironise sur "Travailler plus pour gagner plus" en rappelant que pour la collectivité qu'il préside c'est le contribuable local qui devra mettre la main à la poche.

Travailler plus c'est sûr ! La communauté de communes a "hérité de l'assainissement, demain peut-être, de l'urbanisme sans parler des routes...". Et de broser un tableau noir en indiquant le départ de la DDE, d'EDF, et bientôt du Trésor public. Continuant à dénoncer la politique nationale, il évoqua La Poste qui se réorganise, les gendarmeries qui se regroupent. Les compliments sont allés au personnel qui, dans ce contexte, fait un travail remarquable, de la cantinière en passant par les employés de la voirie, de l'administration... Un président, qui en conclusion, a rappelé son idéal : "Pour moi, partager ce n'est pas diviser en parts égales, alors même que l'égalité figure sur le fronton des mairies, mais accepter la redistribution de nos superflus individuels dans un esprit de fraternité".

Des propos sur lesquels Mme Le Barbier, également candidate au conseil général, ne pouvait pas ne pas rebondir face à un discours qu'elle juge alarmiste. Si elle ne conteste pas le départ d'EDF ou de la DDE, elle veut surtout retenir les luttes qui ont été conduites pour les éviter. Et de rappeler que tout n'est pas noir, le Point public venant d'être labellisé par l'État, le premier du département, comme Maison des services publics aidée par la Maison de l'emploi à Sarlat. Des luttes qui ont eu aussi des résultats positifs et mobilisateurs. Outre ces prémisses de campagne, elle s'est volontiers ralliée au lien transversal réunissant les trois orateurs : les remerciements et les compliments à un personnel compétent et dévoué.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un buffet.

CARVES

Tous en scène !

Le samedi 26 janvier à 21 h, les Z'igolos présenteront Tous en scène !, du théâtre par tous et pour tous... à la salle polyvalente. Au programme, les Jouets enchantés, la Belle au bois ronflant, les Adultes fous. Entrée gratuite.

SIORAC

Belote

Le Club des aînés ruraux organise son concours annuel ouvert à tous le mardi 29 janvier. Nombreux lots : jambons, barquettes de viande d'agneau, bouteilles de champagne, d'apéritif anisé, de porto et de vin, conserves, etc. Un lot à chaque participant. Inscriptions à 14 h. 8 € par joueur. Le concours se déroulera en trois manches de seize donnes.

Les Sentiers d'antan dans la cordillère des Andes ?



(Photo B. Malhache)

Certes les marcheurs des Sentiers d'antan ont évoqué, lors de leur récente assemblée générale, un futur qui pourrait les conduire à la Réunion et en Argentine, mais dimanche 20 janvier, même s'ils ont randonné au milieu de lamas, ils n'étaient pas dans la cordillère

des Andes mais sur les hauteurs de Blanquefort-sur-Briolance pour une randonnée dans le Lot-et-Garonne sous un soleil bienvenu.

Prochaine sortie en février dans le secteur du Bugue.

LES SPORTS

Figeac : 34 - Sarlat : 19

Des Lotois plus puissants

Pour Figeac, cinq essais de Castan (9°), Laroza (33°), Tetuan (45°), Lenei (54°), Carli (59°), quatre transformations et une pénalité de Giraud.

Pour Sarlat, un essai de Coquin (67°), une transformation et quatre pénalités de Durand.

Le stade du Calvaire à Figeac portait bien son nom ce dimanche... car cela en fut un pour l'équipe première sarladaise, surtout en seconde période. En effet, à 14 à 9 à la pause agrumes on pouvait espérer un peu, mais le pack lotois, supérieur à tous les niveaux, surtout en ballons portés, allait user les bleu et noir.

Pourtant, ce sont bien les Périgourdiens qui mènent 7 à 9 à la demi-heure de jeu, mais un essai de Laroza à la 33^e minute redonne l'avantage à Figeac. La vivacité et l'opportunisme des lignes arrière cassistes se heurtent à une défense lotoise vigilante.

Dès la reprise, le CASPN subit la suprématie des avants locaux. Durant une vingtaine de minutes, les bleu et noir ne peuvent rien contre les déferlantes figeacoises et encaissent trois essais. Malgré cela, à la 67^e minute, Coquin inscrit le seul essai sarladais mais déjà, le score est scellé et même en jouant à quinze contre treize en fin de rencontre, les bleu et noir ne peuvent pas réitérer l'exploit de dimanche dernier à Rodez.

La réserve a perdu 24 à 16.

Du côté de l'infirmerie. Les dirigeants et les joueurs du CASPN souhaitent un prompt rétablissement à Maxime Lamarche, victime d'une grave blessure, fracture du fémur, lors du match des réserves. Hospitalisé à Figeac, il doit subir une intervention chirurgicale.

Prompt rétablissement également à Quentin Gaussinel, qui lui, souffre d'une fracture du nez.

Ecole de rugby. Samedi 19 janvier, l'entraînement des moins de 7 ans et des moins de 9 ans a été annulé en raison des conditions météorologiques.

Les moins de 11 ans évoluaient en tournoi Flag au gymnase du lycée Pré-de-Cordy, très sympathiquement mis à la disposition du club. Très bon comportement d'ensemble, d'autant que la plupart des joueurs découvrirait cette activité.

Le tournoi initialement prévu à Bergerac ayant également été annulé, les moins de 13 ans ont travaillé sur la piste d'athlétisme.

Une équipe de minimes s'est rendue à Marmande. Le CASPN gagne 10 à 30 face à Marmande, et perd 35 à 0 contre Agen. La seconde formation évoluait à Montignac, elle s'incline 40 à 10 face à Montignac, et l'emporte 40 à 10 contre Bergerac. Excellente prestation de tous les joueurs, il faut continuer.

Enfin deux groupes de moins de 15 ans à Sarlat ! Bienvenue à Xavier, nouvel éducateur dans cette catégorie.

Agenda. Vendredi 25 janvier, entraînement habituel pour les minimes.

Samedi 26, entraînement à Madrazès de 14 h à 16 h pour les moins de 7, 9, 11 et 13 ans.

En championnat, à La Canéda, les cadets 2 recevront Ribérac à 14 h 30 et les cadets 1 Duras à 15 h 30.

Les Balandrade affronteront Gradignan à Cestas, départ du car vers 11 h 30, match à 16 h.

Les Reichel joueront face à Bergerac au stade Gaston-Simounet, départ du car vers 12 h 30, coup d'envoi à 15 h.

Dimanche 27, les seniors 1 et 2 recevront Nontron à Madrazès. Lever de rideau à 13 h 30 pour les équipes réserves et match à 15 h pour les premières.

Repas. Dimanche 27 janvier, à l'occasion de la venue de Nontron, le CASPN organise un déjeuner, ouvert à tous, à partir de 11 h 45 sous le chapiteau du stade de Madrazès.

Le prix est fixé à 25 € par personne, apéritif et vin compris ainsi que l'entrée au stade.

Réservations au secrétariat, tél. 05 53 31 08 21.

Saint-Cyprien athletic club

Difficile déplacement au Queyran

Dimanche 27 janvier, les deux formations cypristes chercheront à confirmer leurs excellents résultats de ces dernières semaines lors de leur rendez-vous chez les Lot-et-Garonnais du Queyran, actuellement cinquièmes de la poule.

Pour l'équipe première, la victoire est impérative afin de rester à portée de fusil du deuxième Monflanquin, sinon il faudra continuer à batailler jusqu'au bout pour conserver la troisième place.

Quant à la réserve, une victoire serait la bienvenue pour conserver la sixième place, synonyme de qualification.

Un repas dansant sera organisé et animé par les joueurs du SCAC le samedi 2 février à 20 h au club-house André-Dubernard.

Au menu : soupe de potiron, petit salé aux lentilles, salade, fromage, pâtisserie.

Tarif : 15 € par personne (vin compris).

Réservations par téléphone au 06 07 41 49 88 ou 06 75 02 62 51.

US Cénac rugby

Belle victoire

Equipe première. Cénac : 22 - Blaye : 8. Mi-temps, 17 à 3. Dimanche 20 janvier au stade Stéphane-Branchat. Arbitre M. Ginneste du comité Midi-Pyrénées.

Pour Cénac, quatre essais de Fizelier (2°), Walter Dejean (6°), Champelovier (15°) et Delpech (66°) et une transformation de De Muylder (6°).

Pour Blaye, une pénalité de Mouchage (11°) et un essai de Pérali (62°).

Après la belle victoire du dimanche précédent face à Bergerac, l'intention des Cénacois était bien de récidiver contre les Girondins de Blaye. Vainqueurs à l'aller 8 à 13, les Périgourdiens vont faire une entame de match de rêve.

Sur l'engagement, les rouge et noir récupèrent le ballon et après deux fixations et autant de temps de jeu, l'offensive est lancée et l'arrière Fizelier, intercalé dans la ligne, fait la différence. Moins de deux minutes de jeu et déjà 5 à 0. Quatre minutes plus tard, Walter Dejean enrume son adversaire direct et, au prix d'un beau déboulé, inscrit le deuxième essai. Avec la transformation de De Muylder, c'est une avance de douze points que détiennent les partenaires de Toto Robin. Au quart d'heure de jeu et après quelques attaques stoppées en extrêmes par les Girondins, Champelovier trouve la brèche au sortir d'un groupé pénétrant dévastateur et marque le troisième essai. Quinze minutes de jeu et la marque est de 17 à 3, mais plus que le score, c'est surtout la manière qui ravit tous les supporters. Inconsciemment, les Cénacois lèvent alors le pied et tombent dans le faux rythme que leur impose l'adver-

saire. La partie perd beaucoup de sa qualité et comme souvent, alors qu'ils fournissent du jeu, les rouge et noir sont sanctionnés et la rencontre perd de son intérêt.

Peu après l'heure de jeu, et alors qu'ils évoluent à quatorze, les Cénacois encaissent un essai au sortir d'un maul. Paradoxe du règlement, les Blayais bousculent le pack périgourdin alors que l'on ne joue plus que des mêlées simulées depuis le début du second acte ! Quelques minutes plus tard, Delpech parachève une énième attaque cénacoise pour inscrire le quatrième essai pour un score final de 22 à 8.

En lever de rideau, l'équipe réserve s'impose au cours d'un bon match.

Là aussi, le public a droit à une belle entame et c'est tout le pack qui franchit la ligne pour un premier essai que transforme B. Joutet.

En seconde période, Miquel sonne la révolte et signe le deuxième avant que Stéphane Delsenne, de nouveau, ne marque le troisième que transforme Bougnat pour un score final de 19 à 0.

Bon dimanche pour le club qui s'attend à une toute autre opposition dimanche prochain avec le délicat déplacement à Isle-sur-Vienne. Mais pourquoi ne pas faire la passe de trois ?

Samedi 19 après-midi, à la salle socioculturelle de la Borie, la cinquantaine d'enfants de l'école de rugby ainsi que les éducateurs recevaient, des mains des seniors, l'équipement qui leur était destiné offert par une entreprise de maçonnerie locale.

Rugby-club daglanais Vallée du Céou

Malchance et déception

Un beau soleil inonde le stade municipal. La température est printanière. Le terrain est souple et n'a pas souffert des dernières pluies.

Saint-Romain-Le Noble s'est déplacé avec deux équipes.

La réserve daglanaise a ainsi pu disputer son deuxième match de la saison. Bien sûr les automatismes manquent mais l'essentiel est de jouer. Les adversaires, supérieurs, l'emportent sur le score de 3 à 24. Les Périgourdiens ont donné une bonne réplique et se sont bien dépensés. Boesch est l'auteur des trois points de la pénalité qui sont aussi les premiers points de sa carrière.

On attendait une victoire de l'équipe fanion qui l'avait emporté au match aller.

Il faut attendre plus de dix minutes avant que les visiteurs n'ouvrent le score sur pénalité. Les riverains du Céou se reprennent rapidement, imposent leur jeu et inscrivent un premier essai collectif grâce à leurs avants. C'est le deuxième ligne Dufour qui aplatit en terre promise. Avec la transformation de Bertrand, le XV daglanais vire en tête à la pause, 7 à 3.

En seconde période, les blanc et rouge continuent leur pression et sont récompensés par un essai des lignes arrière avec à la conclusion l'ailier Contente. 12 à 3, le break est fait. Mais deux blessures consécutives viennent contrarier la fin de la partie. D'abord le demi de mêlée Demangel est sérieusement touché à la mâchoire puis c'est le genou de Bertrand qui lâche sur une tentative de pénalité. Dès lors, les riverains du Céou sont complètement déstabilisés et perdent leur rugby. Les Lot-et-Garonnais dominant, réduisent le score par une pénalité puis ajoutent un essai inattendu au milieu des poteaux. La messe est dite, et malgré une dernière réaction des Périgourdiens les visiteurs l'emportent d'un point, 12 à 13.

Saint-Romain-Le Noble a pris sa revanche sur le match aller. C'est le troisième faux pas des Daglanais à domicile. L'avenir n'est pas compromis pour autant, mais il va falloir resserrer les boulons et surtout pallier l'absence des blessés à qui il faut souhaiter un prompt rétablissement.

Agenda. Dimanche 27 janvier, déplacement périlleux à Port-Sainte-Marie sur les bords de la Garonne.

Gourdon / Guéret

De la belle ouvrage

Championnat de France fédérale 2, douzième journée. A Gourdon au stade Louis-Delpech : Gourdon bat Guéret 35 à 20, mi-temps 21 à 12. Arbitre Fabrice Bruyère du Comité Auvergne.

Pour Gourdon, quatre essais de Wanin (4^e et 43^e), Marcy (15^e), Chassagnac (80^e + 6), trois transformations (15^e, 43^e et 80^e + 6) et trois pénalités de Chassagnac (10^e, 23^e et 40^e).

Pour Guéret, un essai de Krambich (80^e + 3), un drop (29^e) et quatre pénalités de Dulac (5^e, 35^e et 40^e + 1) et Gauthier (51^e).

Cette première journée de la phase retour aura tenu toutes ses promesses quant à l'esprit de base du rugby de fédérale 2. Gourdon se devait de pérenniser son statut de favori de la poule affichée depuis la première journée. Quant aux joueurs de Guéret, contrairement à leur crainte de ne pas tenir la route face à leurs frères ennemis bourians, ils venaient à Louis-Delpech pour tenter quelque chose, un exploit, comme le soulignait l'entraîneur dans la semaine précédant la rencontre.

Même si les deux équipes s'appliquent à produire du jeu tout au long de la partie, force est de constater que Gourdon se taille nettement la part du lion en première mi-temps. Les Bourians monopolisent littéralement le ballon à des Creusois qui semblent tout heureux de ne pas être menés plus sévèrement à la pause, 21 à 12. Guéret a eu ses temps forts mais bute sans cesse sur une défense gourdonnaise bien en place

et solidaire à souhait dans les moments cruciaux de la partie. L'alignement gourdonnais fait merveille et le pack rouge et blanc, sous l'impulsion du capitaine Thierry Dejean et du lieutenant de service Benjamin Mander, amène le quinze bourian à la logique victoire. Le respect des fondamentaux, les bons choix tactiques du premier acte, les groupés pénétrants mettent sous pression un quinze de la Creuse qui a les pires difficultés à contenir les rushes lotois. Une performance, quand on sait que Guéret possède sans aucun doute le meilleur pack de la poule. Les incessants changements de rythme des protégés de Nicolas Godignon et Yann Cier-niewski, les diverses propositions de jeu des Bourians perturbent les vert et noir qui ont du mal en début de match à contenir les assauts rouge et blanc. Les hommes d'Anthony Buvat jouent à merveille, sans rien lâcher, mais sans pour autant inquiéter un quinze bourian supérieur dans presque tous les compartiments du jeu, faisant parfois la pige à Guéret dans leur jeu de prédilection.

Même si les Gourdonnais mènent leur rencontre le plus sérieusement du monde, la seconde période est de moins bonne qualité, mais là, Guéret y est peut-être pour quelque chose, jouant pleinement sa chance, jetant même le trouble dans les esprits gourdonnais en revenant à 28 à 20 à cinq minutes de la fin. C'est alors que le stratège Chassagnac scelle la partie par un essai plein d'à-propos juste avant le coup de sifflet final de Fabrice Bruyère.

Football-club Sarlat/Marcillac

Infos... Centenaire



Le Sarlat football-club version 1996/1997

(Photo Jean-Marc Laroche)

Pour que la fête du centenaire soit des plus belles, le comité d'organisation est ouvert à toute

personne désirant apporter son aide, rendez-vous au bar Le Gambetta, siège du club.

Encore des regrets, confirmation de la B

Equipe A. Honneur. FCSM : 2 - Dax : 2. Buts d'Acacio Filipe (2). Après avoir observé une minute de silence à la mémoire de Michel Albié, vice-président du club, ce premier match retour démarre très vite entre le FCSM – arborant une tenue nouvelle à l'occasion de son centenaire – et la JA Dax, les deux équipes étant en forme et avec des ambitions retrouvées.

Grâce à une bonne entame de partie et dominant les débats, les Sarladais se procurent deux belles occasions par Debat, à la 10^e minute, bien lancé par Tabet, et par ce dernier à la 17^e minute, ratant sa frappe suite à un loupé du gardien dacquois. Face à une formation landaise réduite aux contres et n'offrant pas de solutions, mais agressive et chambrée, les locaux maîtrisent le jeu et un joli coup franc de Samba Diop aurait pu faire mouche à la 25^e minute. Mais contre toute attente et sur une action mal négociée par la défense périgourdine, les Dacquois ouvrent le score à la 36^e minute par Dufort sur leur première véritable occasion. Ne baissant pas les bras, les locaux repartent de plus belle et une superbe tête de Filipe et un magnifique tir de Camara mettent Pace à contribution, mais sans réussite.

La seconde période commence comme la précédente. Les Sarladais essaient de revenir au score

en étant volontaires et combatifs, mais ils font trop d'erreurs pour espérer inquiéter les visiteurs qui prennent confiance en eux dans tous les domaines, comme avec cette belle occasion de Trémolières se jouant des défenseurs locaux. Il faudra un magnifique sauvetage de Michelin pour éviter le but du break à la 58^e minute. Malgré un léger relâchement, mais réalisant un gros pressing, les Sarladais, motivés, tentent la passe de trois et parviennent à égaliser par Acacio Filipe de la tête à la 66^e minute. Et, suite à une action collective bien menée et un cafouillage de la défense visiteuse, c'est de nouveau le capitaine Filipe qui double la mise à la 80^e minute. Quel superbe retournement de situation dans cette période, le FCSM a su réagir avec son cœur et ses tripes ! Malheureusement sur un contre très rapide et une erreur de la défense locale, les Dacquois égalisent par Dufort à la 80^e minute. La fin de la partie est très acharnée et physique entre deux formations voulant forcer la décision. Ce score de parité laisse encore une fois de gros regrets aux Sarladais.

En ayant pourtant fait l'effort de revenir au score et de prendre l'avantage grâce à une superbe réaction d'orgueil et d'envie. Quel dommage de ne pas avoir tenu le score pendant les dix dernières minutes, et que de regrets pour les Blaugrana avec ce succès qui leur tendait les bras. L'occasion était idéale pour recoller au peloton de tête.

Equipe B. Promotion de ligue. FCSM : 1 - Ribérac : 0. But de Proust, sur penalty. Après leur belle victoire acquise au Bourgeais le dimanche précédent, les Sarladais avaient à cœur de confirmer en recevant Ribérac.

Suite à une première période difficile sans aucune occasion réelle, les locaux ont la maîtrise du jeu après la pause, en dominant leurs adversaires, avec trois belles occasions de but, dont un joli tir de Fafa Correia sur la barre transversale. Mais à force de réaliser un gros pressing, il faut attendre les arrêts de jeu pour enlever la décision grâce à un penalty logique provoqué par le jeune Camille Lavel et transformé avec sang-froid par Alex Proust pour un deuxième succès consécutif en ce début 2008.

Quelle métamorphose et quel état d'esprit au sein de ce groupe sarladais, pourvu que cela dure !

18 ans A et B. En raison des intempéries, le district a reporté tous les matches de niveau départemental.

Elan salignacois

Agenda

Samedi 26 janvier, plateau pour les débutants à Saint-Martial-de-Nabirat, rendez-vous à 13 h 15 à Saint-Crépin.

Plateaux, à Cénac pour les poussins Arsenal et à Belvès pour les poussins Barcelone, rendez-vous à 13 h à Saint-Crépin.

Les benjamins se rendront à Sarlat, rendez-vous à 13 h 15 à Saint-Crépin.

Les 13 ans se déplaceront à Montignac.

Les 15 ans se rendront au stade de Tallusagne à Lanouaille afin de rencontrer Périgord Vert.

Les 18 ans recevront Razac-sur-l'Isle, rendez-vous à 14 h 30 au Mascolet.

Union sportive Campagnac/Daglan Saint-Laurent foot

Rencontres reportées

Suite à l'annulation par le district de tous les matches de championnat pour raisons météorologiques, les rencontres qui devaient se jouer le dimanche 20 janvier face à Monbazillac et Saint-Avit-Sénieur se disputeront à une date ultérieure.

Agenda. Samedi 26 janvier, les débutants se déplaceront à Saint-Martial-de-Nabirat et les poussins à Belvès.

Les 15 ans, en entente avec Carsac-Aillac/Vitrac, affronteront leurs homologues de Bassillac au stade Lucien-Dutard à Boulzac à 15 h 30.

Les entraîneurs du groupe des moins de 18 ans ont su rebondir rapidement en organisant un tournoi-entraînement en partenariat avec le club de La Ménaurie. En effet, dimanche après-midi, une quinzaine de jeunes ont disputé un tournoi de futsal, ou foot en salle, dans le gymnase de Villefranche-du-Périgord.

Cette compétition s'est déroulée dans une excellente ambiance et la récompense n'était pas un voyage en Martinique mais le plaisir tout simple de se retrouver, de jouer, de travailler techniquement et physiquement, de suer. Les équipes de Jean-Marie Négrier et de Marco Girault sont arrivées en finale et ont remporté ce magnifique trophée du plaisir de jouer.

Sera-t-il possible d'organiser un tournoi de futsal retour à Sarlat dans un gymnase ?

Le week-end du club. Samedi 26 janvier, les poussins joueront à Cénac et à La Canéda.

Les benjamins se rendront à La Canéda.

Les 13 ans A se déplaceront à Boé et les B à Cognac.

Les 15 ans recevront Saint-Sulpice à Marcillac.

Les 18 ans A iront à Chancelade et les B accueilleront Vallée Pourpre C à La Canéda.

Dimanche 27, l'équipe seniors B se rendra à Boulzac à 14 h 30 pour les quarts de finale de la Coupe de district et la D recevra Meyrals B à Marcillac à 15 h.

Samouraï karaté Do

Les championnats départementaux 2008
un bon cru pour le club de Sarlat



Dimanche 13 janvier, dix-sept karatékas sarladais ont défendu avec ténacité les couleurs de leur ville et du club.

Julien Debidour, en minipousins, Florian Saukup et Mathieu Ledoux, en poussins, ont montré de belles prestations dans des catégories où le classement importe peu.

En pupilles garçons, moins de 35 kg, Alexis Oliveira et Lucas Gauthier, après deux victoires chacun, se sont retrouvés en finale. Combat très équilibré remporté d'un point par Lucas. Il est champion de Dordogne et Alexis vice-champion. **En moins de 30 kg,** Dylan de Magalhes, après une victoire, finit au pied du podium.

En benjamins, moins de 55 kg, Antoine Debidour termine champion de Dordogne.

En benjamins, moins de 40 kg, Noémie Reynal est vice-championne de Dordogne. Après une saison de convalescence, chapeau !

En minimes filles, Morgane Fouquet est vice-championne de Dordogne.

En cadets, moins de 60 kg, Medhi Benbaba est champion de Dordogne. Toujours aussi efficace, il doit quand même être plus sérieux sur le tatami.

En juniors filles, moins de 50 kg, Emilie Lang, pour sa première participation, est tombée sur des adversaires expérimentées mais a toutefois sorti son épingle du jeu. Elle est championne de Dordogne en juniors filles et vice-championne en seniors féminines.

En juniors garçons, moins de 60 kg, Joris Delmond, également en première compétition, après une entrée en lice timide mais

pleine de promesses en seniors, termine vice-champion de Dordogne et champion de Dordogne en juniors garçons.

En seniors filles, moins de 60 kg, Mélissa De Wilde, déjà sacrée championne de France en 2007 FCSAD, ajoute un titre de championne de Dordogne à son palmarès.

Pour terminer, le président du club, Philippe Chatillon, finit troisième.

Une pensée pour Vanille Drapeau, championne départementale 2007, et Alex Riquebourt, champion de Dordogne 2007, qui n'ont pu défendre leurs chances pour cause de blessures. Pascal Chalard, troisième l'an dernier, lui non plus n'a pu participer à ce championnat. Bon courage à tous les trois.

La représentante du club au niveau national, Tiphaine De Tienda, combattait à l'Open de Calais. Elle est qualifiée d'office pour les championnats de ligue.

Félicitations à Issa Belgacem pour la qualité de son travail, sans oublier Saïd Belgacem, Nathalie Riquebourt, Didier Sardan et Eric Mouroux pour leur aide précieuse. Saïd Belgacem est également arbitre régional stagiaire.

En conclusion, dix compétiteurs sarladais sont qualifiés pour les championnats d'Aquitaine au Bouscat, près de Bordeaux, qui se dérouleront le dimanche 3 février pour les cadets et les seniors, le 17 février pour les pupilles et les benjamins et le 16 mars pour les minimes et les juniors.

Union cycliste sarladaise

Cyclo-cross
de Cénac-et-Saint-Julien

Dimanche 27 janvier, la section Ufolep de l'UCS organise son traditionnel cyclo-cross à la Borie et ses alentours.

Les champions départementaux de la Dordogne, du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Gironde, ainsi que les champions régionaux titrés dimanche dernier seront sur la ligne de départ.

Les licenciés du club, dont le toujours jeune Jean-Claude Ulbert, feront de leur mieux pour obtenir de bons résultats.

Départ de l'épreuve à 15 h précises. Lever de rideau à 14 h 30 pour les jeunes de moins de 13 ans.

Remise des prix et pot de l'amitié à partir de 16 h 15 dans la salle des aînés.

ESSIC Carlux

Ecole de football

En raison des intempéries de la semaine passée, par décision du district, toutes les rencontres officielles au niveau départemental devant avoir lieu le week-end des 19 et 20 janvier ont été annulées. Tous les jeunes ont ainsi été contraints à un repos forcé.

Agenda. Samedi 26 janvier, reprise des compétitions avec deux équipes de l'Essic.

Plateau de rattrapage à Saint-Martial-de-Nabirat à partir de 14 h pour les débutants.

En championnat, les moins de 13 ans recevront leurs homologues de La Ménaurie à Saint-Julien-de-Lampon à 15 h 30.

Castelnaud Kayak-club

C'est par un temps printanier que les compétiteurs du Castelnaud-en-Périgord Kayak-club se rendaient sur la Tardoire, rivière sportive à la limite de la Haute-Vienne et de la Charente.

Ils participaient à un sélectif interrégional de descente de rivière où ils ont obtenu de bons résultats.

Outre la minime Manon Hostens qui ouvre le parcours, son frère Quentin se classe 8^e en kayak cadets ; 21^e, Nicolas Lachaud-Bandrès en kayak juniors ; 28^e, Nicolas Le Provost en kayak seniors ; 7^e, François Boucher et 12^e, Youri Lambert en kayak vétérans.

Mention spéciale à Nina Trouvé qui se classe 7^e en kayak juniors dames et qui évolue pour la première fois à ce niveau de compétition.

En canoë monoplace seniors, Martin Naillon termine 8^e.

En canoë biplace hommes seniors, Nicolas Le Provost et Geordy Peiro, à l'issue d'une course de haut niveau, terminent 9^e.

Chez les mixtes, Muriel Bandrès et Germain Peiro, en canoë bi-place, prennent une bonne 6^e place.

Agenda. Le week-end du 16 février, le club se déplacera en Bretagne afin de participer au premier sélectif national de descente sur le Scorff.

Il est rappelé que l'école de kayak du CPKC, le Tournepique à Castelnaud-La Chapelle, fonctionne tous les mercredi et samedi après-midi.

Sarlat Sport auto

Philippe Albié, régulier coéquipier de Julien Billion et d'autres pilotes pas forcément du Périgord, a eu la douleur de perdre son père. Enlevé par la maladie, Michel Albié était une figure sympathique non seulement de Marquay et de toutes les épreuves qui ont lieu sur la commune (rallyes et course de côte), mais aussi du sport automobile en général. Tout le monde appréciait son caractère avenant, sa connaissance du milieu et la passion qu'il a su partager.

Le club prend part à la peine ressentie par son épouse Huberte, ses fils Philippe, Patrick et Denis ainsi que par toute leur famille et leurs proches.

Handball salignacois

C'est la rentrée !

Samedi 19 janvier, les moins de 13 ans recevaient leurs homologues du Cèpe Vert (Coulaures-Thiviers) pour un match retour du championnat. Battus à l'aller sur le score de 21 à 9, une revanche s'imposait...

Malheureusement, malgré un score serré à la mi-temps où ils sont menés 4 à 6, les Salignacois, emmenés par Yannick Devaux et Pascal Galerne, ne peuvent remonter le score en commettant quelques erreurs de tir. Ils s'inclinent finalement sur le score de 7 à 10.

A noter les très belles prestations des deux gardiens au cours de cette rencontre serrée.

Agenda. Samedi 26 janvier, les moins de 11 ans se déplaceront à Sarlat pour disputer un plateau contre Coulaures-Thiviers et Sarlat. Le départ est prévu à 13 h 15 de la salle du Mascolet.

Association des tireurs sarladais

Arbitrage

Samedi 12 et dimanche 13 janvier, un stage réservé aux arbitres était organisé au stand de tir des Girondins à Mérignac. Cette formation était dispensée par les deux membres de la Fédération française de tir qui ont rédigé le règlement sur lequel les participants devaient travailler.

Il s'agissait du règlement de la discipline Tar (tir aux armes réglementaires, armes militaires datant d'après 1886). Les Sarladais Jean-Claude Deveau et Fabrice Malard étaient invités à suivre cette formation.

Le samedi était consacré à des explications sur le règlement et sur l'organisation des championnats de France qui auront lieu les 11, 12 et 13 juillet à Saint-Jean-de-Marsac dans les Landes.

Le dimanche était consacré aux examens écrit et oral. Jean-Claude Deveau obtient 36 points sur 40 et Fabrice Malard 37. Désormais titulaires du titre d'arbitre régional Tar, ils sont habilités à arbitrer les championnats de France.

Félicitations.

ASM handball Sarlat

Ce week-end se déroulait la reprise des championnats en moins de 13 ans.

Les garçons recevaient Coulonieix-Chamiers. Ils s'inclinent logiquement 7 à 15 par manque d'effectif.

Bravo toutefois à Arthur, Guillaume, Loïc et Nicolas pour leur prestation.

En suivant, **les moins de 13 ans filles** accueillent Saint-Aulaye. Cette équipe jouait son premier match de la saison, renforcée de quelques joueuses issues de la catégorie moins de 11 ans qui se sont très bien intégrées au jeu.

Notons la bonne prestation de Chloé Rodrigués qui a marqué son premier but et qui a effectué un très bon dernier tiers temps dans les cages. Score final 11 à 7.

Il y a bien sûr encore du travail à effectuer à l'entraînement, mais cette victoire est de bon augure pour la suite du championnat.

Bravo à Chloé R., Louise, Solène, Mégane, Nadège et les moins de 11 ans : Chloé L., Mathilde et Julie.

Dans la soirée, **les seniors garçons** affrontaient leurs homologues de Sainte-Foy-La Grande à domicile.

Comme le week-end dernier, on a pu voir une équipe soudée tant en attaque qu'en défense, malgré les dix premières minutes à l'avantage des visiteurs.

Les Sarladais se reprennent très vite pour proposer au public, venu nombreux, un jeu diversifié et de très belles actions collectives.

En seconde mi-temps, quelques défauts refont surface. Le jeu devient brouillon et précipité, la concentration baisse en défense et Sarlat donne quelques ballons qui permettent aux Foyens de réaliser des contre-attaques. Heureusement, les locaux réagissent et les divers changements défensifs des adversaires échouent à chaque fois grâce à l'excellente vision du jeu d'Alexandre Repetto et aux bonnes prises d'initiative de Thomas Couderc. Score final 30 à 27.

En déplacement à Périgueux, **les moins de 18 ans garçons**, en entente avec le club de Salignac, effectuaient également leur première rencontre de la saison.

Ils gagnent face à une équipe du CAP qui déploie un jeu rapide basé sur des renversements afin de déséquilibrer la défense sarladaise plus avantagée physiquement. Néanmoins les jeunes visiteurs démarrent bien la partie

et mènent au score rapidement. En revanche, trop de ballons perdus permettent au CAP de coller au score. A la pause, le tableau affiche 12 partout.

Du retour des vestiaires, quelques ajustements défensifs et offensifs permettent à Sarlat d'inscrire quatre buts d'avance. Ils ne seront plus rejoints car le CAP ne trouve pas la solution en attaque d'autant que le gardien de l'ASM, un Salignacois, effectue quelques arrêts décisifs. Score final 24 à 29.

Dans l'ensemble, beaucoup de positif, un jeu collectif, des contre-attaques rapides mais les jeunes Sarladais débutants doivent prendre plus d'assurance et ne pas hésiter à tenter leur chance, il faut y croire. Dommage qu'ils se soient fait inutilement peur alors qu'ils avaient les moyens de tuer le match beaucoup plus tôt.

Volley-ball sarladais

Bon week-end

Samedi 19 janvier, les deux équipes seniors étaient en déplacement.

Les féminines allaient défier Mareuil. Le premier set est remporté sur le score de 25 à 17. Sarlat se reprend et enlève les deux sets suivants 24 à 25 et 17 à 25. Ensuite, Mareuil, reprenant le dessus, empoche les deux suivants 25 à 21 et 15 à 13.

Pour les garçons, c'était mission impossible. Avant-derniers avant ce match, les Sarladais se rendaient sur les terres de Mussidan.

Leurs adversaires du jour étaient tout simplement premiers avec dix points d'avance sur Sarlat. Qu'à cela ne tienne, les visiteurs n'ayant plus rien à perdre, tentent le tout pour le tout.

Faisant preuve de réalisme et de sérieux, ils parviennent à s'imposer trois sets à un. Les deux formations s'apprécient beaucoup, mais l'après match montre toutefois un groupe de Mussidan un peu démoralisé par le mauvais coup que venait de lui jouer Sarlat.

Agenda. Samedi 26 janvier, les deux équipes joueront à domicile.

En fin d'après-midi, les filles recevront Mussidan au collège La Boétie et les garçons Lalinde au gymnase de La Canéda.

Périgord Noir Sarlat basket

Résultats du week-end

Samedi 19 janvier, **les pousins**, fiers de leur victoire face à l'équipe 2 de l'ASPTT de Périgueux, remettent le couvert en battant la 1 à Chamiers sur le score sans appel de 35 à 48.

Les benjamins, remis de leurs émotions de la semaine précédente, recevaient Moulin-Neuf. Les visiteurs n'étant que cinq, les garçons de l'entente se sont tout de suite sentis plus à l'aise pour attaquer de façon intempestive. Bien leur en a pris, puisqu'ils remportent la victoire, mais elle aurait dû être plus significative, 52 à 44.

Les minimes faisaient le chemin inverse en se rendant à Moulin-Neuf afin d'affronter une bonne petite équipe. Montrant un côté déterminé et une volonté de bien faire, leur rotation ne tournant que sur une unité, les Sarladais, exténués, finissent à seize points de leurs hôtes, 77 à 61. On peut toutefois les féliciter pour leur combativité et se montrer satisfait du côté offensif. Il faut leur faire travailler la défense.

Les cadets accueillent Le Lardin. L'affaire paraissait bien engagée, ils prennent tout de suite les choses en main. Ne laissant aucun répit à leurs adversaires, étouffant toute velléité, les Sarladais mènent fort logiquement de douze points à l'entame du dernier quart temps lorsque l'arbitre décide d'arrêter le match. Bien sûr sur l'insistance du coach du Lardin et des parents présents, sous prétexte que le terrain était devenu impraticable ! Au football ou au rugby, soit, mais au basket ! Non, la vraie raison de tout cela, est que les adversaires, étant déjà venus en nombre restreint, ont eu la malchance de perdre coup sur coup deux joueurs sur blessures. L'un victime d'une entorse de la cheville – ce qui arrive malheureusement fréquemment dans ce sport chez les jeunes joueurs –, l'autre victime plus spectaculaire, luxa-

tion du genou !

Et le match dans tout cela ? Les jeunes blessés, celui avec une entorse n'est pas passé par la case hôpital, quant à celui victime d'une luxation, il est resté environ un quart d'heure aux urgences. Le Périgord Noir Sarlat basket leur souhaite un prompt rétablissement.

Mais de là à déclarer une salle injouable ! Il n'y a qu'un arbitre émotif qui peut décider une telle chose ! Donc pour le résultat on en reparlera.

De ce fait, **les seniors garçons**, repoussés par le handball et malmenés par un arbitre craintif, vont jouer au gymnase du lycée Prédé-Cordy, où ils n'évoluent jamais. Ils recevront un nouvel adversaire, l'AOL Périgueux, issu de la division prérégionale d'où il arrive tout auréolé de la première place de l'excellence départementale. Les Sarladais sont d'abord impressionnés par la carrure et le gabarit de plusieurs joueurs adverses, mais il en faut plus pour leur faire peur.

Pour leur match de reprise, les équipiers sarladais ont décidé de faire courir leurs adversaires du jour. Peut-être qu'un gros gabarit qui court se fatigue plus vite ! Plaisanterie !

Afin de faire bonne figure devant le reporter de TPS et leurs supporters, les Sarladais mettent un point d'honneur à être immédiatement dans le coup. Sans relâche, même au fil des rotations, la combativité ne baisse pas. De la première à la dernière minute de la rencontre, ils mettent la pression sur l'AOL Périgueux qui, par moment, ne sait plus où se tourner. Bien lancés, les Sarladais font le travail jusqu'au bout, ou presque, parce qu'arrêter un match sur le score de 97 à 63, ce n'est pas loin de 100 !

Ce n'est pas grave, ils ont fait preuve d'une belle vista, en espérant que les très belles actions soient dans la boîte.

Dimanche 20, **les seniors féminines** effectuaient le court déplacement à Peyrignac pour aller chercher quelques points au classement et retrouver un peu de confiance compte tenu des nombreuses blessées.

C'est à huit qu'elles jouent ce match important. Pas tout à fait à l'aise, elles donnent le meilleur par intermittence et se contentent d'un faux rythme pendant plus de la moitié de la rencontre qu'elles remportent sur le score de 27 à 40.

La reprise s'annonce molassonne, après la coupe à trente-neuf points, Peyrignac à quarante, l'escarcelle sonne le creux. Il va falloir remettre du carburant dans la machine pour faire repartir tout cela mesdemoiselles.

Agenda. Samedi 26 janvier, les benjamins se rendront à l'AOL Périgueux, départ à 13 h, match à 15 h.

Les minimes garçons se déplaceront à Saint-Cyprien, départ à 13 h 45, match à 15 h.

Les cadets joueront au PBC, départ à 14 h, match à 16 h.

Les seniors garçons iront à Isac, départ à 18 h 15, match à 20 h 30.

Dimanche 27, les seniors filles affronteront l'AOL Périgueux dans son fief, départ à 13 h, match à 15 h.

Tennis-club sarladais

Résultats

Championnat du Périgord.

Catégorie 9/10 ans garçons. Deuxième journée. Sarlat 2 se déplaçait à l'ASPTT Périgueux et a gagné 1 à 2. Victoires en simple de Paul Genson et d'Enzo Blavignat. Défaite de cette même paire en double 9/5.

Les jeunes de Sarlat 1 ont gagné 2 à 1. Victoires en simple d'Adrien Lafranque et de Pierre Fouquet. Défaite de cette même paire en double et qualification pour les demi-finales départementales.

Coupe du Périgord seniors dames.

Troisième journée. L'équipe 2, en déplacement au Coux TC, a gagné 1 à 5. Victoires en simple d'Emmanuelle Nodinot 15/3 à 15/5, de Marina Dartenset 30 à 30/4 et de Karine Klein 30/1 à 30/5 en trois sets et défaite d'Annie Vaux 15/5 à 15/5. Victoire en double de la paire Nodinot/Dartenset.

Championnat du Périgord seniors hommes.

Sixième journée. L'équipe 1 recevait CAP 2 et a gagné 4 à 2. Défaites en simple de Paul Damez 5/6 à 3/6 en trois sets et de Julien Planès 15/3 à 15. Victoires de Baptiste Laurent 15/3 qui perle à 15/2, d'Adrien Perrot 15/3 à 15/3 et en double de la paire Damez/Planes en trois sets.

TOUT LE SPORT
DANS
L'ESSOR

Billard-club Le Tryo

Deux succès, c'est rare
Il faut le souligner !

Jeudi 17 janvier, pour le compte de la septième journée, le Tryo 1 se déplaçait chez les Ducks 13 de Beaumont (les Canards marseillais du nord du département).

Prenant la partie à leur compte, les visiteurs empochent trois des cinq manches de la première série leur permettant ainsi de mener 2 à 3 à la bascule. Restant sur la même dynamique, l'équipe du Tryo remporte les trois premières manches de la deuxième série et obtient ainsi une victoire importante 4 à 6 sur les terres mussidanaïses.

Ce succès permet aux hommes du président Sébastien Delpeyrat de revenir au pays avec les quatre points de la victoire et ainsi de conforter leur troisième place au classement.

Le Tryo 2 recevait les Pools espérance 1. Sur les pas de l'équipe fanion, les Sarladais prennent rapidement le match à leur compte autour de leur capitaine "Popescue" enfin retrouvé. Ne s'inclinant que dans deux des huit premières manches, les Sarladais renouent avec la victoire sur le score de 7 à 3 dans une rencontre qu'ils ont menée de bout en bout.

Cette victoire importante réconcilie les joueurs avec leurs supporters souvent déçus par leurs prestations et permet au Tryo 2 de sortir du fond de la marmite.

Cette semaine, une mention un peu spéciale sera décernée à une famille entière : les frères Vittus. L'aîné a enfin retrouvé le bras qu'il avait perdu quelque part en Périgord Noir ou peut-être en Périgord Blanc et gagne ses deux matches. Enfin ! On espère qu'il ne s'arrêtera pas en aussi bon chemin. Le cadet ne cesse de progresser et rejoint les membres du club quand après une victoire il est encore tout tremblotant et tout fier. "C'est bien

DIVERS

□ **SOS SERVICES**, Sylvain Coneygero, pour tous vos petits travaux et dépannages, intérieur et extérieur, j'interviens 7 jours sur 7. N'hésitez pas à m'appeler. — téléphone : 06 08 47 77 00.

**ENTREPRISE
P. CHAUSSE & Fils**
Travaux publics et carrières
AU SERVICE DES PARTICULIERS
pour tous travaux de terrassement,
brise-roche, fourniture de concassé
castine, terre végétale, sable
gravier, goudronnage
Tél. 05 53 29 70 16

□ Jeune femme RECHERCHE à LOUER jolie petite MAISON avec jardin à Montignac ou vallée de la Vézère. — Tél. 06 75 35 94 71.

□ ISOLATION ÉCOLOGIQUE en cellulose, posée par soufflage. — Renseignements par tél. 05 53 28 23 58 ou 06 31 44 24 77 www.isolation3000.com.

□ Restaurant-brasserie entre Sarlat et Beynac RECHERCHE SERVEUR (SE). — Tél. 05 53 30 49 90.

□ Jeune femme fonctionnaire RECHERCHE F3 à LOUER sur Cénac ou ses environs. — Téléphone : 06 33 40 98 48.

jeune homme, fais-toi plaisir et continue à faire plaisir à tes dirigeants !".

Le travail paie, c'est tout.

Agenda. Jeudi 24 janvier, le Tryo 2 se déplacera chez ses voisins et amis du Café des voyageurs à Salignac, rendez-vous au Tryo à 20 h.

Le Tryo 1 fera relâche car il sera exempt ce jeudi, mais il faudra préparer le très important dernier match aller à domicile contre les Briscards le jeudi 31 janvier.

Sport adapté à la Fondation de Selves

Association "Loubéjac Sport et Loisir"

Mardi 15 janvier, l'association "Loubéjac Sport et Loisir", secteur adultes du foyer de Selves, organisait le 5^e challenge de sarbacane au gymnase de la Fondation.

Soixante-dix participants venant de différents établissements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne — la Farrette, l'Embellie, Lysander, Gammareix, la Prada, le Bercaïl et le Foyer de Selves —, ont pu confronter leurs capacités au tir à la sarbacane créé depuis un an et demi dans les foyers de vie.

Un calendrier annuel est organisé en collaboration avec le Comité départemental du sport adapté qui souhaite donner plus d'ampleur à cette activité en instaurant une rencontre régionale.

Ce sport est accessible à la plupart des résidents. Il nécessite de l'attention, de la concentration et de la précision. Trois niveaux de divisions permettent à chacun de trouver sa place dans cette compétition.

Résultats.

Division 3. Dames : 1^{re}, Jocelyne Kayloff, la Ferrette ; 2^e, Laure Deschamps, le Bercaïl ; 3^e, Isabelle Wallon, le Bercaïl.

Hommes : 1^{er}, Nabyl Bentalia, la Ferrette ; 2^e, Serge Pauthier, Lysander ; 3^e, Jean-Michel Gianora, Lysander.

Division 2. Dames : 1^{re}, Sandra Tacnet, le Bercaïl ; 2^e, Béatrice Bastier, Foyer de Selves ; 3^e, Maria Saenz, l'Embellie.

Hommes : 1^{er}, Luc Cubertafon, Foyer de Selves ; 2^e, Stéphane Pallarvello, la Ferrette ; 3^e, Benjamin Lemouneau, la Ferrette.

Division 1. Dames : 1^{re}, Martine Holle, la Prada ; 2^e, Dominique Piquet, Lysander ; 3^e, Marie-Christine Bonneau, Gammareix.

Hommes : 1^{er}, Marc Bernon, la Prada ; 2^e, Sylvain Johnny, la Prada ; 3^e, Jean-Marie Roucou, Gammareix.

Après un repas tiré du panier pris en commun en toute convivialité, les meilleurs tireurs de chaque foyer se sont affrontés pour le trophée de la meilleure fléchette.

Après la remise des prix, un goûter offert par la Fondation de Selves en partenariat avec un restaurant sarladais clôturait cette journée.

□ Sébastien IRAGNE, certificat de spécialisation ARBORISTE-GRIMPEUR, élagage, abattage, taille raisonnée et soins aux arbres. — Pezin, 24200 Saint-André-Allas, téléphone : 06 07 63 26 82, fax : 05 53 28 53 29.

□ Personne expérimentée FERAIT SAISIE de mémoires, autobiographies, exposés, CV, etc. Travail soigné et personnalisé, étudie toutes propositions, accepte chèques emploi service. — Téléphone : 05 53 28 19 44 (HR).

□ SARL DOUSSEAU, plomberie, sanitaire, débouchage canalisations, dépannage. Pose et installation chauffage central, bois, fioul et gaz. Vente et pose de planchers chauffants. Adoucisseurs. Devis gratuit. — Tél. 05 53 30 36 32.

□ Céline L, NETTOYAGE AUTO, intérieur/extérieur, avec véhicule de prêt, petit prix, maxi service. — Sarlat, tél. 06 86 43 67 33.

LIVRAISONS DE FIOUL Philippe CADIOT

Le meilleur service au meilleur prix

Livraisons 6 jours/7

Tél. 05 53 28 57 17

□ MAÇONNERIE SARLADAISE. Petits travaux en tout genre : crépi intérieur et extérieur, joints apparents, carrelage, démaillage de toitures, remplacement et réparation de gouttières. Travaux effectués dans les plus brefs délais. Devis gratuits. — Tél. 05 53 30 32 26 (HR) ou 06 86 06 27 36.

□ RECHERCHE LOCAL COMMERCIAL à LOUER ou 3/6/9, Sarlat-centre. — Tél. 06 87 51 81 92.

ANTIQUITÉS SARLADAISES
Renaud HUTIN
Achat - Vente - Estimation
Mobiliers - Tableaux - Beaux objets - Art déco
300 m d'exposition Ouvert toute l'année
40, avenue Thiers - SARLAT
05 53 31 20 08 ou 06 80 66 02 50

□ Acheteurs français, allemands, anglais, hollandais, etc., RECHERCHENT entre particuliers MAISONS, appartements, terrains. Partenaire européen. — Appel gratuit au 0 800 14 11 60 (Réf. PHR 22).

□ ARBORÉA ÉLAGAGE, taille raisonnée, abattage délicat, travaux sur corde. — Patrick Lopez, 24250 Daglan, ÉLAGUEUR ARBORISTE, certifié taille et soins aux arbres, tél. 05 53 59 08 55 ou 06 77 10 68 29.

□ Dame FERAIT MÉNAGE, courses, repassage, accepte cesu. — Tél. 05 53 28 91 88.

MATÉRIEL NEUF et d'OCCASION

Grillages et clôtures divers galva/vert
Tôles couverture/bardage - Alu striées - Inox
Cuves métal et inox diverses
Tubes profilés - Fers divers - Glissières d'autoroute
Dalles gravillons lavés, armées 50 x 50 x 5
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
et le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h

**Ets
FAURE**
24590 JAYAC
Tél. 05 53 28 84 53
06 07 40 21 59
Fax 05 53 29 83 09

□ URGENT, entreprise de maçonnerie à Sarlat EMBAUCHE 2 MAÇONS qualifiés pour contrat CDI, bon salaire + nourris le midi. — Téléphone : 06 73 39 86 79 ou 05 53 59 24 39.

□ MAGNÉTISEUR-GUÉRISSEUR, 30 ans d'expérience, brûlures, zones, toutes formes de douleur, mal-être, reconnaissance de soi, recherche de vos mémoires antérieures. — Tél. 06 71 03 29 38 (Nicolas, sur rendez-vous à Carlux).

□ Dessinateur en architecture ETUDIE et RÉALISE tous VOS PLANS de permis de construire, même sites classés, construction neuve, restauration, agencement intérieur, bâtiment agricole. — Téléphone : 06 85 90 86 60 ou 06 74 58 87 26.

□ SARL DOUSSEAU, RAMONAGE toute l'année. Tarif TTC : insert tubé, de 45 € à 50 € ; petite cheminée ou insert à sortir ou non tubé, chaudière mazout, 65 € ; cantou et chaudière à bois, de 70 € à 80 € suivant état. Ces tarifs s'entendent pour les ramonages effectués annuellement. — Téléphone : 05 53 30 36 32 (laisser message si répondeur).

□ Le Domaine de Soleil Plage RECHERCHE LOCATAIRE-GÉRANT pour sa base de canoës à Vitrac, ouverte d'avril à septembre. La base, entièrement équipée, est située directement sur la Dordogne. Elle se gère à 3 personnes (2 en basse saison). Anglais parlé indispensable, permis de transport en commun souhaitable. — Tél. 05 53 28 33 33.

□ Particulier ACHÈTE MAISON sur Sarlat ou environs proches (10 km maximum), agences s'abstenir. — Tél. 06 18 18 92 24 (le soir).

□ Cabinet d'expertise comptable RECHERCHE COLLABORATEUR (TRICE) confirmé(e), pour son département droit social. — Tél. 05 53 31 73 51.

□ Particulier ACHÈTE PROPRIÉTÉ en pierre avec grande maison et gîte ou dépendances, très proche de Sarlat, références sérieuses. — Tél. 06 10 41 80 60.

□ DÉBARRASSE FERRAILLE et MÉTAUX, caves et greniers, toutes distances, épaves de voitures, matériel agricole et autres. — Tél. 06 86 06 27 36 ou 05 53 30 32 26 (HR).

□ Jean-Pierre BORDAS, 17, allée des Acacias, 24200 Sarlat, tél. 05 53 30 38 77 ou 06 73 64 25 51, ets.bordas.jp@orange.fr, ponçage machine vitrification de parquets, planchers, escaliers, pose planchers flottants, collés ou cloués.

□ Diplômé 3^e cycle de l'Université DONNE COURS de MATHS, physique, chimie et mécanique, tous niveaux, soutien scolaire, remise à niveau et préparation au bac. — Tél. 06 71 64 42 26.

□ URGENT, entreprise d'électricité générale RECHERCHE 1 ÉLECTRICIEN pour CDI, bon salaire + nourri le midi. — Tél. 05 53 28 28 02 (HR) ou 06 76 25 68 31.

□ Exploitant forestier ACHÈTE BOIS SUR PIED, toutes essences, toutes catégories. Achat et vente bois de chauffage. — Téléphone : 06 80 91 53 94 ou 05 53 28 13 21 (HR).

□ Jeune femme RECHERCHE LOGEMENT avec jardin, maximum 400 € mensuel, entre Saint-Cyprien et Sarlat. — Tél. 06 08 04 04 12.

□ Bruno RICHARD, le bourg, 24250 Castelnau, grimpeur-élagueur (certifié d'État), TRAVAUX D'ÉLAGAGE, abattage et démontage arbres dangereux avec matériel adapté, devis gratuit, possibilité enlèvement des branches. — Tél. 06 83 50 95 74.

□ Jeune homme, 27 ans, DONNE COURS particuliers de MATHS, collège et lycée, tous niveaux, formation sciences (maths sup, maths spé 3/2 5/2), Sarlat centre-ville, 15 € l'heure, cesu acceptés. — Tél. 06 66 53 98 89.

□ URGENT, jeune femme sérieuse et motivée RECHERCHE EMPLOI de vendeuse, caissière, serveuse..., disponible de suite, propositions non sérieuses s'abstenir. — Tél. 06 72 05 27 73.

LOCATION S

□ 7 km de Sarlat Sud, dans espace vert, à l'année, petite MAISON, vide ou meublée, libre. — Téléphone : 05 53 59 44 64 ou 06 08 25 27 97.

□ Carsac-Aillac, résidence de la Sembélie, MAISON individuelle de 110 m², 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, grand séjour, chauffage central au gaz de ville, libre le 1^{er} mars, 650 € mensuel + 1 mois de caution. — Renseignements à la mairie, tél. 05 53 31 52 00.

□ Sarlat, proche du centre-ville, T3 et T5, chauffage individuel au gaz, très bon état. — Tél. 06 08 64 25 04.

L'IMMOBILIER DU FUTUR Nos locations :

Studio dans résidence avec ascenseur, cuisine équipée, 240 €.

T1 bis, très clair, cuisine équipée, double vitrage, 340 €.

T2, cuisine, cellier, chauffage au gaz de ville, 330 €.

T2 dans résidence calme, chauffage au gaz de ville, parking et cave, 430 €.

T2, double vitrage, parking, cave, 440 €.

T3 à La Canéda, chauffage au gaz de ville, 400 €.

T3 à Cénac, en campagne, chauffage au gaz, jardin, 600 €.

T3 à Daglan, double vitrage, très clair, cuisine américaine, 460 €.

T3 sur deux niveaux, chauffage au gaz de ville, 480 €.

Maison T3 à Calviac, jardin et garage, 570 €.

Maison T4 proche de Sarlat, cuisine séparée, dépendances, jardin, 730 €.

Maison T4 neuve à Carsac, cuisine équipée, chauffage au gaz de ville, 790 €.

Maison T5 à Saint-Martial-de-Nabirat, cuisine équipée, chauffage au sol, 670 €.

Maison T5 à Marquay, en pierre, cheminée, jardin, 720 €.

Maison T5 à Saint-Geniès, chauffage géothermie, jardin, 800 €.

Locaux commerciaux : Sarlat, 450 €, 500 € et 550 €.

Meublés : T2, cuisine équipée, 285 €. T1, belles prestations, gaz de ville, 430 €. Très beau T2 dans résidence avec ascenseur, 450 €.

Maison T2 avec insert, à Daglan, 350 €.

Pour toutes nos offres, nous contacter du lundi au vendredi au 05 53 31 11 77

ou en vous connectant sur le site www.immobiliierdufutur.com

□ Sarlat, rue de Cahors, STUDIOS, 320 € mensuel charges comprises ; magasin de 50, 100 ou 200 m². — Téléphone : 06 71 63 59 33 ou 05 53 29 94 57.

□ 3 km de Cénac environ, à l'année, APPARTEMENT avec 1 chambre, cuisine, salle d'eau, W.-C., débarras, cour ombragée, libre début février, 410 € mensuel hors charges. — Téléphone : 05 53 71 06 83 ou 06 70 73 25 42.

L'ESSOR SARLADAIS

Hebdomadaire d'information
siège social :
29, avenue Thiers - 24200 SARLAT
CPP n° 1008 C 83767
Propriétaire :
Madame Marie-Louise ARMAGNAC
Directeur de la publication :
M. Michel DELPECH
Rédactrice en chef : Josette DELPECH
Edité par :
IMPRIMERIE DU SARLADAIS
29, avenue Thiers - Sarlat

OJD
PRESSE
PAYANTE

Imprimé par
ROTO GARONNE
47310 ESTILLAC

Tirage :
9 100 exemplaires
Dépôt légal
à parution

2006
La direction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.

LOCATIONS

□ Sarlat, avenue Gambetta, dans immeuble neuf, APPARTEMENTS T3 avec parking privé, libres le 1^{er} février et le 1^{er} mars. — Tél. 06 73 84 61 22 ou 05 53 59 56 11 (HR).

□ Sarlat, 2 km du centre Leclerc, jusqu'en juin, T3, chauffage central au gaz de ville, 320 € mensuel charges comprises ; F4, 450 € mensuel. — Tél. 06 80 48 75 99 ou 06 32 66 29 80.

□ Saint-Geniès, à la campagne, APPARTEMENT F3, grand living, coin-cuisine équipé et grande cheminée, W.-C., buanderie ; à l'étage : 2 chambres, salle de bain, W.-C., double vitrage, chauffage au fioul, 600 € mensuel + chauffage + 2 mois de caution. — Tél. 06 32 98 12 77.

□ Centre-ville, F2 MEUBLÉS, 320 € et 365 € mensuels. — Tél. 06 80 48 75 99 ou 06 32 66 29 80.

□ Saint-Geniès, 10 km de Sarlat, à l'année, APPARTEMENT et studio meublé. — Tél. 05 53 28 90 88.

□ Daglan, jusqu'en mai, MAISONS MEUBLÉES, tout confort, 400 € à 500 € mensuel. — Téléphone : 06 37 90 97 08.

□ Avenue de Madrazès, MAISON type F4, sur deux niveaux, avec cave, jardin privatif et parking. — Tél. 06 62 44 53 22.

□ Sarlat, près du centre-ville, LOCAL de 65 m² pour commerce ou bureau, libre le 1^{er} mars. — Tél. 05 53 59 24 33 (HR).

□ Beynac centre-bourg, ATELIER avec terrasse, disponible uniquement pour artisan ou artiste fabricant. — Tél. 06 70 16 70 91.

□ Résidence de Ronsard, belle vue sur centre-ville, STUDIO, très bon état, cuisine équipée, place de parking, 340 € mensuel + 40 € de charges. — Tél. 06 76 04 81 67.

□ Avenue de Madrazès, à proximité du centre Leclerc, LOCAL COMMERCIAL de 130 m², aménagé, parking, conviendrait pour tous commerces et services, possibilité de bail 3/6/9 ans, libre le 1^{er} mars. — Tél. 06 62 44 53 22.

□ Sarlat nord, très bonne situation, BÂTIMENT INDUSTRIEL de 1 400 m² dont 200 m² de chambre froide, dalle charge lourde, grande hauteur, parking, accès facile PL, nombreuses possibilités. — Tél. 06 80 65 82 40.

□ 4 km de Sarlat, plaine de Saint-Vincent-Le Paluel, HANGAR en dur de 100 m² au sol, fermé, eau et électricité, accès facile, 250 € mensuel. — Tél. 05 53 59 15 02.

□ Sarlat centre, T2 MEUBLÉ, grand confort, très agréable, dans petit collectif calme et bien exposé, libre, 480 € mensuel charges comprises. — Tél. 06 20 37 68 03.

□ Sarlat, 1 km du centre-ville, 2 STUDIOS MEUBLÉS, un pour 1 personne, 340 € mensuel charges comprises, et l'autre pour 1 ou 2 personnes, 500 € mensuel charges comprises. — Tél. 05 53 59 32 73.

□ Sarlat, dans villa, du 1^{er} février au 31 mai, APPARTEMENT, 1 chambre, coin-cuisine, salle à manger, salon, salle de bain, terrasse, 450 € mensuel charges comprises, eau, électricité, chauffage. — Téléphone : 05 53 30 31 16.

□ Sarlat centre-ville, à l'année, beau T1 bis MEUBLÉ de 60 m², tout confort, calme, vue sur jardin, cheminée, 420 € mensuel. — Tél. 06 89 77 73 03.

□ Sarlat, place Malraux, au 2^e étage, à l'année, T2 de 46 m², bon état, très lumineux, chauffage au gaz, libre, 430 € mensuel charges comprises. — Tél. 06 64 16 96 68.

□ Sarlat, à l'année, APPARTEMENT MEUBLE, chambre, cuisine-séjour, salle de bain, cellier, parking, grand parc arboré, 360 € mensuel chauffage compris. — Tél. 06 42 99 60 68.

□ Sarlat, place des Cordeliers, LOCAL pour bureau ou autres, 2 bureaux et sanitaires, accès et stationnement faciles, 350 € mensuel. — Tél. 05 53 59 15 02.

□ Saint-Julien-de-Lampon, MAISON avec jardin ; APPARTEMENT, 2 chambres ; libres le 1^{er} mars. — Téléphone : 05 53 29 83 67 ou 06 07 24 66 44.

Appartements. T2 : à Sarlat, impasse Gambetta ; rue de la République ; rue du Siège. T3 : à Sarlat, avenue Gambetta ; à Vézac, le Luc. T4 : à Sarlat, rue Gallière. Maisons. F3 : à Sarlat, rue Eugène-Delacroix. F4 : à La Chapelle-Aubareil, le Terme-Rouge, et très belle maison en pierre avec piscine ; à Cénac, Monbette ; à Salignac, route de Sarlat. Garages : à Sarlat, rue Gallière.

AGENCE J.-L. PHILIP SARLAT
34, avenue Gambetta et
34, avenue du Général-Leclerc
Tél. 05 53 31 44 44 et 05 53 59 33 61
Fax 05 53 31 44 40 et 05 53 59 35 95
Site Internet :
<http://agencephilip.fnaim.fr>

□ Les Angles, Pyrénées-Orientales, APPARTEMENT pour 4 personnes. — Tél. 05 53 29 71 25.

□ Entre Sarlat et Gourdon, à la campagne, petite MAISON, 2 pièces, chauffage réversible, conviendrait pour une personne. — Téléphone : 05 65 41 06 76.

□ Sarlat, bel APPARTEMENT T3, calme, très lumineux, parfait état, cuisine équipée de placards, cellier, chauffage au gaz de ville, 420 € mensuel. — Tél. 05 53 31 02 07 ou 06 75 26 50 56.

□ Sarlat, du 1^{er} février au 30 juin, MAISON MEUBLÉE, tout confort, 4 chambres, séjour, cuisine, 2 salles de bain. — Tél. 06 07 25 88 03 ou 06 89 36 77 80.

VENTES

□ Sarlat centre-ville, PAS-DE-PORTE de 21 m², tous commerces sauf nuisances sonores et olfactives, bail 3/6/9, renouvelable le 1^{er} décembre 2010, loyer 325 € mensuel. — Ecrire au journal qui transmettra. n° 559

Réf. 578. Sarlat, résidence La Boétie, APPARTEMENT de 70 m² avec 2 garages, cave, bon état. Prix, nous consulter.

Réf. 549. EXCLUSIVITÉ. Grolejac, MAISON en pierre de 100 m², 3 chambres (possibilité d'extension) + studio indépendant, 2 terrasses, garage/atelier, jardin de 400 m², 167 976 € FAI.

Réf. 592. EXCLUSIVITÉ. Proche de Gourdon, TERRAIN à BÂTIR de 4 000 m² avec belle vue, 44 000 € FAI.

Réf. 587/588. Sud de Sarlat, dans village avec commerces, ENSEMBLE IMMOBILIER comprenant une maison en pierre restaurée avec 3 chambres et une grande maison en pierre à restaurer, piscine. Prix, nous consulter.

AGENCE TRANSIMMO
16, rue Fénélon à Sarlat
Tél. 05 53 29 44 90
Fax 05 53 29 76 89

□ TRACTEUR IH 845 XL 4X4 ; Renault 421 ; charrue trisoc ; désileuse-pailleuse, 3 m² ; cover crop, 14 et 24 disques. — Tél. 05 53 59 22 05.

□ CAMION BENNE Renault B70, 3,50 m, très bon état. — Téléphone : 05 53 29 93 57 (HR).

□ SCOOTER BW'S, 2002, 13 800 km, bon état, révision décembre 2007, 950 € à débattre. — Téléphone : 06 70 45 99 04.

□ 2 PNEUS 520 70 x 38, usure 40 % ; 2 pneus 169 x 38, usure 10 %. — Tél. 05 53 59 22 05.

□ VOLKSWAGEN Golf IV TDi Sport +, 130 ch, juin 2002, 81 000 km, parfait état ; Peugeot 205 CTI 115 ch dans l'état. — Tél. 06 74 11 20 45.

□ Sarlat centre, BAIL 3/6/9 d'environ 110 m², tous commerces sauf nuisances, loyer en cours 825 € mensuel, 49 000 €. — Tél. 06 79 97 68 61 ou 06 08 85 26 41.

□ Réf. 1529. Cénac centre, au calme, MAISON restaurée en partie pierre crépie, cuisine équipée, coin-repas et salon, 2 chambres, salle d'eau, studio, dépendance en pierre à restaurer avec jardin, sans vis-à-vis, 119 800 € FAI. — Agence L'Immobilier du Futur à Sarlat, téléphone : 05 53 31 11 77.

□ Sarlat, STUDIO MEUBLÉ de 22 m², coin-cuisine, salle de bain séparée, 320 € mensuel hors charges + 1 mois de caution. — Téléphone : 06 75 24 10 32.

□ Sarlat, résidence La Boétie, T4 de 75 m², garage, balcon, chauffage au fioul, 580 € mensuel + 30 € de charges. — Tél. 05 53 59 07 63 (HR).

□ Vézac, à l'année, APPARTEMENT T4. — Tél. 06 81 77 89 92.

□ Beynac, à l'année, APPARTEMENT T3 MEUBLÉ, 500 € mensuel. — Tél. 05 53 29 40 95.

□ Saint-Cyprien centre, dans bel immeuble, très beau 3/4 PIÈCES sous les toits, très lumineux, 530 € mensuel, sans frais d'agence. — Tél. 05 53 28 96 75.

□ Au cœur du centre-ville de Sarlat, T1 bis de 46 m² en duplex, rénové en janvier 2008, gaz de ville, grande cave privative. — Tél. 06 73 65 15 71.

□ Sarlat, Maison-Blanche, jusqu'au 31 mai, APPARTEMENT MEUBLÉ au rez-de-chaussée d'une maison neuve, tout confort, cuisine américaine équipée, salon/salle à manger avec grande baie vitrée, chambre avec lit 160 x 200, W.-C., salle d'eau, parking, 450 € mensuel tout compris. — Tél. 06 82 79 60 35 ou 06 72 95 94 51.

□ CITROËN Saxo, 2000, 154 000 km, 5 cv, 5 portes, gris métallisé, vitres électriques, ABS, airbag, bon état général, 2 800 € à débattre. — Tél. 06 86 88 82 61.

□ ERA 1910 — Sarlat, APPARTEMENT de 3 pièces, dans résidence, au dernier étage, avec belle vue, 110 000 €, honoraires inclus. — ERA APIM, tél. 05 53 28 60 96 - 9, boulevard Nessmann à Sarlat.

□ RENAULT Scénic RTE 1,6 I GPL, 1998, 190 000 km, contrôle technique O.K., fermeture centralisée, vitres électriques, crochet d'attelage, ligne échappement + freins + amortisseurs neufs, 2 500 €. — Tél. 06 84 31 35 29 ou 06 80 43 74 02.

□ Saint-Laurent-La Vallée, en campagne, exposition Ouest, 2 TERRAINS CONSTRUCTIBLES atteints de 2 910 et 2 269 m² avec c.u., 13 € le m². — Tél. 05 53 28 43 28.

□ TRONÇONNEUSE 260 Stihl, coupe 40 cm, bon état, 300 €. — Tél. 05 53 29 30 70 (HR).

□ Propriétaire vend FOIN de prairie naturelle, balles de 120 x 120, environ 25 tonnes. — Tél. 06 07 10 60 22.

□ GAZINIÈRE Sauter style Rétro, 90 cm, 5 brûleurs, four électrique 103 l, état neuf. — Téléphone : 06 42 51 39 73.

□ PEUGEOT 205 SR essence, 1991, 138 400 km, contrôle technique O.K., 1 500 €. — Tél. 05 53 29 65 35 ou 06 13 41 00 04.

□ 10 CONVECTEURS RAYONNANTS de 1 000 à 2 000 W, servi 1 fois, 800 €. — Tél. 05 53 29 60 16 ou 06 15 50 56 10.

RECHERCHE

PETIT BÂTIMENT avec terrain d'un hectare ou plus.
TERRAIN au nord de Sarlat, prix 25 000 €.
MAISON avec terrain d'un hectare ou plus (viager ou achat direct).
APPARTEMENT petit prix.

A VENDRE

Réf. 6 1016. Sarlat, avenue de la Gare, MAISON sur deux niveaux, 3 chambres, salle de bain, cuisine, salon. 271 343 € FAI

Réf. 3 1000. Temniac, commune de Sarlat, très beau TERRAIN avec c.u., bien exposé. 51 861 € FAI

Réf. 6949. Sur la commune de Cénac, MAISON en pierre sur deux étages, 6,5 ha de terrain. 640 000 € FAI

Réf. 3 1015. Sur la commune de Proissans, TERRAIN de 1 500 m². 34 974 € FAI

Réf. 3 1016. Sur la commune de Proissans, TERRAIN de 1 500 m² avec possibilité d'agrandir la surface au prix de 5 € le m². 39 974 € FAI

Réf. 6 1051. VIAGER. Sur la commune de Sarlat, MAISON évaluée à 360 000 €. Pour toutes les modalités, nous consulter.

AGENCE J.-L. PHILIP

34, avenue Gambetta
et place Pasteur - SARLAT
Tél. 05 53 31 44 44 et 05 53 59 33 61
Fax : 05 53 31 44 40 et 05 53 59 35 95

□ Sarlat, TERRAIN CONSTRUCTIBLE de 3 350 m² avec c.u., possibilité deux lots. — Tél. 06 77 97 06 17.

□ MOTO pour enfant de 7/8 ans, SUZUKI JR 80 cm³, avril 2001, très bon état, 950 €. — Tél. 05 53 59 25 31 (HB) ou 06 72 66 05 52.

□ Réf. 1528. Hauteurs de Sarlat, jolie MAISON en partie sur sous-sol et sur 3 000 m² avec vue, 3 chambres, cuisine équipée, terrasse, garage, 237 500 € FAI. — Agence L'Immobilier du Futur à Sarlat, téléphone : 05 53 31 11 77.

□ CANAPÉ d'ANGLE en cuir, méri-dienne Roche Bobois, très bon état, 700 €, à Sarlat. — Téléphone : 09 54 71 09 53.

□ RENAULT Trafic utilitaire Diesel, 1997, 88 000 km, blanc, rallongé et surélevé, contrôle technique O.K., crochet d'attelage, autoradio, direction assistée. — Tél. 05 53 31 13 71.

□ PNEUS thermogomme + jantes, état neuf, 185 x 65 x 15, pour Renault 25, Mercedes..., petit prix. — Tél. 05 53 31 13 71.

PÉRIFER 24 - Tél 05 53 59 06 09

Fer neuf - Récupération générale

TÔLES ONDULÉES

BARDAGE PREMIER CHOIX ou DÉCLASSÉ

Tous profils inox et tôles alu striées

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et samedi de 9 h à 12 h

ZI de Madrazès - 24200 SARLAT

□ Sarlat, place de la Bouquerie, STUDIO non meublé, chauffage électrique, libre, 330 € mensuel. — Tél. 05 53 59 18 35 (HB).

□ Sarlat centre-ville, jusqu'en juin maximum, très beau T2, entièrement équipé, petit prix. — Tél. 06 80 48 75 99 ou 06 32 66 29 80.

□ Sarlat, le Pontet, au 1^{er} étage, F2 de 34 m², chauffage au gaz, double vitrage, parking, garage, 300 € mensuel + 1 mois de caution. — Tél. 05 65 41 51 28 (après 19 h).

□ Sarlat centre-ville, dans résidence de standing, APPARTEMENT T3 de 70 m², ascenseur, chauffage collectif, parking intérieur, cour privative, 570 € mensuel + charges. — Téléphone : 06 88 21 31 49 ou 06 80 06 74 99.

□ Sarlat, rue de Cahors, proximité collège et école élémentaire, MAISON de ville, 4 chambres, chauffage central au gaz, double vitrage, garage, libre début février. — Tél. 06 08 80 99 11.

□ Sarlat, APPARTEMENT T3, 470 € mensuel sans les charges. — Tél. 06 78 18 12 25.

□ Sarlat centre-ville, DUPLEX de 55 m², état neuf. — Téléphone : 06 71 74 35 51.

□ Commune d'Allas-Les Mines, dans le bourg, LOGEMENT T2, état neuf, libre le 1^{er} mars, loyer modéré, références exigées. — Contacter le 05 53 29 22 57 (lundi 9 h/12 h 30 et 14 h/18 h, mercredi 9 h/12 h et vendredi 14 h/18 h) ou le 05 53 29 22 61 (HR).

□ Saint-Cyprien centre, dans immeuble de standing, STUDIO de 30 m² avec kitchenette, état neuf, 330 € mensuel chauffage compris, sans frais d'agence. — Téléphone : 05 53 28 96 75.

□ Saint-Julien-de-Lampon, APPARTEMENT, 2 chambres, cuisine, grande terrasse, grand jardin. — Tél. 06 80 02 55 28.

Abonnez-vous à votre hebdomadaire

Coupon à retourner accompagné de votre règlement à

L'ESSOR SARLADAIS

BP 57 - 29, avenue Thiers
24202 SARLAT cedex

1 AN : 45 €

Nom : Prénom :

Adresse :

□ Réf. S401424. Domme, dans la bastide, MAISON en pierre avec cour intérieure et jardin pour garage ou parking, 3 chambres, grenier aménageable, cave, 214 000 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, tél. 05 53 59 63 01.

SARL INFORMATIQUE.COM

VENTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

PIÈCES DÉTACHÉES
IMPRIMANTES
SCANNERS
CARTOUCHES...

Des centaines de références en stock !

INTERVENTIONS à DOMICILE
à partir de 22,50 €

DEVIS GRATUIT PRÊT DE PC EN CAS DE PANNE

Résidence Du Bellay
16, rue Rossignol - SARLAT
Tél. 05 53 29 45 23

□ ERA 1911 — Sud de Sarlat, dans un lotissement, au calme, MAISON avec 3 chambres, cuisine aménagée, terrain clos, piscine hors sol, 154 000 €, honoraires inclus. — ERA APIM, tél. 05 53 28 60 96 - 9, boulevard Nessmann à Sarlat.

□ TOYOTA RAV 4 136 DAD VX, état neuf, janvier 2007, première main, 23 000 km, 25 000 €. — Tél. 06 89 33 87 40.

□ Réf. S401423. Sarlat, bel emplacement avec jolie vue, MAISON en bon état, sur sous-sol, 3 chambres, grande pièce à vivre, terrasse exposée sud, 235 000 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, tél. 05 53 59 63 01.

□ CHAUDIÈRE à FIOUL Chappée, 8 ans, brûleur en fonte intégré, très bon état. — Tél. 05 53 28 14 97 ou 06 71 53 39 44.

□ FOIN 2006/2007, 80 tonnes, 76 € la tonne ; regain 2006/2007, 20 tonnes, 90 € la tonne. — Téléphone : 05 53 28 96 42.

LE HAMEAU DE LA PÊCHERIE

Village recherché - CARSAC

vend 2 TERRAINS plats
de 1 011 m²
dans petit lotissement viabilisé
avec tout-à-l'égout

EMPLACEMENT UNIQUE
SITUATION SUD-OUEST
Vue imprenable
Proches commerces et école

Tél. 06 13 41 10 95

□ PEUGEOT Partner Diesel HDI, 19 mai 2005, 30 000 km, 5 places, couleur iceland. — Téléphone : 06 08 92 39 63.

□ Collaborateur RENAULT retraité vend Nouvelle Clio III 1,5 l dCi Eco 2, 85 ch, 3 000 km à la livraison, 20 mois de garantie, prix intéressant. — Tél. 05 53 52 64 14.

□ SCOOTER MBK Spirit ; cyclomoteur MBK X-Limit ; 4 pneus neufs Michelin Energy, 195 x 65 R 14 ; 4 roues complètes, jantes alu + thermogomme, 195 x 65 R 14. — Tél. 06 87 11 38 78.

L'ATELIER DU PC

LE PONTET
24200 SARLAT

L'INFORMATIQUE SARLADAISE

VENTE, RÉPARATION

Tél. : 05 53 21 48 43
Fax : 05 53 29 18 14

WWW.ATELIERDUPC.COM

□ GROUPE ÉLECTROGÈNE Honda, 4 kW, avec régulateur de courant. — Tél. 06 08 51 41 76.

□ RENAULT 4L, 1980, 150 000 km, bon état, contrôle technique O.K., pneus neufs, batterie, factures diverses, 1 000 € à débattre. — Tél. 05 65 41 03 03 ou 06 85 25 58 58.

□ PEUGEOT 206 XT Premium 1,6 l essence 16 soupapes, 2002, 78 000 km, très bon état, toutes options, contrôle technique O.K., 5 900 €. — Tél. 05 53 31 69 62 ou 06 79 83 93 29.

□ DÉBIT et TAILLE de PIERRE sur mesure, particuliers et professionnels, bâtiment, cheminée, barbecue, placage, dallage, décoration... — Carrière du Cro-Magnon, tél. 05 53 28 13 90.

□ Réf. 1600. Sarlat centre, dans bel immeuble en pierre, au 3^e étage, APPARTEMENT T3 de 60 m², très lumineux, chauffage au gaz de ville, 95 000 € FAI. — Agence L'Immobilier du Futur à Sarlat, téléphone : 05 53 31 11 77.

□ MATÉRIEL de PUÉRICULTURE en très bon état et de bonne marque : poussette combiné ; siège auto 9/18 kg, etc. — Tél. 05 53 31 25 97.

□ 15 STÈRES de chêne vert, 45 € l'un ; coffret compteur électrique de chantier, 300 € ; cuisinière à bois Deville, occasion, petit prix. — Tél. 05 53 59 03 32 (HR).

□ TABLE de FERME en noyer, 1,30 m x 0,75 m, H 0,77 m, 200 € ; très beau buffet bas en noyer, 2 portes sculptées, 1,50 m x 0,55 m, H 1,05 m, 750 €. — Tél. 05 53 28 96 33 (Cénac).

SARLAT
Quartier de l'hôpital

TERRAINS À BÂTIR
de 661 à 1 665 m²
à partir de 23 000 €

Lotissement de la Garrissade
Tél. 05 53 31 97 62

Documentation sur demande
LIBRE CHOIX DU CONSTRUCTEUR

□ MATÉRIEL de MENUISERIE avec outillage, petit stock de bois. — Tél. 06 17 79 77 97 ou 06 13 42 61 40.

□ PEUGEOT 104 Z coupé, contrôle technique O.K., 850 €. — Téléphone : 05 53 29 42 64 (le soir et le week-end) ou 05 53 31 59 55.

□ A SAISIR. Cénac, sur les Graves, magnifique TERRAIN de 1 900 m² environ avec c.u., 47 000 € à débattre. — Tél. 06 89 95 65 11.

□ PEUGEOT 205 GRD, 1989, 196 000 km, contrôle technique O.K., 500 €. — Tél. 05 53 28 18 63 (à partir de 19 h).

□ ERA 1898 — A 7 km de Sarlat, MAISON de plain-pied, rénovée, sur joli terrain en situation dominante, environnement boisé, 162 000 €, honoraires inclus. — ERA APIM, tél. 05 53 28 60 96 - 9, boulevard Nessmann à Sarlat.

Céline COIFFURE

Coiffure à domicile SARLAT
Tél. 06 73 61 43 60

□ CITROËN C5 2 l HDi, première main, 2001, 90 000 km, 7 000 €. — Tél. 05 53 28 98 47.

□ Lot de PISÉ, environ 25 m². — Tél. 05 53 28 98 47.

□ CHRYSLER Voyager, 1991, 146 000 km, prix à débattre. — Tél. 06 32 98 12 77.

□ CITROËN 2 CV collection, 1974, 44 000 km, 3 500 €. — Téléphone : 05 65 37 32 99 ou 06 87 39 76 56.

□ Cause naissance, PEUGEOT 205 Diesel en l'état sans contrôle technique, 1991, 258 000 km, 3 portes, 1 000 € à débattre ; Volkswagen Golf II pour pièces, faire offres. — Tél. 05 53 28 55 98 ou 06 61 42 06 04.

□ VANETTE Nissan fourgon, 1994, 500 €. — Tél. 06 75 35 94 71.

□ Réf. S401422. Secteur Saint-Cyprien, sur les hauteurs avec très belle vue, PÉRIGOURDINE traditionnelle sur 599 m² de terrain avec piscine, beaux volumes, 4 chambres, sous-sol total, 360 000 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, tél. 05 53 59 63 01.

HABITAT DESSIN

Vincent Lajoinie

Plans maisons
Bâtiments agricoles, divers...

• Permis de construire • Demandes de c.u. • Demandes de travaux • Descriptifs •

Combetenergue - 24590 ST-GENIÈS
Tél. 05 53 29 62 33 ou 06 31 32 73 91
lajoinie.vincent@wanadoo.fr

□ BILLARD français, 1,37 m x 2,48 m, très bon état, beau piétement en bois, début XX^e siècle, avec cannes et lampe, complet, 1 300 €. — Tél. 06 82 53 48 94.

□ Dans résidence, très bel APPARTEMENT F3, tout équipé, exposition plein Sud, prix intéressant. — Tél. 05 53 28 94 84 (HR).

T.P.H.

Terrassement Devis gratuits
Assainissement
Empierrement - Castine

Pascal HANNIER
Le Coqier - 24370 SIMEYROLS
05 53 59 49 50 - 06 87 47 74 69

□ Réf. S401393. Sarlat, très proche du centre-ville, PÉRIGOURDINE traditionnelle sur agréable jardin, 5 chambres + palier bureau, 2 garages, cheminée, chauffage au gaz de ville, 288 900 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, tél. 05 53 59 63 01.

□ RENAULT Scénic II 1,9 l dCi, octobre 2003, 112 000 km. — Téléphone : 06 74 23 03 17.

RICQ & DOBY

PÉRIGORD QUERCY

IMMOBILIER

□ SCOOTER Peugeot 307 WRC, 2 000 km, état neuf, 1 000 €. — Tél. 05 53 59 42 16 (HR).

□ Belle SALLE à MANGER : table + 6 chaises, buffet, glace biseauté, état neuf, 2 000 €. — Téléphone : 05 53 57 82 56 (HR).

□ LAVERIE AUTOMATIQUE. — Tél. 06 87 10 44 31.

□ CITROËN C3 essence, 2006, 20 000 km, très bon état, 10 000 €. — Tél. 05 53 30 27 32 (HR).

BAR - BRASSERIE
6, avenue du Général-Locquet - Sarlat

Le Petit Sarladais

Menu ouvert à 12 €
Plat du jour à 6,50 €
du lundi au samedi

05 53 28 99 37

□ MOBIL HOME Abi, 5,60 m x 3 m, avec sanitaires, très bon état ; 4 X 4 Mitsubishi 2,5 l TDI, 225 000 km, idéal chasse ; cover crop, 24 disques en X ; épandeur d'engrais Lely, 1 000 l. — Tél. 06 82 48 35 93.

□ FORD Mondéo, Salon de l'automobile 2000, 66 000 km ; 4 roues avec pneus neige. — Téléphone : 05 53 29 09 21.

□ Réf. S401427. 5 km du centre de Sarlat, MAISON de plain-pied, tout confort, très bon état, sur jardin de 4 000 m² et sous-sol, 2 chambres, cuisine indépendante, 245 000 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, tél. 05 53 59 63 01.

□ Saint-Crépin-Carlucet, 2 TERRAINS de 2 400 et 2 900 m² avec c.u. — Tél. 05 53 28 91 47.

□ Sarlat, le Breuil, voie sans issue, situation idéale, MAISON F4 en pierre apparente, avec jardin, 180 000 €. — Tél. 06 76 48 70 43.

ASSEMBLAGE de PC

à domicile

DEVIS GRATUIT

Gonzalo MIGUEZ
06 88 60 82 22 - 05 53 31 27 75
www.systemepc24.com

□ Réf. 1501. Domme, sur 665 m² de jardin clos, PÉRIGOURDINE de 60 m² à rénover, entrée, cuisine, salon, 1 chambre, salle de bain, W.-C., grenier entièrement aménageable, 109 100 € FAI. — Agence L'Immobilier du Futur à Sarlat, téléphone : 05 53 31 11 77.

□ COFFRE de TOIT, 30 €. — Tél. 06 75 60 26 20.

□ POWER FITNESS, plate-forme vibrante David Douillet, très peu servi, valeur 200 €, vendu 150 €. — Tél. 06 83 07 35 21.

□ VÉLO de COURSE Lapyère-Cruisière, 3 plateaux, chaussures cyclistes, le tout en très bon état ; tronçonneuse Eco 5400. — Tél. 05 53 04 47 34.

Pour mieux vous servir

RICQ & DOBY

IMMOBILIER

se rapproche de vous
et ouvre ses portes à SARLAT

24, avenue Thiers
05 53 29 78 60
E-mail : ricqetdoby.sarlat@orange.fr

□ Vallée de la Dordogne, à 400 m de la rivière Dordogne, sur 2 300 m² de terrain, MAISON F5 en pierre sur sous-sol, tout confort, 145 000 € à débattre. — Tél. 06 71 85 50 60 ou 06 82 03 92 53 (le soir de préférence).

□ Réf. S401412. Sarlat, MAISON avec 900 m² de jardin, bon état, cuisine indépendante, 5 chambres, 2 salles de bain, grand garage, chauffage au gaz de ville, 214 000 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, tél. 05 53 59 63 01.

□ RENAULT 4L Clan, 1987, 65 000 km, contrôle technique O.K., 1 200 €. — Tél. 05 53 28 12 80 ou 06 24 33 40 81.

□ Collectionneur ACHÈTE à votre prix : VIEILLES CAFETIÈRES ÉMAILLÉES avec motifs, fleurs, oiseaux, papillons, et anciennes plaques émaillées Kub, Maggi, Alsa, etc. — Tél. 06 79 26 53 45.

□ RENAULT Twingo verte, 1995, 150 000 km, très bon état, contrôle technique O.K., 2 000 €. — Tél. 06 23 82 73 21.

□ Les CHEMINÉES de BOISSAC : cheminées en pierre de Dordogne, avec ou sans insert, petit prix, devis gratuit. — Tél. 06 07 46 82 82.

□ Sur la commune de Calviac-en-Périgord, TERRAIN CONSTRUCTIBLE de 4 070 m² avec c.u., 15 € le m². — Téléphone : 06 67 32 23 42.

□ VOLKSWAGEN Golf IV TDi, juillet 1998, 156 000 km, 110 ch, 3 portes, excellent état, 5 500 €. — Téléphone : 06 77 94 20 27.

Ets Jean MICKAËL

Rénovation peinture
maçonnerie en tout genre
intérieur et extérieur

Révision et nettoyage toitures

Devis et déplacements rapides et gratuits même pour petits travaux

Madrazès - SARLAT
05 53 29 35 79 - 06 20 25 10 21

□ CAMION BENNE Renault B 80 Diesel, 1991, contrôle technique O.K. — Tél. 05 65 41 64 57 (HR).

□ Réf. S401425. Secteur Grolejac, MAISON de plain-pied sur 2 000 m² de jardin clos, 4 chambres, 192 600 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, tél. 05 53 59 63 01.

ENT - CORVI

ACHAT

FER AGRICOLE - MÉTAUX - BATTERIES - ENCLUVES
PNEUS - RÉMOISE - EMPLOIEMENT - PESAGE
RÉGLERMENT COMPTANT

06 75 38 53 81

□ Sarlat centre, particulier vend MAISON de VILLE en pierre, cuisine équipée, grand séjour avec cheminée, 3 chambres + bureau ou chambre, 2 W.-C., salle de bain, salle de douche, balcon, chauffère, cellier, chauffage au gaz, 158 000 €. — Tél. 06 79 97 68 61 ou 06 08 85 26 41.

□ Sarlat, IMMEUBLE, habitable immédiatement, local commercial en rez-de-chaussée et F5 de 150 m² à l'étage, jardin d'environ 50 m², exposition Sud, 245 000 €. — Tél./fax 05 53 59 08 09 ou 06 79 13 85 98.

□ ERA IMMOBILIER, premier réseau européen, ERA APIM RECHERCHE une MAISON de caractère en pierre, 4 chambres avec jardin, au Nord de Sarlat. — ERA APIM, téléphone : 05 53 28 60 96 - 9, boulevard Nessmann à Sarlat.

□ SEAT Altea TDi 105 ch série Rebel, juin 2007, 25 000 km, noire, toit ouvrant, jantes alu, autoradio CD, toutes options, révisée, 17 800 €. — Téléphone : 06 77 48 40 15 ou 06 80 23 19 68.

□ Réf. S401415. Sarlat, proche du centre-ville, quartier résidentiel, MAISON sur jardin de 500 m², 3 chambres, garage, chauffage au fioul, 192 600 € AI. — Agence Sarlat Immobilier, tél. 05 53 59 63 01.

France Service INFORMATIQUE

24200 Saint-André-Allas

Dépannage
Installation
Maintenance
Conseils

Départements 24 - 46 - 19
Particuliers et Professionnels

Solutions et matériels
informatiques étudiés à vos besoins
Déplacements, études et devis
GRATUITS

**FORAÎT DÉPANNAGE
à DOMICILE : 35 € TTC**

09 54 51 52 03
ligne ADSL non surtaxée
Site internet : france-si.fr

□ Superbe AUDI 80 TD, 95 000 km, anthracite. — Tél. 06 74 30 21 47.

□ FORD Fiesta Diesel, 1995, 173 000 km, contrôle technique O.K., soufflets de cardan + alternateur + 4 pneus neufs, vidange O.K., 2 200 € à débattre. — Téléphone : 06 08 40 88 92.

□ ÉPANDEUR à FUMIER. — Tél. 05 53 28 83 67.

□ CHAMBRE comprenant 1 lit en 180 + matelas, 1 armoire, 2 chevets, 1 commode, 1 miroir, 500 € ; chambre enfant comprenant 2 lits en 90 + matelas, 2 chevets, 1 miroir, 350 €. — Téléphone : 05 53 29 80 49 ou 06 14 52 37 69.

Journées Portes Ouvertes



25 et 26 janvier 9 h à 12 h - 14 h à 18 h

Résidence Le Clos de la Bohème

Avenue de La Canéda à SARLAT



Grèce continentale Entre récits et rencontres

Film de Patrick Bureau

Cinéma Conférence Connaissance du Monde

Lundi 28 janvier à 14 h 30 et 20 h 45 au cinéma Rex



Depuis plus de vingt ans, Patrick Bureau parcourt, caméra à l'épaule, quelques-unes des contrées les plus fascinantes de la planète. Longtemps cinéaste in-

dépendant, il a réalisé de nombreux documentaires sur la Laponie, le Kenya, le Mexique, la Thaïlande... Plus récemment, sa passion de l'image et du voyage l'a

conduit à présenter ses derniers reportages sur la Norvège et l'Autriche sous l'égide de Connaissance du Monde.

Aujourd'hui il nous convie à la découverte d'une terre de mythes et de légendes : la Grèce.

Son dernier film, "Grèce continentale, entre récits et rencontres", est le fruit de plusieurs années de tournage : Athènes et la démocratie. La diaspora grecque. Célébration des Pâques orthodoxes. Fête de la Saint-Georges à Arachova. Delphes et l'école française d'archéologie. Cités du Péloponnèse : Mycènes, Epidaure, Olympie. Le Canal de Corinthe. Traditions hivernales dans les monts de l'Épire. Thessalonique. Education et jeunesse grecque. Anastenaria : le mystère des marcheurs sur le feu. Splendeur des météores.

Périgord Rail Plus

Assemblée générale

L'association de défense du chemin de fer en Dordogne tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 26 janvier à 14 h 30 à la mairie du Buisson-de-Cadoin.

Y seront notamment abordés tous les problèmes concernant les lignes Bordeaux/Bergerac/Sarlat et Périgueux/Agen.

Il sera par ailleurs procédé à l'élection du nouveau bureau et au renouvellement d'une partie du conseil d'administration.

Boutique **SARLAT** Dernières semaines de soldes

Equivoque

Remises exceptionnelles* sur CHAUSSURES & VÊTEMENTS

-60% -70%

Pensez à vos cadeaux pour la Saint-Valentin

Venez découvrir la nouvelle collection printemps/été 2008

Djalma, le son et l'image



Après la sortie l'an dernier de son nouveau disque, Djalma présente, en ce début d'année, son premier DVD enregistré en public. On retrouve Djalma sur scène, accompagné par le groupe Coco Briaval Gipsy Swing.

Et comme dans tout bon DVD qui se respecte, vous y trouverez

également la partie bonus où l'artiste parle de ses rencontres, de ses souvenirs, de sa passion pour la chanson.

Pour en savoir plus ou pour toute commande, on peut téléphoner au 05 53 59 26 39 ou se renseigner sur djalma@wanadoo.fr

" Et si dans mon rêve... "



Le Centre culturel de Sarlat met désormais les artistes du Sarladais à l'honneur, pour le plus grand plaisir du public.

Après Jean-Jacques Payet et "la Légende du pêcheur", la galerie du Centre culturel accueille Viviane De Barba jusqu'au 3 février avec "Et si dans mon rêve..."

L'artiste présente son travail avec pudeur : "Après avoir suivi la méthode Martenot pendant six ans, j'ai commencé à voler de mes propres ailes au gré du vent, de mes inspirations et de mes envies".

Son inspiration lui permet de peindre directement sur la toile, à plat, sans construction préalable, puis elle se laisse guider... "tout s'installe et s'organise au fur et à mesure" explique-t-elle. "Des espaces de mystères, de révélations se mettent en place. Imaginaire et réalité se fondent dans une effusion de rythmes, de contrastes, d'harmonie, de couleurs et de silences."

Installée à Sarlat depuis l'été 2003, elle traduit inconsciemment les émotions que la nature lui suggère. Chaque œuvre s'ouvre spontanément sur l'éclat du jour, la lumière, l'infini, la liberté et l'espoir.

Déplacez-vous jusqu'au Centre culturel pour partager ces émotions et imaginez vous-même la fuite des nuages, le ressac de la mer, les montagnes entourées de brume, la course folle du vent...

La visite de l'exposition est libre et ouverte à tous durant les heures d'ouverture des bureaux administratifs, accès par le rez-de-chaussée du bâtiment.

Renseignements au Centre culturel de Sarlat, téléphone : 05 53 31 09 49.

Débuter un cabinet personnel ?

NOUS RECHERCHONS des PROFESSIONNELS (PHYSIO)THÉRAPIE, MASSAGE, ESTHÉTIQUE du BIEN-ÊTRE et de RÉÉDUCATION

SARL PARC FÉAMIE ouvre dans ses locaux en juin 2008 un centre esthétique, neurofeedback, massage et bien-être avec sauna, spa, piscine et cabinet avec équipement professionnel. Accès total aux personnes handicapées, piscine avec ascenseur, spa et sauna, bain de pieds, etc.

LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX QUI SUR COMMISSION, VEULENT EXPLOITER NOS INSTALLATIONS PEUVENT NOUS CONTACTER.

E-mail : feamie@wanadoo.fr

Téléphone : 06 79 68 95 36

SARL Parc Féamie

Vivons ensemble nos vacances !

Les Escloux - 24250 CASTELNAUD-LA CHAPELLE

www.feamie.org